



Bulletin Officiel

N°6431 Mardi 07 Septembre 2021

www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2021

2

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

3

AVIS DES SOCIETES

RESULTAT DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL-

4

COMMUNIQUE DE PRESSE

AeTECH

5

AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE

AMI ASSURANCES

6

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES SUBORDONNES

BH BANK SUBORDONNE 2021-02

12

TUNISIE LEASING ET FACTORING – TLF 2021 SUBORDONNE

20

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

Liste indicative des sociétés & organismes faisant appel public à l'épargne (MISE A JOUR EN DATE DU 03/05/2021)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2021

- AeTECH
- ATIJARI LEASING
- BH ASSURANCE
- BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE-

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2021**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2021**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

AVIS DE LA BOURSE

**RESULTAT DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE
SUR LES ACTIONS DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL-**

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse ce qui suit :

1- L'opération d'offre publique d'achat obligatoire - OPA - sur les actions de la société « CIL », au prix de **16,600** dinars, ouverte du jeudi 12 août 2021 au jeudi 02 septembre 2021 a été clôturée à cette dernière date.

Par cette opération, la Société GENERALE FINANCIERE, vise l'acquisition de **422 559** actions CIL représentant **8,45%** du capital de la société.

Il est rappelé qu'à la date d'ouverture, l'initiateur de cette OPA détenait directement **1.746.660** actions représentant **34,93%** du capital de la CIL et **411.222** actions de concert avec les actionnaires la Société JUBA SARL, la société Touristique OCEANA, Mr Mohamed BRIGUI, Mmes Myriem BRIGUI et Héla BRIGUI, soit au total **2.157.882** actions représentant **43,16%** du capital de la CIL.

2- A la date limite de dépôt des plis relatifs à l'opération précitée, fixée pour le lundi **06 septembre 2021 à 17h00**, **14 011 titres (0,28%** du capital) ont été offerts, par un seul intermédiaire (BMCE CAPITAL SECURITIES), en réponse à l'OPA obligatoire.

2021- AS -1062

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Advanced e-Technologies « AeTECH »
Z.I Ariana Aéroport 03 Rue des Métiers, Charguia II 2035 Tunis Carthage

Prolongation du délai de dépôt des candidatures pour le poste d'administrateur indépendant au conseil d'administration de AeTECH

Il est porté à la connaissance des candidats pour le poste d'un administrateur indépendant au Conseil d'Administration de la société AeTECH que le délai de dépôt des candidatures prévues pour le 31 Juillet 2021 est prolongé au 30 Septembre 2021 et les autres dispositions prévues à l'annonce du 07 Juin 2021 restent inchangées.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2021- AS -1063

AVIS DES SOCIÉTÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2021, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2021. Il doit être, également, accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2021 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2021. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Société AMI Assurances

*Société Anonyme au capital de 40 983 736 dinars divisé en 40 983 736 actions
de nominal 1 dinar entièrement libérées*

Siège social : Cité des pins, Zone Nord Est les Berges du lac 2 1053 Tunis

1. Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Extraordinaire de « AMI Assurances » réunie le **25/12/2020** a décidé d'augmenter le capital social de la société de **46 408 054D** pour le porter de **40 983 736D** à **87 391 790D** par l'émission de **46 408 054** actions nouvelles de nominal **1D** à raison de **77** actions nouvelles pour **68** actions anciennes. Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2021**.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée:

1. d'offrir les actions non souscrites au public
2. de limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions à condition que celui-ci atteigne les trois-quarts (3/4) au moins de l'augmentation du capital proposée.

2. But de l'émission

L'augmentation de capital, objet du présent prospectus, s'insère dans le cadre de la régularisation de la situation des capitaux propres et du respect des dispositions de l'article **388** du Code des Sociétés Commerciales. En effet, l'application de l'article 388 sera réalisée à travers la mise en place d'une restructuration financière permettant d'équilibrer les capitaux propres de la société conformément à la réglementation en vigueur.

Il est à signaler que l'examen du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2020, indique que la Société a enregistré un bénéfice net de **624 641 DT** au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et qu'à cette date, ses capitaux propres sont négatifs de **(64 124 657) DT**.

A cet effet, et dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement et de restructuration financière de la Société, adopté par le Conseil d'Administration, et de l'application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, réunie le 05 juin 2020, a décidé l'émission de titres participatifs d'un montant de 40 000 000 DT, réservée entièrement à la Banque Nationale Agricole (BNA Bank) qui sera réalisée courant le dernier trimestre 2021, et l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, réunie le 25 décembre 2020, a décidé l'augmentation du capital social en numéraire pour un montant global de 92 816 108 DT (réparti à parts égales entre la valeur nominale et la prime d'émission).

Il convient de noter que l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales (CSC) prévoit que : « L'assemblée générale extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, est tenue de... ou procéder à l'augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui de ces pertes».

Or, il appert de ce qui précède que l'augmentation de capital envisagée par la société « AMI Assurances » ne permet pas de résorber le montant total des pertes cumulées figurant au niveau des capitaux propres, ni à régulariser la situation des fonds propres au regard des dispositions de l'article 388 sus visé.

Partant de ce fait, la société AMI Assurances s'engage à convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le jour de la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers relatifs à l'exercice 2021 et ce, en vue de décider d'une augmentation de capital en numéraire, si la situation financière de la société l'exigerait et si les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales ne seraient pas respectées.

3. Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de **46 408 054D** par souscription en numéraire et émission de **46 408 054** actions nouvelles.

Nombre d'actions à émettre : 46 408 054 actions

Valeur nominale des actions : 1 dinar

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Ordinaire

3.1. PRIX D'EMISSION

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **2D**, soit **1D** de valeur nominale et **1D** de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

3.2. DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

La souscription aux **46 408 054** actions nouvelles est réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible :** La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de **77** actions nouvelles pour **68** actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. « AMI Assurances » ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

3.3. JOUISSANCE DES ACTIONS NOUVELLES

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2021**.

3.4. PERIODE DE SOUSCRIPTION

La souscription aux **46 408 054** actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de **(77)** actions nouvelles pour **(68)** actions anciennes, et ce du **22/09/2021 au 14/10/2021** inclus¹

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions nouvelles non souscrites seront mises à la disposition du public et ce du **18/10/2021 au 22/10/2021** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions publiques seront clôturées, sans préavis dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit **34 806 041** actions).

3.5. ETABLISSEMENTS DOMICILIATAIRES

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société « AMI Assurances » exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **2D**, soit **1D** représentant la valeur nominale de l'action et **1D** représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant par **(3)** jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de la TUNISIE CLEARING.

Le jour de dénouement de l'augmentation de capital en numéraire, la TUNISIE CLEARING créditera le compte indisponible **03 045 175 0321 000012 72** ouvert sur les livres de la BNA conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant les séances de bourse allant du **11/10/2021 au 14/10/2021** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant lesdites séances.

3.6. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET REGLEMENT LIVRAISON TITRES CONTRE ESPECES

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant un bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **14/10/2021 à 16h** à Maxula Bourse.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par Maxula Bourse), via l'Espace Adhérent de TUNISIE CLEARING et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire sera effectué via la compensation interbancaire de TUNISIE CLEARING et ce, à une date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Les demandes de souscription essentiellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le bulletin de souscription en annexe, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

3.7. MODALITES ET DELAIS DE DELIVRANCE DES TITRES

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions souscrites délivrée par Maxula Bourse, Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

3.8. MODE DE PLACEMENT

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des **40 983 736** actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse.

4. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES TITRES EMIS

4.1. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la réglementation en vigueur.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

4.2. Régime de négociabilité: Les actions sont librement négociables.

4.3. Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit :

- L'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens des sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

4.4. MARCHE DES TITRES

Depuis le **10/12/2014**, les actions AMI Assurances sont négociées sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, conformément aux dispositions de l'article 75 du Règlement Général de la Bourse.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés étrangers.

4.5. COTATION DES TITRES

4.5.1. Cotation en bourse des actions anciennes

Les **40 983 736** actions anciennes composant le capital actuel de la société « AMI Assurances » seront négociées sur le marché hors cote de la Bourse à partir du **22/09/2021**, droits de souscription détachés.

4.5.2. Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les **46 408 054** actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

4.5.3. Cotation en bourse des droits de souscription

Les négociations en bourse des droits de souscription auront lieu du **22/09/2021 au 14/10/2021** inclus²
Il est précisé qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

² Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant les séances de bourse allant du **11/10/2021 au 14/10/2021** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant lesdites séances.

4.6. TRIBUNAL COMPETENT EN CAS DE LITIGES

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1.

4.7. PRISE EN CHARGE PAR TUNISIE CLEARING

Les droits de souscription seront pris en charge par la TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « TN0007680051 » durant la période de souscription préférentielle, soit du **22/09/2021 au 14/10/2021**.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN0007680069** » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, la TUNISIE CLEARING assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par Maxula Bourse – Intermédiaire en bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'un prospectus visé par le CMF sous le N° 21-1059 en date du 30 Août 2021, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2021 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2021 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2021.

Le prospectus suvisé est mis à la disposition du public, sans frais, au siège social de la société AMI Assurances (*Cité des pins, Zone Nord Est les Berges du lac 2 1053 Tunis*), de BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse (Complexe le Banquier, Avenue Tahar HADDAD Les Berges du lac 1053 Tunis), Maxula Bourse, intermédiaire en Bourse (Rue du Lac Léman, Centre Nawrez 1053 Les Berges du lac, Tunis), sur le site internet du CMF : www.cmf.tn, sur le site de BNA Capitaux: www.bnacapitaux.com.tn et sur le site de Maxula Bourse: www.maxulabourse.com.tn

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 pour tout placement sollicité après le 31/08/2021. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2021, pour tout placement sollicité après le 20/10/2021. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire Subordonné
« BH BANK Subordonné 2021-02 »**

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BH BANK réunie le 30/06/2020 a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 150 MDT sur une période maximale de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 27/08/2021, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant 50 000 000 dinars susceptible d'être porté à 70 000 000 dinars selon les conditions suivantes :

- Catégorie A : 5 ans dont 1 année de grâce au taux variable de TMM+2,55% ;
- Catégorie B : 5 ans in fine au taux variable de TMM+2,70% ;
- Catégorie C : 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 9,10% ;
- Catégorie D : 7 ans dont 2 années de grâce au taux variable de TMM+2,90%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

L'emprunt obligataire subordonné « BH BANK subordonné 2021-2 » est d'un montant de 50 000 000 dinars, divisé en 500 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à 70 000 000 dinars, divisé en 700 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **20/09/2021** et clôturées sans préavis au plus tard le **19/10/2021**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (70 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 700 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 50 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **19/10/2021**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 50 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **19/10/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **29/10/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **20/09/2021** aux guichets de la **BH INVEST**, intermédiaire en Bourse sis à l'immeuble BH Assurance–Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed–3^{ème} Etage – Centre Urbain Nord 1003 Tunis.

But de l'émission

Le but de la présente émission est de :

- Respecter les indicateurs de gestion prudentielle ;
- Satisfaire les demandes de la clientèle en matière de crédit et réaliser les objectifs prévus ;
- Respecter les nouvelles décisions énoncées par la Banque Centrale en matière de gestion des risques (risques opérationnels et risque de marché) ;
- Se doter des ressources nécessaires pour la réalisation du Business Plan ;
- Renforcer les ressources stables de la banque pour aboutir à un ratio de liquidité supérieur à 90% ;
- Financer le budget d'investissement.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « BH BANK Subordonné 2021-02 »
- **Nature des titres** : Titres de créance
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites, délivrée par l'intermédiaire BH INVEST.
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **19/10/2021**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **19/10/2021** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A de 5 ans dont 1 année de grâce

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,55%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 255 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans In Fine

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,70%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 270 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de **9,10%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,90%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 290 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Intérêts

Les intérêts sont payés à terme échu le **19 octobre** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **19/10/2026** pour la catégorie A et B, pour le **19/10/2028** pour la catégorie C et D.

Amortissement-remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un quart de la valeur nominale, soit 25 DT par obligation à partir de la deuxième année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories C et D feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation à partir de la troisième année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **19/10/2026** pour la catégorie A et B, le **19/10/2028** pour la catégorie C et D.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Païement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **19 octobre** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2022** et le premier remboursement en capital aura lieu le **19/10/2023**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2022** et le remboursement en capital aura lieu le **19/10/2026**.

Pour la catégorie C et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2022** et le premier remboursement en capital aura lieu le **19/10/2024**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

• **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **9,10%** l'an pour la catégorie C.

• **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de juillet 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,313% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,863% pour la catégorie A, de 9,013% pour la catégorie B et de 9,213% pour la catégorie D. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,55%** pour la catégorie A, de **2,70%** pour la catégorie B et de **2,90%** pour la catégorie D et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt subordonné:

• **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «BH Subordonné 2021-2» sont émises selon 4 catégories :

- une catégorie A sur une durée de vie totale de 5 ans dont une année de grâce ;
- une catégorie B sur une durée de vie totale de 5 ans In Fine ;
- une catégorie C sur une durée de vie totale de 7 ans dont deux années de grâce ;
- une catégorie D sur une durée de vie totale de 7 ans dont deux années de grâce.

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3,5 ans** pour la catégorie **A** et de **5 ans** pour les catégories **B, C** et **D**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **4,174 années** pour la catégorie **C**.

Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

- **Rang de créance :** En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination). Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30/08/2021 sous le n°21-00. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :** L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de l'emprunt:

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Notation de la banque :

Le 03/06/2021, l'agence de notation STANDARDS&POOR'S a révisé à la baisse les notes à long et court terme de la banque soit "CCC+" à long terme, "C." à court terme et des perspectives d'avenir "stables".

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné «BH Subordonné 2021-2» est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et

les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions et les versements seront reçus aux guichets de BH INVEST, intermédiaire en Bourse sis à l'immeuble BH Assurance–Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed–3^{ème} Etage – Centre Urbain Nord 1003 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° 96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductible de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (**5 000 dinars**) sans que ce montant n'excède mille dinars (**3 000 dinars**) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées à la souscription) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « BH BANK Subordonné 2021-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

A fin août 2021, il existe 7 emprunts obligataires émis par la BH BANK (6 cotés et 1 non encore coté) sur le marché obligataire de la cote de la BVMT.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie émis par l'émetteur et sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, BH BANK s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « BH INVEST » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire subordonné « **BH BANK Subordonné 2021-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

BH BANK s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné «BH BANK Subordonné 2021-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre :**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe «Rang de créance»**).

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné:

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération «BH BANK Subordonné 2021-02 » visée par le CMF en date du 31/08/2021 sous le numéro 21-1060, du document de référence « BH BANK 2021 » enregistré par le CMF en date du 30/08/2021 sous le numéro 21-003. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021, pour tout placement sollicité après le 31/08/2021. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2021.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la BH BANK, 18 Avenue Mohamed V, 1080 Tunis, BH INVEST, Immeuble BH Assurance – Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed – 3ème Etage – Centre Urbain Nord 1003 Tunis, , tous les intermédiaires en Bourse et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les états les financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2021 et les indicateurs d'activités relatifs au 3^{ème} trimestre 2021 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 31/08/2021 et le 20/10/2021.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 pour tout placement sollicité après le 31/08/2021. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2021.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire Subordonné
« TLF 2021 Subordonné »**

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING réunie le **26/06/2020** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires subordonnés d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **14/12/2020** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné «**TLF 2021-Subordonné**» d'un montant de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,20% brut l'an au minimum et TMM+3,50% brut l'an au maximum pour le taux variable, et entre 9,00% brut l'an au minimum et 12,00% brut l'an au maximum pour le taux fixe. Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

La Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit : 9,80% brut l'an et/ou TMM+3,00% sur 5 ans.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant :

L'emprunt obligataire subordonné « **TLF 2021 Subordonné** » est d'un montant de 15 Millions de dinars susceptible d'être porté à 20 Millions de dinars, divisé en 150 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portés à 200 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « **TLF 2021 Subordonné** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **14/09/2021** et clôturées au plus tard le **28/10/2021**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/10/2021**, les souscriptions à cet emprunt subordonné seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/10/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **11/11/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **14/09/2021** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie.

A ce titre, cet emprunt subordonné permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt** : «TLF 2021 Subordonné»
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/10/2021**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la négociation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **28/10/2021** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées « **TLF 2021 Subordonné** » seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.
- Taux fixe : Taux annuel brut de 9,80% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **28/10/2026**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **28 octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **28/10/2022**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **9,80%** l'an.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de juillet 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,313% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,313%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,00%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

• **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné « **TLF 2021 Subordonné** » sont émises sur une durée de **5 ans**.

• **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

• **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,666 années**.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

• **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 11 août 2021 sous le numéro 21/002. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

• **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **20 juillet 2021**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring à **BBB (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme à F3 (tun).

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BB+ (tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **25 août 2021**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues aux guichets de Tunisie Valeurs (Tunis Centre Urbain Nord, Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt obligataire subordonné) ainsi que la tenue de registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « **TLF 2021-Subordonné** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt subordonné « **TLF 2021-Subordonné** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage dès la clôture de l'emprunt subordonné « **TLF 2021-Subordonné** » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance »**)

- **Qualité de crédit de l'émetteur:**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 30 août 2021 sous le numéro **21-1058**, du document de référence « **TLF 2021** » enregistré par le CMF en date du **11/08/2021** sous le n°**21-002**, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 pour tout placement sollicité après le 31/08/2021 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2021.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 et les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2021 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 31/08/2021 et le 20/10/2021.

2021- AS -1056

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	205,548	205,627		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/04/07	135,663	140,616	140,667		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	117,449	117,467		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	126,072	126,121		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	122,772	122,791		
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	121,964	121,985		
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	117,962	117,978		
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,868	47,871		
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	34,289	34,294		
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	116,293	116,315		
<i>FCP OBLIGAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	18,137	18,140		
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	129,028	129,039		
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,188	1,189		
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	123,305	123,352		
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,974	11,976		
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	172,842	172,871		
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,935	11,937		
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	98,342	98,383		
19 ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21		100,211	100,225		
<i>FCP OBLIGAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
20 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,916	1,918		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
21 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	65,101	65,108		
22 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94	132,598	137,398	137,398		
23 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01	105,737	109,511	109,326		
24 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	109,374	109,390		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
25 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	142,055	142,023		
26 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	540,139	540,073		
27 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	136,701	136,642		
28 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE **	MAXULA BOURSE	15/10/08		En liquidation	En liquidation		
29 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08		En liquidation	En liquidation		
30 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	174,613	174,378		
31 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	97,633	97,521		
32 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	129,543	129,701		
33 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	173,989	174,025		
34 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	153,030	153,428		
35 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	23,495	23,502		
36 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	90,060	90,350		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
37 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2234,620	2238,939		
38 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	131,007	131,224		
39 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	219,895	220,989		
40 AIRLINES FCP VALEURS CEA**	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	En liquidation	En liquidation		
41 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	3,013	3,048		
42 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,704	2,723		
43 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	66,144	65,975		
44 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,299	1,323		
45 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,304	1,305		
46 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,245	1,251		
47 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,226	1,233		
48 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	112,156	113,056		
49 AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08	133,188	En dissolution	En dissolution		
50 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1242,942	1238,710		
51 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,388	13,484		
52 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17	9,852	10,576	10,630		
53 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		10,371	10,567		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>							
54 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	91,232	90,938		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGAIRES</i>							
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	108,133	108,152
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	100,155	100,168
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	111,373	111,388

58	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	103,276	103,293
59	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	104,986	105,032
60	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	108,064	108,083
61	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	104,678	104,694
62	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	101,828	101,844
63	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	102,962	102,362	102,370
64	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	105,249	105,267
65	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	107,063	107,082
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	104,745	104,757
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	103,947	103,959
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	103,654	103,685
69	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	103,089	103,100
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	102,341	102,358
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	105,823	105,834
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	102,894	102,934
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	101,338	101,355
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	106,060	106,072
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	101,930	101,941
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	107,983	108,006
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	104,426	104,508
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	107,005	107,025
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	108,770	108,847
SICAV MIXTES								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	65,979	65,993
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	96,724	96,482
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,952	17,947
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	295,994	295,927
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2222,734	2333,779	2334,340
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	69,790	69,917
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	54,964	55,021
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,403	106,422
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,864	11,868
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	15,118	15,129
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	16,323	16,268
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	14,244	14,219
92	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/21	4,392	149,845	144,155	144,161
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,744	9,713
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	9,059	100,128	100,414
95	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	79,407	79,236
96	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	79,710	79,554
97	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	101,195	101,206
98	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	95,680	95,223
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,751	10,724
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	105,501	105,491
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	152,419	152,117
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	108,751	109,530
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	119,463	119,279
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	122,371	122,284
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	193,460	194,582
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	177,637	178,766
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	170,955	171,800
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	23,368	23,368
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	139,903	141,636
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	157,402	156,928
111	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5502,235	5515,282
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND ****	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5896,728	En dissolution
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	90,735	91,845
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4652,624	4675,355
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,471	10,495
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	167,390	167,574
118	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	11178,418	11222,764
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	125,077	125,071

(1) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(2) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC

**** FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE

Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-		73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeubles Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
(2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
(3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
(4) FCP en liquidation anticipée
(5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

Société Advanced e-Technologies S.A « AeTECH »

Siège social: ZI Ariana, Aéroport - 03, rue des métiers, la Charguia II

La société AeTECH publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes : Mr Nouredine BEN ARBIA.

BILAN
AeTECH
Arrêté au 30 juin 2021
(exprimé en Dinars Tunisien)

Actifs	Notes	30-juin 2021	2020	31-déc 2020
<u>Actifs Non courants</u>				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles		453 398	453 398	453 398
Amt : Immobilisations incorporelles		(433 239)	(421 539)	(432 299)
	1	20 159	31 859	21 098
Immobilisations corporelles		2 084 895	2 053 236	2 075 962
Amt : Immobilisations corporelles		(1 911 591)	(1 814 579)	(1 861 211)
	1	173 304	238 658	214 751
Immobilisations financières		300 666	255 216	267 466
Prov : Immobilisations financières		(237 038)	(237 038)	(237 038)
	2	63 628	18 178	30 428
Total des actifs immobilisés		257 091	288 695	266 277
Autres actifs non courants	3	851	4 009	1 702
Total des actifs non courants		257 942	292 704	267 980
<u>Actifs courants</u>				
Stocks		1 202 339	1 214 937	1 151 049
Prov : Stocks		(600 112)	(598 860)	(598 860)
	4	602 227	616 077	552 190
Clients et comptes rattachés		4 421 159	3 490 888	4 199 119
Prov : Clients et comptes rattachés		(1 729 330)	(1 724 180)	(1 710 510)
	5	2 691 829	1 766 708	2 488 610
Autres actifs courants		1 456 230	1 161 924	1 387 632
Prov : Autres actifs courants		(93 132)	(81 383)	(93 132)
	6	1 363 099	1 080 542	1 294 500
Placements et autres actifs financiers		0	0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	7	76 666	84 253	8 763
Total des actifs courants		4 733 820	3 547 579	4 344 063
Total des actifs		4 991 762	3 840 283	4 612 042

BILAN
AeTECH
Arrêté au 30 juin 2021
(exprimé en Dinars Tunisien)

Capitaux propres et Passifs	Notes	30-juin		31-déc
		2021	2020	2020
<u>Capitaux propres</u>				
<i>Capital social</i>		2 223 334	2 223 334	2 223 334
<i>Réserve légale</i>		164 000	164 000	164 000
<i>Prime d'émission</i>		2 916 670	2 916 670	2 916 670
<i>Résultats reportés</i>		(10 099 274)	(10 389 811)	(10 389 811)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(4 795 270)	(5 085 807)	(5 085 807)
<i>Résultat de l'exercice</i>		<i>(16 038)</i>	<i>(420 075)</i>	<i>290 537</i>
Total des capitaux propres	8	(4 811 308)	(5 505 882)	(4 795 270)
<u>Passifs</u>				
Passifs non courants				
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	9	323 529	429 299	386 605
<i>Autres passifs non courants</i>	10	277 836	518 313	468 640
Total des passifs non courants		601 365	947 612	855 245
Passifs courants				
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	11	3 286 281	4 171 325	3 434 463
<i>Autres passifs courants</i>	12	3 761 705	2 730 955	3 399 874
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	7	2 153 720	1 496 272	1 717 730
Total des passifs courants		9 201 705	8 398 553	8 552 067
Total des passifs		9 803 070	9 346 165	9 407 312
Total des capitaux propres et des passifs		4 991 762	3 840 283	4 612 042

ETAT DE RESULTAT
AeTECH
Période du 1er janvier au 30 juin 2021
(exprimé en Dinars Tunisien)

	Notes	Du 1er janvier		
		Au 30 juin	2020	Au 31 décembre
		2021	2020	2020
Produits d'exploitation				
Produits d'exploitation	13	3 748 807	2 475 639	6 172 373
Autres produits d'exploitation	14	0	154	13 825
Total des produits d'exploitation		3 748 807	2 475 793	6 186 198
Charges d'exploitation				
Achats consommés	15	2 447 318	1 655 761	4 250 483
Charges de personnel	16	612 591	658 941	1 314 640
Dotations aux amortissements et aux provisions	17	72 244	103 246	174 695
Autres charges d'exploitation	18	422 262	311 466	610 031
Total des charges d'exploitation		3 554 415	2 729 413	6 349 848
Résultat d'exploitation		194 392	(253 620)	(163 651)
Charges financières nettes	19	(204 646)	(170 428)	(317 786)
Produits des placements		0	0	0
Autres gains ordinaires	20	1 445	10 476	927 048
Autres pertes ordinaires	21	(229)	(504)	(141 970)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(9 038)	(414 075)	303 641
Impôt sur les sociétés	22	(7 000)	(6 000)	(13 104)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(16 038)	(420 075)	290 537
Eléments extraordinaires	22	0	0	0
Résultat net de l'exercice		(16 038)	(420 075)	290 537
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		0	0	0
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		(16 038)	(420 075)	290 537

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AeTECH
Période du 1er janvier au 30 juin 2021
(exprimé en Dinars Tunisien)

	Notes	Du 1er janvier		
		Au 30 juin	Au 31 décembre	
		2021	2020	2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net après modifications comptables		(16 038)	(420 075)	290 537
Ajustements pour:				
Amortissements et provisions		72 244	103 092	160 870
Variation des:				
* Stocks		(51 290)	(101 922)	(38 034)
* Créances		(222 040)	1 028 442	320 211
* Autres actifs		(68 598)	(101 147)	(326 855)
* Fournisseurs et autres dettes		(8 144)	(81 461)	(196 080)
* Plus ou moins-value de cession		0	(9 400)	(9 400)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(293 866)	417 529	201 248
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Déc. affectés à l'acquisition d'immo. Corp. & incorp.		(8 933)	(3 068)	(25 794)
Enc. affectés à la cession d'immo. Corp. & incorp.		0	9 400	9 400
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		(33 200)	(3 000)	(16 350)
Enc. provenant de la cession d'immobilisations financières		0	630	1 730
Charges à répartir		0	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(42 133)	3 962	(31 014)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements provenant des emprunts		0	0	0
Décaissements provenant des emprunts		0	(72 617)	(143 299)
Variation des intérêts courus sur emprunts		0	(292)	(590)
Variation crédits de mobilisation		(39 800)	0	39 800
Variation des financements en devise		105 301	54 468	320 836
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		65 501	(18 441)	216 748
Variation de trésorerie		(270 499)	403 049	386 982
Trésorerie au début de l'exercice		(1 174 821)	(1 561 803)	(1 561 803)
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(1 445 320)	(1 158 754)	(1 174 821)

Schéma intermédiaire de gestion
AeTECH
Pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2021
(exprimé en Dinars Tunisien)

PRODUITS		CHARGES		SOLDES				
	30/06/2021	30/06/2020		30/06/2021	30/06/2020		30/06/2021	30/06/2020
Revenus	3 748 807	2 475 639	Achats de marchandises consommés	2 447 318	1 655 761			
Autres produits d'exploitation	0	154						
Production	3 748 807	2 475 793	Achats consommés	2 447 318	1 655 761	Marge commerciale	1 301 489	820 032
Marge commerciale	1 301 489	820 032	Autres charges externes (Hors impôts & taxes)	385 520	284 324			
Sous total	1 301 489	820 032	Sous total	385 520	284 324	Valeur ajoutée brute	915 969	535 708
Valeur ajoutée brute	915 969	535 708	Impôts et taxes	36 742	27 142			
			Charge de personnel	612 591	658 941			
Sous total	915 969	535 708	Sous total	649 333	686 082	Excédent brut d'exploitation	266 636	(150 374)
Excédent brut d'exploitation	266 636	(150 374)	Charges financières	204 646	170 428			
Autres gains ordinaires	1 445	10 476	Dotation aux amortissements & aux provisions	72 244	103 246			
Produits financiers	0	0	Autres pertes ordinaires	229	504			
			Impôt sur les bénéfices	7 000	6 000			
Sous total	268 081	(139 898)	Sous total	284 119	280 177	Résultat des activités ordinaires	(16 038)	(420 075)
Résultat des activités ordinaires	(16 038)	(420 075)	Eléments extraordinaires	0	0			
						Résultat net de l'exercice	(16 038)	(420 075)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Advanced e -Technologies, société anonyme résidente, a été constituée le 12 octobre 2001. Le capital initial de la société s'élève à 500.000 DT, divisés en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de 150.000 DT pour être porté à 650.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2004, a décidé une augmentation de capital de 270.000 DT pour le porter à 920.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 Mai 2007, a décidé une nouvelle augmentation du capital de 720.000 DT pour le porter de 920.000 DT à 1.640.000 DT et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de 184.000 DT, par incorporation de la réserve extraordinaire de 100.000 DT et d'une partie de la réserve légale pour 84.000 DT et ce par création de 18.400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation ;
- Un montant de 536.000 DT, par apport en numéraire et la création de 53.600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de 36.000 DT, soit 3.600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour 300.000 DT, soit 30.000 actions et 200.000 DT, soit 20.000 actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05 Septembre 2012, a décidé de réduire la valeur nominale de l'action au montant de 1 dinar. Le capital social est devenu composé de 1.640.000 actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune.

La proposition du Conseil d'Administration du 27 Août 2012, approuvée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 05 Septembre 2012, d'introduire les actions de la société au marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis a été concrétisée durant l'exercice 2013. En date du 05 février 2013, le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme et d'Admission au Marché alternatif de la cote de la Bourse des actions de la société.

L'introduction au marché alternatif de la cote de la bourse a été effectuée par la mise sur le marché de 583.334 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune, au prix d'introduction de 6 dinars. La clôture des souscriptions a été réalisée en date du 12 Mars 2013 et le démarrage des négociations des actions nouvelles a été réalisé en date du 05 avril 2013.

La société a pour objet :

- la fourniture, l'installation, la maintenance, le développement et l'intégration des produits, logiciels dans le monde des technologies de la communication de l'Internet, de l'informatique et de bureautique, et d'une façon générale, toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets annexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement ; et
- La distribution des produits Ooredoo.

Il est à noter que la société a été créée à la suite de l'achat partiel de l'actif de l'activité EDD d'Alcatel Tunisie.

II. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, complétée par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

III. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

III.1. Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture si l'opération n'a pas été dénouée avant l'arrêt des états financiers. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

III.2. Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'entrée. Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible ;
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

▪ Logiciels (linéaire)	33%
▪ Agencements & aménagements (linéaire)	10%
▪ Équipements de bureau (linéaire)	10-20%
▪ Matériel informatique	33,33%
▪ Matériel de transport	20%
▪ Frais préliminaires	33,33%

Certaines immobilisations dont la valeur est inférieure à D : 500 sont amorties au taux de 100%.

III.3. Emprunts

Le principal des emprunts non remboursés est présenté au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants : Concours bancaires et autres passifs financiers.

III.4. Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA, collectées et récupérables, sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'État et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces

comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

III.5. Principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers semestriels de la société, arrêtés au 30 juin 2019, ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de prudence ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de réalisation des revenus ;

NOTES AU BILAN

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau de variation des immobilisations entre le 01/01/2021 au 30/06/2021 se présente comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes			Solde au 30/06//2021	Amortissements			Solde au 30/06//2021	VCN	
	31/12/2020	Acquisition	Cession		31/12/2020	Dotation	Cession		Au 31/12/2020	Au 30/06/2021
Licences & Logiciels	181 370	0	0	181 370	(174 471)	(940)	0	(175 411)	6 898	5 959
Site WEB	7 828	0	0	7 828	(7 828)	0	0	(7 828)	0	0
Fonds commercial	250 000	0	0	250 000	(250 000)	0	0	(250 000)	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	14 200	0	0	14 200	0	0	0	0	14 200	14 200
Total des immobilisations incorporelles	453 398	0	0	453 398	(432 299)	(940)	0	(433 239)	21 098	20 159
Agencements, Aménagements et installations	162 655	8 933	0	171 588	(93 988)	(8 561)	0	(102 548)	68 667	69 040
Installation téléphonique	123 756	0	0	123 756	(102 889)	(3 220)	0	(106 109)	20 867	17 647
Matériel et outillage	98 179	0	0	98 179	(95 181)	(769)	0	(95 950)	2 998	2 229
Matériel de transport	932 877	0	0	932 877	(841 601)	(31 794)	0	(873 395)	91 276	59 481
Mobilier, Matériels de bureau	149 119	0	0	149 119	(145 482)	(1 792)	0	(147 274)	3 637	1 845
Matériel informatique	609 377	0	0	609 377	(582 071)	(4 244)	0	(586 315)	27 306	23 062
Total des immobilisations corporelles	2 075 962	8 933	0	2 084 895	(1 861 211)	(50 380)	0	(1 911 591)	214 751	173 304
Total des immobilisations	2 529 360	8 933	0	2 538 293	(2 293 511)	(51 320)	0	(2 344 830)	235 849	193 463

Note 2 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières totalisent au 30 juin 2021 un montant net de D : 63 628 contre D : 30 428 à la clôture de l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Titres de participation GLOBAL TELECOM NETWORKING	200 000	200 000	200 000
Dépôt et cautionnements	100 666	55 216	67 466
<u>Total immobilisations financières brutes</u>	<u>300 666</u>	<u>255 216</u>	<u>267 466</u>
Prov : Immobilisations financières	(237 038)	(237 038)	(237 038)
<u>Total Immobilisations financières</u>	<u>63 628</u>	<u>18 178</u>	<u>30 428</u>

Note 3 : Autres actifs non courants

Les Autres actifs non courants qui correspondent à des charges à répartir relatives aux frais d'homologation de produits totalisent au 30 juin 2020 un montant net de D : 4 009 contre D : 6 316 à la clôture de l'exercice 2019 et se présentent comme suit :

Libellé	Valeur brute 1er sem 2021	Charges à répartir 1er sem 2021	Résorption antérieures	Résorption exercice 1er sem 2021	VCN 30/06/2021	VCN 31/12/2020
Charges à répartir	13 841	0	(12 139)	(851)	851	1 702
Total	13 841	0	(12 139)	(851)	851	1 702

Note 4 : Stocks

Les Stocks totalisent au 30 juin 2021 D : 602 227 contre D : 552 190 à la fin de l'exercice 2020 et s'analysent comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Stocks solution	1 111 751	1 107 520	1 033 971
Stocks distribution	90 588	107 416	117 079
<u>Total Stocks</u>	<u>1 202 339</u>	<u>1 214 937</u>	<u>1 151 049</u>
Provision des stocks	(600 112)	(598 860)	(598 860)
<u>Total Stocks</u>	<u>602 227</u>	<u>616 077</u>	<u>552 190</u>

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net au 30 juin 2021 de D : 2 691 829 contre D : 2 488 610 à la fin de l'exercice 2020 et s'analysent comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Clients ordinaires	1 690 959	1 160 609	1 800 182

Clients douteux	1 917 880	1 906 556	1 899 060
Clients factures à établir	812 319	423 722	499 877
<u>Total clients bruts</u>	<u>4 421 159</u>	<u>3 490 888</u>	<u>4 199 119</u>
Prov : Clients douteux	(1 729 330)	(1 724 180)	(1 710 510)
<u>Total Clients et comptes rattachés</u>	<u>2 691 829</u>	<u>1 766 708</u>	<u>2 488 610</u>

Note 6 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent au 30 juin 2021 un montant de D : 1 363 099 contre D : 1 294 500 à la fin de l'exercice 2020 et s'analysent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Personnel à l'actif	9 395	9 611	10 667
Fournisseurs débiteurs	85 341	73 592	87 691
Opérations sur achats/ventes de cartes	0	0	100
Etat, impôts et taxes à l'actif	745 359	665 988	759 851
Charges constatées d'avance	279 036	220 467	232 721
Débiteurs divers	337 099	192 266	296 602
<u>Total autres actifs courants bruts</u>	<u>1 456 230</u>	<u>1 161 924</u>	<u>1 387 632</u>
Provision des autres actifs courants	(93 132)	(81 383)	(93 132)
<u>Total Autres actifs courants</u>	<u>1 363 099</u>	<u>1 080 542</u>	<u>1 294 500</u>

Note 7 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont une valeur nette de s'élèvent, au 30 juin 2021, à D 76 666 : contre D : 8 763 à la clôture de l'exercice 2020 et se détaillant ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Banques	72 130	83 986	160
Caisses	4 536	266	290
Chèques en caisse	18 778	18 778	18 778
Effets à l'encaissement	0	0	8 313
<u>Total des liquidités et équivalents bruts</u>	<u>95 444</u>	<u>103 030</u>	<u>27 540</u>
Provision pour dép liquidités et équivalents de liquidités	(18 778)	(18 778)	(18 778)
<u>Total Liquidités et équivalents de liquidités</u>	<u>76 666</u>	<u>84 253</u>	<u>8 763</u>

Note 7 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent, au 30 juin 2021, à D : 2 153 720 contre D : 1 717 730 à la clôture de l'exercice 2020 et se détaillant ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Crédits de mobilisation	0	0	39 800
Échéances à moins d'un an sur emprunts	104 917	119 073	99 362
Échéances à moins d'un an sur crédit-bail	33 511	60 649	55 370
Échéances impayées sur emprunts	48 391	0	0
Intérêts courus sur emprunts	0	298	0
Financements en devise	426 137	54 468	320 836

Virements internes	9 148	25 583	24 678
Banques débitrices	1 531 616	1 236 201	1 177 684
Total Concours bancaires et autres passifs financiers	2 153 720	1 496 272	1 717 730

Note 8 : Capitaux propres

Les capitaux propres présentent au 30 juin 2021 un solde négatif de D : 4 811 308 contre un solde de D : 4 795 270 au 31 décembre 2020 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2021</i>	<i>30/06/2020</i>	<i>31/12/2020</i>
Capital social	2 223 334	2 223 334	2 223 334
Réserve légale	164 000	164 000	164 000
Prime d'émission	2 916 670	2 916 670	2 916 670
Résultats reportés	(10 099 274)	(10 389 811)	(10 389 811)
<u>Résultat de l'exercice</u>	<u>(16 038)</u>	<u>(420 075)</u>	<u>290 537</u>
Total Capitaux propres	(4 811 308)	(5 505 882)	(4 795 270)

Note 9 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées présentent au 30 juin 2021 un solde de D : 323 529 contre D : 386 605 au 31 décembre 2020 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2021</i>	<i>30/06/2020</i>	<i>31/12/2020</i>
Emprunts Amen Bank	318 260	423 177	372 206
Emprunts Leasing	5 268	6 122	14 399
Total Emprunts et dettes assimilées	323 529	429 299	386 605

Note 10 : Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants totalisent 30 juin 2021 D : 277 836 contre D : 468 640 à la fin de l'exercice 2020. Ils se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2021</i>	<i>30/06/2020</i>	<i>31/12/2020</i>
Dettes échéancier fiscal à plus d'un an	233 601	407 726	424 405
Dettes échéancier CNSS à plus d'un an	44 235	110 587	44 235
Total Autres passifs non courants	277 836	518 313	468 640

Note 11 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent 30 juin 2021 D : 3 286 281 contre D : 3 434 463 à la fin de l'exercice 2020. Ils se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2021</i>	<i>30/06/2020</i>	<i>31/12/2020</i>
Fournisseurs d'exploitation	2 372 918	3 059 561	2 414 461
Fournisseurs d'immobilisations	7 160	1 058	7 709
Fournisseurs, effets à payer	801 372	1 049 808	885 892
Fournisseurs, factures & avoirs non parvenues	104 831	60 899	126 401

Total Fournisseurs et comptes rattachés	3 286 281	4 171 325	3 434 463
--	------------------	------------------	------------------

Note 12 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 juin 2021 D : 3 761 705 contre D : 3 399 874 à la clôture de l'exercice 2020. Ils se détaillent ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2021</i>	<i>30/06/2020</i>	<i>31/12/2020</i>
Personnel	304 711	287 882	303 263
CNSS et organismes sociaux	599 440	340 015	458 966
Dette échéancier CNSS à moins d'un an	254 126	165 656	209 891
Provision pour congés payés	143 812	133 702	126 666
Etat, impôts et taxes	237 470	398 450	402 929
Dette échéancier fiscal à moins d'un an	1 228 182	618 935	909 683
Obligations cautionnées	65 848	0	130 114
Charges à payer	319 298	306 534	322 691
Produits constatés d'avance	193 060	131 874	165 529
Créditeurs divers	69 130	1 279	23 516
Compte courant Ecotech	290 434	290 434	290 434
Clients, créditeurs	56 192	56 192	56 192
Total Autres passifs courants	3 761 705	2 730 955	3 399 874

NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

Note 13 : Revenus

Les revenus totalisent au 30 juin 2021 D : 3 748 807 contre D : 2 475 639 au 30 juin 2020 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2021</i>	<i>30/06/2020</i>	<i>31/12/2020</i>
Ventes activité distribution	2 490 545	1 946 640	4 007 629
Ventes activité solution	1 258 262	528 999	2 164 744
Total Produits d'exploitation	3 748 807	2 475 639	6 172 373

Note 14 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent D : 154 au 30 juin 2020 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2021</i>	<i>30/06/2020</i>	<i>31/12/2020</i>
Reprise sur provisions des créances	0	0	7 496
Reprise sur provisions des stocks	0	154	6 328
Total Autres produits d'exploitation	0	154	13 825

Note 15 : Achats consommés

Les achats consommés totalisent au 30 juin 2021 D : 2 447 318 contre D : 1 655 761 au 30 juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2021</i>	<i>30/06/2020</i>	<i>31/12/2020</i>
Achats non stockés	18 435	10 647	26 059
Variations des stocks	(51 290)	(101 922)	(38 034)
Achats de marchandises	838 678	363 283	1 461 393
Commission activation de lignes	788 650	636 098	1 198 302
Commission de recharges	852 845	747 654	1 602 764
Total Achats consommés	2 447 318	1 655 761	4 250 483

Note 16 : Charges du personnel

Les charges du personnel totalisent au 30 juin 2021 D : 612 591 contre D : 658 941 au 30 juin 2020, elles se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2021</i>	<i>30/06/2020</i>	<i>31/12/2020</i>
Traitements et salaires	500 634	556 280	1 126 060
Charges sociales	92 865	94 822	186 667
Autres charges de personnel	205	0	0
Congés payés	18 887	7 839	1 913
Total Charges de personnel	612 591	658 941	1 314 640

Note 17 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent au 30 juin 2021 D : 72 244 contre D : 103 246 au 30 juin de l'exercice précédent. Elles se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2021</i>	<i>30/06/2020</i>	<i>31/12/2020</i>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorp	940	11 463	22 223
Dotations aux amortissements des immobilisations corp	50 380	56 233	102 865
Dotations aux provisions des stocks	1 253	4 662	4 662
Dotations aux résorption des charges à répartir	851	2 307	4 614
Dotations aux provisions des éléments financiers	0	0	11 749
Dotations aux provisions des créances	18 820	28 582	28 582
Total Dotations aux amortissements et aux provisions	72 244	103 246	174 695

Note 18 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 30 juin 2021 à D : 422 262 contre D : 311 466 au 30 juin de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2021</i>	<i>30/06/2020</i>	<i>31/12/2020</i>
Services extérieurs	116 910	138 445	219 668
Autres services extérieurs	268 610	145 879	331 187
Impôts et taxes	36 742	27 142	59 176
Total Autres charges d'exploitation	422 262	311 466	610 031

- Les services extérieurs se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2021</i>	<i>30/06/2020</i>	<i>31/12/2020</i>
Charges locatives et de copropriétés	68 617	65 668	91 864
Entretiens et réparations	17 193	27 147	40 386
Assurances	20 944	22 800	44 842
Frais de formation	0	5 313	7 597
Sous-traitance	821	230	1 040
Divers services extérieurs	9 335	17 287	33 939
Total Services extérieurs	116 910	138 445	219 668

- Les autres services extérieurs se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2021</i>	<i>30/06/2020</i>	<i>31/12/2020</i>
Honoraires	32 312	37 563	86 751
Dons et subventions	1 000	2 000	2 000
Publicité	75 243	4 687	15 634
Transports et déplacements	55 853	50 060	114 280
Voyages, missions et réceptions	4 868	1 888	13 013
Frais de PTT	11 911	14 756	28 579
Services bancaires	23 999	23 675	48 430
Jetons de présence	63 425	11 250	22 500
Total Autres services extérieurs	268 610	145 879	331 187

- Les impôts et taxes se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2021</i>	<i>30/06/2020</i>	<i>31/12/2020</i>
TFP	9 603	9 737	19 170
FOPROLOS	4 802	4 868	9 585
TCL	3 276	3 769	3 769
Taxe de circulation	2 956	3 687	8 131

Contribution Sociale de solidarité	150	300	300
Autres droits et taxes	15 955	4 781	18 222
Total Impôts et taxes	36 742	27 142	59 176

Note 19 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent au 30 juin 2021 D : 204 646 contre D : 170 428 au 30 juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Charge d'intérêts	153 489	144 577	291 837
Pénalité de retard	40 586	3 945	12 774
Gains et pertes de change	10 571	21 905	13 175
Total Charges financières nettes	204 646	170 428	317 786

Note 20 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 30 juin 2021 D : 1 445 contre D : 10 476 au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Produit net sur cession d'immobilisations	0	9 400	9 400
Gains sur éléments non récurrents	1 445	1 076	917 648
Total Autres gains ordinaires	1 445	10 476	927 048

Note 21 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent D : 229 au 30 juin 2021 contre D : 504 au 30 juin 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Pertes diverses	0	0	0
Autres pertes sur éléments exceptionnels	229	504	141 970
Total Autres pertes ordinaires	229	504	141 970

NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 22 : La trésorerie

Au 30 juin 2021 la trésorerie présente un solde de D : (1 445 320) contre D : (1 174 821) à la fin de l'exercice 2020 et se compose ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2021</i>	<i>30/06/2020</i>	<i>31/12/2020</i>
Valeurs à l'encaissement	18 778	18 778	27 091
Banques créditrices	72 130	83 986	160
Caisses	4 536	266	290
Virements internes	(9 148)	(25 583)	(24 678)
Banques débitrices	(1 531 616)	(1 236 201)	(1 177 684)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(1 445 320)	(1 158 754)	(1 174 821)

NOTES COMPLEMENTAIRES

Note sur les transactions avec les parties liées

- Les ventes réalisées courant le 1^{er} semestre 2021 avec le client Tuniphone totalisent un montant de D : 3 000 TTC.
- Le compte client Tuniphone présente un solde de D : 193 448.
- Les charges réalisées courant 1^{er} semestre 2021 auprès du fournisseur Tuniphone totalisent un montant de D : 11 283 HT.
- Le compte fournisseur Tuniphone comptabilisé par AeTECH au 30 juin 2020 totalise un solde débiteur de D : 24 266 DT.
- La dette envers le fournisseur Ecotech au 30 juin 2021 présente un solde de D : 621 765 sur le loyer de l'ancien siège.
- Le compte courant de la société Ecotech immobilière est créditeur chez la société AeTECH pour un montant de D : 290 434 au 30 juin 2021.

Tableau de variation des capitaux propres

Libellé	Capital social	Réserves légalés	Résultats reportés	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2015	2 223 334	164 000	(2 403 095)	2 916 670	(1 217 363)	1 683 546
Affectation du résultat 2015 (AGO du 14/10/2016)	0	0	(1 217 363)	0	1 217 363	0
Résultat au 31 décembre 2016	0	0	0	0	(541 447)	(541 447)
Capitaux propres au 31 décembre 2016	2 223 334	164 000	(3 620 458)	2 916 670	(541 447)	1 142 099
Affectation du résultat 2016 (AGO du 22 juin 2017)	0	0	(541 447)	0	541 447	0
Résultat au 31 décembre 2017	0	0	0	0	(3 714 447)	(3 714 447)
Capitaux propres au 31 décembre 2017	2 223 334	164 000	(4 161 905)	2 916 670	(3 714 447)	(2 572 347)
Affectation du résultat 2017 (AGO du 28/12/2018)	0	0	(3 714 447)	0	3 714 447	0
Résultat au 31 décembre 2018	0	0	0	0	(2 287 178)	(2 287 178)
Capitaux propres au 31 décembre 2018	2 223 334	164 000	(7 876 351)	2 916 670	(2 287 178)	(4 859 525)
Affectation du résultat 2018 (AGO du 01/08/2019)	0	0	(2 287 178)	0	2 287 178	0
Résultat au 31 décembre 2019	0	0	0	0	(226 281)	(226 281)
Capitaux propres au 31 décembre 2019	2 223 334	164 000	(10 163 529)	2 916 670	(226 281)	(5 085 806)
Affectation du résultat 2019 (AGO du 25/12/2020)	0	0	(226 281)	0	226 281	0
Résultat au 31 décembre 2020	0	0	0	0	290 537	290 537
Capitaux propres au 31 Décembre 2020	2 223 334	164 000	(10 389 810)	2 916 670	290 537	(4 795 269)
Affectation du résultat 2020 (AGO du 18/06/2021)	0	0	290 537	0	(290 537)	0
Résultat au 30 juin 2021	0	0	0	0	(16 038)	(16 038)
Capitaux propres au 30 juin 2021	2 223 334	164 000	(10 099 273)	2 916 670	(16 038)	(4 811 308)

SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES SA

Avis du commissaire aux comptes sur les états financiers intermédiaires de la période close le 30 juin 2021

Messieurs les actionnaires de la société Advanced e-Technologies S.A,

Introduction

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières. Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Société « Advanced e-Technologies », arrêté au 30 juin 2021 ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces informations financières intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Ces Etats Financiers font ressortir un total bilan de 4 991 762 TND et des capitaux propres négatifs de 4 811 308 TND, y compris le résultat déficitaire de la période s'élevant à 16 038 TND.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société « Advanced e-Technologies » au 30 juin 2021, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 24 relative au tableau de variation des Capitaux propres qui indique que la société a subi une perte nette de 16 038 TND pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021 et que, à cette date, les passifs de la société excèdent de 4 811 308 TND le total de ses actifs.

Cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Compte tenu que les états financiers font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social, et conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration doit convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de se prononcer sur la continuité d'exploitation de la société. L'assemblée générale extraordinaire, réunie dans les délais, a décidé de reporter la décision relative à la continuité d'exploitation pour la prochaine assemblée générale extraordinaire qui doit se tenir à l'effet d'approuver un plan de restructuration financière et opérationnelle que le conseil doit lui soumettre.

Notre avis n'est pas modifié à l'égard de cette situation.

Tunis, le 03 septembre 2021

**Le commissaire aux comptes
Horwath ACF**

Noureddine BEN ARBIA



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

La société Attijari Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes M. Borhen CHEBBI et M Nouredine Hajji.

BILAN D'ATTIJARI LEASING Arrêté au 30 Juin 2021 (Exprimés en dinars Tunisiens)

	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<u>ACTIFS</u>				
Caisses et avoirs auprès des banques	4	12 463 194	9 726 181	3 368 496
Créances sur la clientèle de Leasing	5	450 934 004	472 042 913	457 430 886
Acheteurs factorés	6	13 260 379	12 416 034	12 530 905
Portefeuille de placement	7	2 577 725	84 700	32 567 678
Portefeuille d'investissement	8	18 716 765	16 191 543	16 145 678
Valeurs immobilisées	9	4 779 005	4 268 242	4 176 985
Autres actifs	10	4 567 890	6 212 265	5 617 227
TOTAL DES ACTIFS		507 298 961	520 941 878	531 837 855
<u>PASSIFS</u>				
Concours bancaires	11	325	11 657 176	144 622
Dettes envers la clientèle	12	8 790 490	7 486 706	8 575 130
Comptes courants des adhérents		2 037 544	2 451 477	2 124 285
Emprunts et dettes rattachées	13	384 596 512	418 893 330	415 665 299
Fournisseurs et comptes rattachés	14	48 327 797	25 073 242	45 513 514
Autres passifs	15	6 774 287	3 822 962	4 667 140
TOTAL DES PASSIFS		450 526 953	469 384 892	476 689 989
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		27 500 000	27 500 000	27 500 000
Réserves		22 952 745	20 382 136	20 319 029
Résultats reportés		3 203 838	4 100 197	4 100 197
Résultat de la période		3 115 426	(425 347)	3 228 640
Total des capitaux propres	16	56 772 008	51 556 986	55 147 866
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		507 298 961	520 941 878	531 837 855

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
Au 30 Juin 2021
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
ENGAGEMENTS DONNES		80 991 165	74 812 616	86 287 725
Engagements de financement en faveur de la clientèle	42-A 1	21 111 751	10 919 592	17 558 775
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	42-A 2	58 201 655	56 992 676	66 043 148
Engagements de factoring	42-A 1	1 677 759	6 900 348	2 685 802
ENGAGEMENTS RECUS		615 046 759	619 056 245	617 076 780
Garanties reçues	42-B 1	25 068 932	22 845 332	23 435 332
Intérêts à échoir sur contrats actifs	42-B 2	91 778 390	83 040 011	90 634 497
Valeurs des biens, objet de leasing	42-B 3	498 199 437	513 170 902	503 006 951
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		60 000 000	25 000 000	27 000 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	42-C 1	60 000 000	25 000 000	27 000 000

ETAT DE RESULTAT D'ATTIJARI LEASING
Période allant du 1er janvier au 30 juin 2021
(Exprimés en dinars Tunisiens)

	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus de Leasing	17	28 393 982	25 652 999	53 422 419
Revenus de Factoring	18	815 500	827 974	1 822 658
Total des revenus		29 209 482	26 480 973	55 245 077
Autres produits d'exploitation	19	1 251 657	1 238 404	2 562 400
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		30 461 139	27 719 377	57 807 477
Charges financières nettes	20	(16 869 058)	(19 555 021)	(38 353 352)
Commissions encourues		(291 900)	(90 000)	(241 626)
Produits des placements	21	541 833	529 033	909 147
PRODUIT NET		13 842 014	8 603 389	20 121 646
Charges de personnel	22	(5 174 449)	(4 293 820)	(7 863 937)
Autres charges d'exploitation	23	(1 400 780)	(1 440 940)	(2 882 900)
Dotations aux amortissements	24	(296 160)	(266 332)	(541 294)
Total des charges d'exploitation		(6 871 390)	(6 001 092)	(11 288 132)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		6 970 624	2 602 296	8 833 514
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(2 218 939)	(2 947 706)	(4 770 701)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	26	(154 480)	(156 100)	(421 320)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 597 205	(501 509)	3 641 493
Autres gains ordinaires	27	201 414	195 120	515 322
Autres pertes ordinaires	28	(438)	(1 256)	(6 746)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		4 798 181	(307 646)	4 150 069
Impôt sur les bénéfices	29	(1 494 284)	(87 841)	(803 306)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		3 303 898	(395 486)	3 346 763
Eléments extraordinaires	29	(188 472)	(29 861)	(118 123)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		3 115 426	(425 347)	3 228 640

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er janvier au 30 juin 2021
(Exprimés en dinars Tunisiens)

	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	164 077 690	130 981 863	298 312 949
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	22 147 282	21 391 647	47 658 897
Financements des adhérents	31	(22 238 717)	(19 948 363)	(45 657 292)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(120 735 780)	(97 818 789)	(197 077 993)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(4 605 263)	(5 529 537)	(10 208 086)
Intérêts payés	34	(17 419 242)	(21 893 106)	(39 167 496)
Impôts et taxes payés	35	(7 596 490)	(8 127 560)	(12 755 015)
Autres flux de trésorerie	36	30 588 100	5 325 798	(26 135 092)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		44 217 580	4 381 954	14 970 871
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(899 508)	(164 940)	(445 110)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	60 413	0	14 880
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(2 500 000)	(2 000 000)	(2 000 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(3 339 095)	(2 164 940)	(2 430 231)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	40	(1 491 284)	(103 388)	(166 496)
Encaissements provenant des emprunts	13	92 850 000	71 000 000	196 190 000
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	13	(118 163 559)	(106 013 025)	(198 808 676)
Flux liés au financement à court terme	13	(4 834 648)	11 500 000	(26 000 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(31 639 491)	(23 616 413)	(28 785 172)
Variation de trésorerie		9 238 994	(21 399 398)	(16 244 532)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période				
	41	3 223 875	19 468 404	19 468 404
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période				
	41	12 462 869	(1 930 995)	3 223 875

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU
30 Juin 2021**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

1-1 Présentation de la société

La société « **ATTIJARI LEASING** » précédemment nommée « **GENERAL LEASING** » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital initial de 5.000.000DT, divisé en 500.000 actions de 10 DT chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Mars 1999 a décidé de porter le capital à 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune, totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Avril 2000 a décidé de porter le capital à 10.000.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de 10 DT.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Décembre 2005 a décidé de porter le capital à 12.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Janvier 2008 a décidé de réduire le capital d'un montant de 3.750.000 DT, pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce, par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1.250.000 actions à 875.000 actions.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 21.250.000 DT par l'émission au pair de 1.250.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune et de modifier la dénomination sociale de la société de « **GENERAL LEASING** » à « **ATTIJARI LEASING** ».

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 28 avril 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 6.250.000 DT pour le porter de 21.250.000 DT à 27.500.000 DT et ce, successivement, de la manière suivante :

- Par incorporation de réserves pour un montant de 3.750.000 DT (3 actions gratuites pour 17 actions anciennes) portant jouissance au 1^{er} janvier 2017.
- Par apport en numéraire pour un montant de 2.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles émises au prix de 18 DT l'action, soit 10 DT de nominal et 8 DT de prime d'émission, portant jouissance au 1^{er} Janvier 2017.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2021, à 27.500.000 DT composé de 2.750.000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars, libérée en totalité.

La société a pour objet principal, la réalisation d'opérations de Leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au Leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt dû sur les sociétés, est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de Leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008, a abrogé ces dispositions et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de Leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de Leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

Ayant la qualité d'assujettie partielle, la société récupère, selon la règle de l'affectation ou selon le pourcentage de déduction, la TVA ayant grevé l'acquisition de ses immobilisations ou celle facturée par ses fournisseurs de biens et services.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant sur la loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de Leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA sur les opérations de Leasing comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de Leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

L'article 50 de la même loi, a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de Leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

« **ATTIJARI LEASING** » est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS, calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.

NOTE 2 : REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** », arrêtés au 30 Juin 2021, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société « **ATTIJARI LEASING** », et les normes comptables tunisiennes, n'est à souligner.

NOTE 3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers, peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure, celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** » sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de Leasing :

Les contrats de Leasing portent sur des biens mobiles (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail, varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location, sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de Leasing transfèrent au preneur, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en Leasing, figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non-recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location à l'exclusion du loyer conditionnel, du coût des services et des taxes à payer par le bailleur ou à rembourser au bailleur, ainsi que :

- (a) du côté du preneur, tous les montants garantis par lui ou par une personne qui lui est liée ; ou
- (b) du côté du bailleur, toute valeur résiduelle dont le paiement lui est garanti par :
 - (i) le preneur
 - (ii) une personne liée au preneur ; ou
 - (iii) un tiers indépendant ayant la capacité financière d'assumer les obligations de garantie.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non-garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique d'Attijari Leasing :

- a) La valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) Les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La société Attijari Leasing vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de Leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du « cash-flow » compromettant le remboursement des dettes dans les Délais,
- l'existence de retards de paiements des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiements en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiements en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société, correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en Leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT;

La valeur du matériel donnée en Leasing, est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- **Matériel standard** : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures ;
- **Matériel spécifique** : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- **Immeubles** : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge.

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements, s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêté des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :

En application de la nouvelle circulaire n°2021-01 du 11 janvier 2021, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général, dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique « Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées » en tant que composante du coût du risque encouru par « **ATTIJARI LEASING** ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de Leasing, sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie retenue, est celle proposée par la circulaire aux établissements de crédit n°2021-01 et adaptée par « **ATTIJARI LEASING** ».

Elle se présente comme suit :

1. La détermination de la population cible:
Les engagements classés 0 et 1 à la fin de l'année de référence désignée « Nr ».

2. Le regroupement du portefeuille sur 15 branches d'activité se détaillant comme suit :
 - Agriculture
 - Industries mécaniques et électriques
 - Oléifacteurs
 - Industries agroalimentaires
 - Industries pharmaceutiques
 - Autres industries
 - BTP
 - Tourisme
 - Agences de voyage
 - Agence de location de voitures
 - Promotion immobilière
 - Commerce
 - Santé
 - Télécom et TIC
 - Autres services (hors commerce et santé)

3. La détermination pour chaque groupe de créance (indiqué ci-dessus) désigné « gi » d'un taux de migration moyen observé au cours des cinq derniers années (2015-2020) selon la formule suivante :

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements 0 et 1 de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

$$TMM_{gi} = \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N)/n$$

Avec :

- $TM_{gi}(N)$: Taux de migration de l'année N du groupe de contreparties i.
- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année (N-1) du groupe i

devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année (N).

- Les TM_{gi} (N) doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de contreparties i.
- n : nombre d'années retenus dans le calcul du TMM_{gi} .

4. Majoration des taux de migration historiques. Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » sont majorés par les taux « Δ_{gi} » suivants :

Groupe de contreparties	Δ_{gi}
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	4,50%
Industries mécaniques et électriques	4,00%
Oléifacteurs	1,25%
Industries agroalimentaires	1,25%
Industries pharmaceutiques	1,00%
Autres industries	3,25%
BTP	3,25%
Tourisme	7,25%
Agences de voyage	7,75%
Agence de location de voitures	7,50%
Promotion immobilière	4,00%
Exportateurs d'huile d'olive	1,00%
Commerce	1,00%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%
Autres services	2,50%

5. Estimation du taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel observé durant les cinq années antérieures (2016-2020) à partir des taux de provisionnement pour chaque groupe de contreparties « TP_{gi} ». Ce calcul se fait hors agios réservés :

$$TP_{gi}(N) = \frac{\text{Montant des proviosns sur le Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)} \times 100$$

$$TPM_{gi} = \sum_{N=1}^n TP_{gi}(N) / n$$

Avec :

- $TP_{gi}(N)$: Taux de provisionnement de l'année N du groupe de contreparties i
- TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de contreparties i

- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TPM_{gi}

6. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC_{gi} », selon la formule suivante :

$$\text{Provision collective du groupe } i : PC_{gi} = \text{Engts } 0 \text{ et } 1_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TPR_{gi}$$

7. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi}.

$$\text{Provision collective globale} = \text{Somme des provisions collectives par groupe} : \sum_{i=1} PC_{gi}$$

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de Leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt), figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de Leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de Leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figurait en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de Leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de Leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement, sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de Leasing ».

3-3-4 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et, d'une manière générale, de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

3-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- Au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- À la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe, sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-6 Valeurs immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation.

Les immobilisations de la société sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement, se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Construction	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	20,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

3-3-7 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères, sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts, sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des caisses et avoirs auprès des banques est le suivant :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Banques	12 453 006	9 719 825	3 364 998
- Caisses	10 188	6 356	3 498
Total	12 463 194	9 726 181	3 368 496

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Créances de leasing	449 052 712	459 892 971	459 903 457
- Impayés	43 737 565	50 730 974	40 716 484
- Effets impayés et à l'encaissement	44 249	44 249	44 249
- Intérêts échus et différés	(2 598 335)	(1 756 810)	(3 006 291)
- Produits à recevoir marge non facturer covid 19	1 090 902	3 187 293	881 928
- Créances sur contrats en instance de mise en force	2 776 623	1 362 801	552 491
- Créances radiées	434 846	434 846	434 846
Total brut	494 538 562	513 896 325	499 527 164
- Provisions pour dépréciation des encours	(11 682 122)	(12 515 691)	(11 873 597)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(21 897 229)	(21 530 902)	(21 205 755)
- Provisions additionnelles	(873 073)	(538 131)	(873 073)
- Provisions collectives	(3 878 344)	(2 150 822)	(3 267 398)
- Provisions pour différence d'encours	(168 401)	(168 401)	(168 401)
- Provisions pour Créances radiées	(434 846)	(434 846)	(434 846)
- Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
- Produits réservés	(4 626 294)	(4 470 370)	(4 228 959)
Total des provisions et produits réservés	(43 604 558)	(41 853 412)	(42 096 278)
Total net	450 934 004	472 042 913	457 430 886

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing (y compris les créances en instance de mise en force), durant l'exercice sont indiqués ci-après :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Solde au début de période	460 455 948	490 610 534	490 610 534
Additions de la période			
- Investissements	107 099 726	70 323 941	173 168 024
- Relocations	2 480 517	1 615 598	4 733 342
- Consolidations	89 888	212 100	651 238
Retraits de la période			
- Remboursement des créances échues	(108 565 753)	(93 738 372)	(189 489 342)
- Remboursement anticipé de créances	(6 442 589)	(5 817 191)	(12 338 938)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(1 267)	(1 055)	(2 993)
- Relocations	(2 709 356)	(1 671 297)	(4 765 014)
- Radiations de créances	(577 780)	(278 486)	(2 110 904)
Solde au 30 juin 2021	451 829 334	461 255 772	460 455 947

Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing (y compris les créances en instance de mise en force), se détaille par maturité, comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Paiements minimaux sur contrats actifs (a)	519 344 125	481 911 237	530 850 008
A recevoir dans moins d'un an	204 934 238	187 724 539	210 730 732
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	313 405 078	290 520 677	315 176 230
A recevoir dans plus de 5 ans	1 004 809	3 666 021	4 943 046
Produits financiers non acquis (b)	91 778 390	83 040 011	90 634 497
A recevoir dans moins d'un an	44 978 424	43 064 352	43 678 233
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	46 725 900	39 578 939	46 301 855
A recevoir dans plus de 5 ans	74 066	396 719	654 409
Encours contrats actifs (1) = (a) - (b)	427 565 735	398 871 226	440 215 511
Créances en instance de mise en force (2)	2 776 622	1 362 801	552 491
Créances échues (3)	1 033 242	985 040	980 993
Contrats suspendus (ordinaire) (4)		45 721 098	1 120 722
Contrats suspendus (contentieux) (5)	20 453 735	14 315 607	17 586 230
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	451 829 334	461 255 772	460 455 947

Analyse par secteur d'activité :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Bâtiment et travaux publics	37 665 661	43 532 273	42 273 391
Industrie	65 935 020	68 765 144	62 484 175
Tourisme	39 422 115	9 672 710	21 523 802
Commerces et services	252 802 933	278 825 433	267 606 701
Agriculture	56 003 605	60 460 212	66 567 878
<u>Total</u>	451 829 334	461 255 772	460 455 947

Analyse par type de matériel :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Equipements	30 117 481	34 906 965	34 533 235
Matériel roulant	357 987 203	356 044 896	358 277 079
Matériel spécifique	32 685 694	37 679 866	36 346 631
<u>Sous Total</u>	420 790 378	428 631 727	429 156 945
Immobilier	31 038 956	32 624 045	31 299 002
<u>Total</u>	451 829 334	461 255 772	460 455 947

Par ailleurs, l'analyse de la classification des créances sur la clientèle de leasing se présente au 30 juin 2021 comme suit :

NOTE 5 (SUITE) : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable) (*)	348 892 193	66 461 951	9 637 529	6 734 116	17 203 277	448 929 066
Impayés	2 436 015	9 654 667	3 394 112	3 143 663	25 109 109	43 737 565
Contrats en instance de mise en force	2 776 623	-	-	-	-	2 776 623
CREANCES LEASING	354 104 831	76 116 618	13 031 641	9 877 779	42 312 386	495 443 254
Avances reçues (**)	(7 344 191)	(38 133)	(77 704)	(236 655)	(1 093 807)	(8 790 490)
ENCOURS GLOBAL	346 760 640	76 078 485	12 953 937	9 641 124	41 218 579	486 652 764
ENGAGEMENTS HORS BILAN	21 111 751					21 111 751
TOTAL ENGAGEMENTS	367 872 391	76 078 486	12 953 937	9 641 124	41 218 579	507 764 515
Produits réservés	-	-	(525 070)	(670 691)	(3 430 532)	(4 626 294)
Provisions sur encours financiers	-	-	(94 550)	(125 221)	(11 462 352)	(11 682 122)
Provisions sur impayés	-	-	(709 706)	(1 420 694)	(19 766 829)	(21 897 229)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(873 073)	(873 073)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(1 329 326)	(2 216 606)	(35 532 786)	(39 078 718)
ENGAGEMENTS NETS	367 872 391	76 078 486	11 624 611	7 424 517	5 685 793	468 685 797
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) du 30 juin 2021			2,55%	1,90%	8,12%	12,57%
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2020						11,69%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			10,26%	22,99%	86,21%	61,24%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés du 31 décembre 2020						63,99%

(*) La différence de l'encours comptable avec l'encours financiers s'élève à 123 646 DT est totalement provisionnée.

(**) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Comptes des acheteurs factorés	13 499 868	12 716 703	13 081 387
- Effets à l'encaissement	799 523	551 756	349 744
<u>Sous Total (A)</u>	14 299 391	13 268 459	13 431 131
- Provisions	(923 192)	(708 909)	(782 364)
- Agios réservés	(115 820)	(143 515)	(117 862)
<u>Total des provisions</u>	(1 039 012)	(852 425)	(900 226)
<u>Total net</u>	13 260 379	12 416 034	12 530 905
- Fonds de garantie	2 037 544	2 451 477	2 124 284
<u>Sous total (B)</u>	2 037 544	2 451 477	2 124 284
<u>Encours de Financement des adhérents (A) - (B)</u>	12 261 848	10 816 982	11 306 847

NOTE 6 (SUITE) :ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES DE FACTORING

Rubrique	A	B 1	B 2	B 3	B 4	TOTAL	
Comptes des acheteurs factorés (*)	12 160 636				1 345 054	13 505 689	
Valeurs à l'encaissement	799 523					799 523	
Fonds de garantie (**)	(1 732 860)				(306 041)	(2 038 901)	
ENGAGEMENTS BILAN	11 227 299				1 039 012	12 266 311	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	1 677 759					1 677 759	
TOTAL ENGAGEMENTS	12 905 059	0	0	0	1 039 012	13 944 071	
Produits réservés					115 820	115 820	
Provisions					923 192	923 192	
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES					1 039 012	1 039 012	
ENGAGEMENTS NETS	12 905 059	0	0	0	0	12 905 059	
Ratio des actifs non performants					0,00%	0,00%	7,45%
Ratio des actifs non performants au 30 juin 2021							7,45%
Ratio des actifs non performants au 31 décembre 2020							7,94%
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 30 juin 2021							100,00%
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2020							80,96%

(*) Le total général des acheteurs factorés excède celui comptable pour 5 821 DT.

(**) Le total général des fonds de garantie excède celui comptable de 1 358 DT.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille de placement se présente comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Titres SICAV	2 555 725	0	17 961 198
- Titres cotés	284 000	497 000	284 000
- Certificat de dépôt	0	0	14 500 000
Total brut	2 839 725	497 000	32 745 198
- Provisions pour dépréciation des titres cotés	(262 000)	(412 300)	(177 520)
Total net	2 577 725	84 700	32 567 678

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation Attijari Leasing	Valeur nominale	Valeur acquisition	Total	Cours moyen du mois de juin	Provision
UADH	40 000	1,00	7,1	284 000	0,55	262 000

NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement, se présente comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Titres immobilisés	176 400	176 400	176 400
Fonds à capital risque	18 540 365	16 015 143	15 969 278
Total	18 716 765	16 191 543	16 145 678

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2021 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Pourcentage de détention
Attijari Sicar	1 764	100	176 400	0,67%

Les emplois et les ressources des fonds à capital risque confiés en gestion pour compte à ATTIJARI SICAR totalisent, au 30 juin 2021, la somme de 18 540 365 DT et se présentent comme suit :

Année de libération	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
	FG 1	FG 2	FG 3	FG 4	FG 5	FG 6	FG 7	FG 8	FG 9	FG 10	
Emplois sur fonds à capital risque											
Participation	800 000	-	1 600 000	2 000 000	800 000	1 600 000	2 000 000	296 000	-	-	9 096 000
Placements SICAV	-	-	479 179	262 077	71 448	242 963	-	-	-	-	1 055 666
Placements Emprunts obligataires	-	-	-	100 000	40 000	60 000	-	-	-	-	200 000
Disponibles	(44)	-	33 813	330 911	127 009	194 226	657 136	2 311 987	2 033 698	2 499 963	8 188 699
Total des emplois	799 956	-	2 112 992	2 692 988	1 038 457	2 097 189	2 657 136	2 607 987	2 033 698	2 499 963	18 540 365
Ressources des fonds à capital risque											
Dotations initiales	1 000 000	-	2 000 000	2 500 000	1 000 000	2 000 000	2 500 000	2 500 000	2 000 000	2 500 000	18 000 000
Excédents antérieurs	(200 000)	-	102 055	175 916	32 415	86 297	154 731	93 487	24 375	-	469 278
Excédent de la période	(44)	-	10 937	20 071	7 241	12 691	3 121	18 768	12 416	(37)	85 200
Retenues à la source (dividendes)	-	-	-	(3 000)	(1 200)	(1 800)	-	-	-	-	(6 000)
Retenues à la source (échelles d'intérêts)	-	-	-	-	-	-	(716)	- 4 268	(3 093)	-	(8 077)
Clôtures fonds gérés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des ressources	799 956	-	2 112 992	2 692 987	1 038 456	2 097 188	2 657 136	2 607 987	2 033 698	2 499 963	18 540 365

L'excédent des produits sur les charges, réalisé par fonds, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'analyse comme suit :

Année de libération	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
	FG 1	FG 2	FG 3	FG 4	FG 5	FG 6	FG 7	FG 8	FG 9	FG 10	
Dividendes	-	-	25 306	13 840	3 773	12 831	-	-	-	-	55 751
Produits (INTERETS)/ tombées EO	-	-	-	15 000	6 000	9 000	-	-	-	-	30 000
Plus-values latentes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plus-values réalisés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts comptes courants/échelle intérêts	-	-	-	-	-	-	3 580	21 340	15 463	-	40 383
Moins-values latentes	-	-	(12 676)	(6 933)	(1 890)	(6 427)	-	-	-	-	(27 927)
Commissions SICAR / Echelle intérêts/COMM DE GESTION	(44)	-	(1 693)	(1 836)	(642)	(2 712)	(459)	(2 572)	(3 048)	(37)	(13 043)
Excédent de la période	(44)	-	10 937	20 071	7 241	12 691	3 121	18 768	12 416	(37)	85 200

NOTE 9 : VALEURS IMMOBILISEES

Au 30 juin 2021, cette rubrique totalisant 4 779 005DT contre 4 176 985 DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

Attijari Leasing
TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
ARRETE 31-Juin- 2021
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements & provisions				Provisions	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de Période		
Logiciels	33,3%	728 991	1 800	-	730 791	399 165	76 500	-	475 665	-	255 126
Logiciels en cours		19 883	-	-	19 883	-	-	-	-	-	19 883
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des immobilisations incorporelles		748 873	1 800	-	750 674	399 165	76 500	-	475 665	-	275 009
Terrain	-	949 160	646 832	-	1 595 992	-	-	-	-	-	1 595 992
Construction	5,0%	4 373 276	-	-	4 373 276	2 503 473	109 332	-	2 612 805	-	1 760 473
Matériel de transport	20,0%	569 763	-	(15 680)	554 083	475 345	17 463	(15 680)	477 132	-	76 955
Installations générales	10,0%	1 093 460	69 294	-	1 162 754	693 589	40 926	-	734 515	-	428 239
Mobilier de bureau	20,0%	242 898	3 313	(39 086)	207 125	203 315	8 491	(37 758)	174 048	-	33 077
Matériel informatique	33,3%	385 101	12 918	-	398 019	317 019	19 892	-	336 911	-	61 108
Matériel de transport à statut juridique particulier	20,0%	130 482	165 351	(63 001)	232 832	130 482	23 557	(63 001)	91 038	-	141 794
Immobilisations hors exploitation		555 509	-	-	555 509	-	-	-	-	200 000	355 509
Immobilisations corporelles en cours		50 855	-	-	50 855	-	-	-	-	-	50 855
Total des immobilisations corporelles		8 350 504	897 708	(117 767)	9 130 445	4 323 224	219 661	(116 439)	4 426 449	200 000	4 504 005
TOTAUX		9 099 377	899 508	(117 767)	9 881 120	4 722 389	296 161	(116 439)	4 902 114	200 000	4 779 005

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Frais d'émission des emprunts	1 027 015	782 591	1 302 132
- Frais d'augmentation du capital	0	4 593	0
- Dépôts et cautionnements versés	33 634	32 734	32 734
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	45 391	45 629	45 210
- Avances et acomptes au personnel	980 353	741 169	979 494
- Autres créances sur le personnel	3 010	3 010	1 622
- Etat, TCL en cours de restitution	0	0	0
- Etat, crédit de TVA	255 723	123 931	0
- Etat, crédit de IS	0	566 833	10 031
- TVA à facturer sur avances et acomptes reçus des clients	1 403 524	1 195 356	1 369 138
- Frais de syndic	1 389	1 389	1 389
- Prestataires Assurances	457 408	2 280 809	1 418 771
- Autres comptes débiteurs	380 451	380 451	380 451
- Produits à recevoir	130 941	180 349	209 527
- Compte d'attente	24 302	25 899	23 608
- Charges constatées d'avance	263 122	285 893	281 491
Total brut	5 006 261	6 650 636	6 055 598
A déduire			
- Provisions pour dépréciation	(438 371)	(438 371)	(438 371)
Total net	4 567 890	6 212 265	5 617 227

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Banques, découverts	325	11 657 176	144 622
Total	325	11 657 176	144 622

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Avances et acomptes reçus des clients	8 790 490	7 486 706	8 575 130
Total	8 790 490	7 486 706	8 575 130

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et les dettes rattachées, se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Emprunts			
- Banques locales	227 252 905	226 184 017	231 621 192
- Banques étrangères	48 284 612	37 895 911	53 656 284
- Emprunts obligataires	96 511 600	105 888 400	117 085 200
- Certificats de Leasing	0	29 000 000	0
- Certificats de dépôt	5 000 000	13 500 000	5 000 000
- Crédits de leasing	141 794	0	0
Total emprunts	377 190 910	412 468 328	407 362 676
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 296 144	1 561 577	1 745 624
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	2 019 543	1 381 991	2 294 107
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 847 999	3 288 891	4 175 269
- Intérêts courus sur certificats de leasing	0	130 181	0
- Intérêts courus sur certificats de dépôts	241 916	246 751	87 623
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	0	(184 388)	0
Total dettes rattachées	7 405 601	6 425 002	8 302 623
Total général	384 596 512	418 893 330	415 665 299

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans les tableaux suivants :

(1) Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES					216 621 192	92 850 000	92 218 287	217 252 905	101 475 860	115 777 045
* ATTIJARI BANK 16/01	2 000 000	DT	5 ANS	7,20%	100 000	0	100 000	0	0	0
* ATTIJARI BANK 16/02	5 000 000	DT	5 ANS	7,20%	500 000	0	500 000	0	0	0
* ATTIJARI BANK 16/03	2 000 000	DT	5 ANS	7,20%	200 000	0	200 000	0	0	0
* ATTIJARI BANK 16/04	3 000 000	DT	5 ANS	7,20%	450 000	0	300 000	150 000	0	150 000
* ATTIJARI BANK 16/05	2 000 000	DT	5 ANS	7,00%	300 000	0	200 000	100 000	0	100 000
* ATTIJARI BANK 16/06	4 000 000	DT	5 ANS	7,00%	600 000	0	400 000	200 000	0	200 000
* ATTIJARI BANK 16/07	2 000 000	DT	5 ANS	7,00%	400 000	0	200 000	200 000	0	200 000
* ATTIJARI BANK 16/08	3 000 000	DT	5 ANS	7,00%	600 000	0	300 000	300 000	0	300 000
* ATTIJARI BANK 16/09	5 000 000	DT	5 ANS	7,00%	1 000 000	0	500 000	500 000	0	500 000
* ATTIJARI BANK 16/10	5 000 000	DT	5 ANS	7,00%	1 000 000	0	500 000	500 000	0	500 000
* ATTIJARI BANK 17/01	5 000 000	DT	5 ANS	7,00%	1 250 000	0	500 000	750 000	0	750 000
* ATTIJARI BANK 17/02	5 000 000	DT	5 ANS	7,00%	1 500 000	0	500 000	1 000 000	0	1 000 000
* ATTIJARI BANK 17/03	5 000 000	DT	5 ANS	7,00%	1 500 000	0	500 000	1 000 000	0	1 000 000
* ATTIJARI BANK 17/04	2 500 000	DT	5 ANS	7,00%	789 473	0	263 158	526 315	0	526 315
* ATTIJARI BANK 17/05	2 500 000	DT	5 ANS	7,00%	789 486	0	263 156	526 330	0	526 330
* ATTIJARI BANK 18/01	10 000 000	DT	5 ANS	7,00%	5 000 000	0	1 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 18/02	10 000 000	DT	5 ANS	7,00%	5 263 165	0	1 052 630	4 210 535	2 105 275	2 105 260
* ATTIJARI BANK 18/03	20 000 000	DT	5 ANS	8,20%	12 000 000	0	2 000 000	10 000 000	6 000 000	4 000 000
* ATTIJARI BANK 19/01	15 000 000	DT	5 ANS	9,00%	10 500 000	0	1 500 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* ATTIJARI BANK 19/02	10 000 000	DT	5 ANS	9,00%	7 894 740	0	1 052 630	6 842 110	4 736 850	2 105 260
* ATTIJARI BANK 19/03	10 000 000	DT	5 ANS	9,50%	8 000 000	0	1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 19/04	10 000 000	DT	5 ANS	9,50%	8 000 000	0	1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 20/01	5 000 000	DT	4 ANS	9,00%	4 166 669	0	555 554	3 611 115	2 500 007	1 111 108
* ATTIJARI BANK 21/01	11 000 000	DT	5 ANS	9,00%		11 000 000	0	11 000 000	8 800 000	2 200 000
* Crédits Directs, ATTIJARI BANK				(TMM+1%)	44 000 000	51 850 000	51 850 000	44 000 000	0	44 000 000
TOTAL ATTIJARI BANK					115 803 533	62 850 000	66 237 128	112 416 405	42 142 132	70 274 273
* BIAT 17-01	15 000 000	DT	5 ANS	TMM+2,5%	6 000 000	0	1 500 000	4 500 000	1 500 000	3 000 000
* BIAT 18-01	10 000 000	DT	5 ANS	TMM+2,5%	4 000 000	0	1 000 000	3 000 000	1 000 000	2 000 000
* BIAT 20-01	15 000 000	DT	5 ANS	TMM+2,5%	15 000 000	0	1 500 000	13 500 000	10 500 000	3 000 000
TOTAL BIAT					25 000 000	0	4 000 000	21 000 000	13 000 000	8 000 000

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* AMEN BANK 16-1	2 000 000	DT	5ANS	TMM+2,5%	458 364	0	225 313	233 050	0	233 050
* AMEN BANK 16-2	3 000 000	DT	5ANS	TMM+2,5%	684 863	0	336 651	348 211	0	348 211
* AMEN BANK 17-01	2 000 000	DT	5ANS	TMM+2,5%	477 395	0	234 653	242 741	0	242 742
* AMEN BANK 17-02	1 500 000	DT	5ANS	TMM+2,5%	375 118	0	184 411	190 706	0	190 706
* AMEN BANK 17-03	1 500 000	DT	5ANS	TMM+2,5%	375 233	0	184 413	190 820	0	190 820
* AMEN BANK 17-04	2 000 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	793 270	0	215 560	577 709	120 179	457 531
* AMEN BANK 17-05	1 000 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	449 118	0	105 666	343 452	119 097	224 355
* AMEN BANK 18-01	2 000 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	939 111	0	220 931	718 180	249 052	469 128
* AMEN BANK 18-02	2 000 000	DT	5ANS	TMM+2,43%	1 320 178	0	194 591	1 125 587	707 922	417 665
* AMEN BANK 19-01	1 000 000	DT	5ANS	TMM+2,48%	631 579	0	105 263	526 316	315 789	210 526
* AMEN BANK 19-02	2 000 000	DT	5ANS	TMM+2,85%	1 263 158	0	210 526	1 052 632	631 579	421 053
* AMEN BANK 19-03	1 000 000	DT	5ANS	TMM+3%	800 000	0	100 000	700 000	500 000	200 000
* AMEN BANK 19-04	9 000 000	DT	5ANS	TMM+3%	7 105 263	0	947 368	6 157 895	4 263 158	1 894 737
* AMEN BANK 20-01	10 000 000	DT	5ANS	TMM+1%	10 000 000	0	1 666 667	8 333 333	5 000 000	3 333 333
TOTAL AMEN BANK					25 672 648	0	4 932 015	20 740 633	11 906 776	8 833 857
* BANQUE DE TUNISIE 16/01	4 000 000	DT	5ANS	TMM+2,5%	400 000	0	400 000	0	0	0
* BANQUE DE TUNISIE 17/01	3 000 000	DT	5ANS	TMM+2,5%	750 000	0	300 000	450 000	0	450 000
* BANQUE DE TUNISIE 17/02	2 000 000	DT	5ANS	TMM+2,5%	1 071 410	0	142 860	928 550	642 830	285 720
* BANQUE DE TUNISIE 17/03	3 000 000	DT	5ANS	TMM+2,6%	1 200 000	0	300 000	900 000	300 000	600 000
* BANQUE DE TUNISIE 18/01	5 000 000	DT	5ANS	TMM+2,6%	2 250 000	0	500 000	1 750 000	750 000	1 000 000
* BANQUE DE TUNISIE 19/01	2 000 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	1 400 000	0	200 000	1 200 000	800 000	400 000
* BANQUE DE TUNISIE 19/02	1 500 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	1 050 000	0	150 000	900 000	600 000	300 000
* BANQUE DE TUNISIE 19/03	1 500 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	1 166 664	0	166 668	999 996	666 660	333 336
* BANQUE DE TUNISIE 19/04	5 000 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	4 000 000	0	500 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
* BANQUE DE TUNISIE 20/01	5 000 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	4 500 000	0	500 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
* BANQUE DE TUNISIE 20/01	5 000 000	DT	5ANS	TMM+2,75%		5 000 000	0	5 000 000	4 000 000	1 000 000
TOTAL BT					17 788 074	5 000 000	3 159 528	19 628 546	13 259 490	6 369 056
* BTL17-01	3 000 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	900 000	0	300 000	600 000	0	600 000
TOTAL BTL					900 000	0	300 000	600 000	0	600 000

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise	Durée de	Taux	Solde en début	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période
-------------	-------------------	--------	----------	------	----------------	--------------	----------------	--------	----------------

(2) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques étrangères

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES ETRANGERES</u>					<u>53 656 284</u>	<u>0</u>	<u>5 371 672</u>	<u>48 284 612</u>	<u>32 610 155</u>	<u>15 674 457</u>
* BAD 1	4 723 521	EURO	10ANS	4,72%	1 349 577	0	337 394	1 012 183	337 394	674 789
* BAD 2	1 245 961	EURO	10ANS	4,33%	444 986	0	88 997	355 989	177 994	177 994
TOTAL BAD					1 794 563	0	426 392	1 368 172	515 389	852 783
* SANAD 15-01	9 521 605(dt)	EURO	10ANS	8,00%	0	0	0	0	0	0
* SANAD 18-01	21 693 000(dt)	EURO	5ANS	10,00%	14 461 998	0	2 410 334	12 051 664	7 230 996	4 820 668
* SANAD 20-01	22190000(dt)	EURO	5ANS	10,23%	22 190 000	0	0	22 190 000	17 258 887	4 931 113
TOTAL SANAD					36 651 998	0	2 410 334	34 241 664	24 489 884	9 751 781
* GGF 18-01	9 816 000 (dt)	EURO	5ANS	9,86%	6 544 003	0	1 090 666	5 453 338	3 272 007	2 181 331
* GGF 19-01	10 110 000 (dt)	EURO	5ANS	9,87%	8 665 719	0	1 444 281	7 221 438	4 332 876	2 888 562
TOTAL GGF					15 209 722	0	2 534 946	12 674 776	7 604 883	5 069 893
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES					270 277 476	92 850 000	97 589 959	265 537 517	134 086 015	131 451 502

NOTE 13 (SUITE) : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>										
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG C	9 950 000	DT	5ANS	7,35%	1 990 000	0	1 990 000	0	0	0
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG B	10 632 000	DT	7ANS	7,75%	2 126 400	0	0	2 126 400	0	2 126 400
* Emprunt obligataire 2015-1 B	17 918 000	DT	7ANS	7,80%	7 167 200	0	3 583 600	3 583 600	0	3 583 600
* Emprunt obligataire 2016-1 A	4 850 000	DT	5ANS	7,50%	1 570 000	0	0	1 570 000	0	1 570 000
* Emprunt obligataire 2016-1 B	25 150 000	DT	7ANS	7,75%	13 290 000	0	0	13 290 000	8 860 000	4 430 000
* Emprunt obligataire 2016-2 A	14 240 000	DT	5ANS	7,65%	5 696 000	0	2 848 000	2 848 000	0	2 848 000
* Emprunt obligataire 2016-2 C	15 760 000	DT	7ANS	7,85%	12 608 000	0	3 152 000	9 456 000	6 304 000	3 152 000
* Emprunt obligataire 2017-1 A	6 094 000	DT	5ANS	7,75%	2 437 600	0	0	2 437 600	1 218 800	1 218 800
* Emprunt obligataire 2017-1 B	10 000 000	DT	5ANS	TMM+2,35%	4 000 000	0	0	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2017-1 C	4 000 000	DT	7ANS	7,90%	3 200 000	0	0	3 200 000	2 400 000	800 000
* Emprunt obligataire 2018-1 A	1 680 000	DT	5ANS	8,20%	1 008 000	0	336 000	672 000	336 000	336 000
* Emprunt obligataire 2018-1 B	18 320 000	DT	5ANS	TMM+2,30%	10 992 000	0	3 664 000	7 328 000	3 664 000	3 664 000
* Emprunt obligataire 2018-1 C	5 000 000	DT	7ANS	8,35%	5 000 000	0	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
* Emprunt obligataire 2019-1 A	8 700 000	DT	5ANS	11,00%	6 960 000	0	1 740 000	5 220 000	3 480 000	1 740 000
* Emprunt obligataire 2019-1 B	11 300 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	9 040 000	0	2 260 000	6 780 000	4 520 000	2 260 000
* Emprunt obligataire 2020-1 sub	30 000 000	DT	5ANS	10,25%	30 000 000	0	0	30 000 000	24 000 000	6 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES					117 085 200	0	20 573 600	96 511 600	59 782 800	36 728 800
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>										
* Certificats de Leasing CERTIFICAT LEASING WIFAK BANK	5 000 000				15 000 000	10 000 000	15 000 000	10 000 000	0	10 000 000
* CERTEFICAT DE DEPOT CD/HEJER TNANI	1 000 000				1 000 000	0	0	1 000 000	0	1 000 000
CD/COMPAGNIE NOUVELLE ASSURANCE	4 000 000				4 000 000		0	4 000 000	4 000 000	0
* Contrat N°: BH LEASING LM01568490					0	165 352	23 557	141 795	92 443	49 352
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS					20 000 000	10 165 352	15 023 557	15 141 795	4 092 443	11 049 352
TOTAL GENERAL					407 362 676	103 015 352	133 187 117	377 190 912	197 961 258	179 229 654

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs de biens objet de contrats de leasing, se présente comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Factures d'achats	7 037 924	2 836 371	2 491 612
- Effets à payer	41 289 873	22 236 870	43 021 902
Total	48 327 797	25 073 241	45 513 514

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Personnel, rémunérations dues	26 326	26 326	26 326
- Personnel, autres charges à payer	330 009	255 719	224 068
- Etat, retenues sur salaires	55 116	52 823	125 721
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	425 941	337 584	462 825
- Etat, impôts sur les bénéficiaires	1 182 896	0	27 118
- Contribution conjoncturelle	142 568	300	68 855
- Contribution covid	0	29 561	0
- Etat, autres impôts et taxes à payer	199 746	183 995	150 886
- Etat, TVA à payer	0	0	227 496
- Etat, TCL à payer	17 805	11 886	20 839
- CC ASSOCIER	713	610	610
- C.N.S.S	337 217	319 787	320 773
- CAVIS	49 756	48 896	44 008
- Autres comptes créditeurs	8 630	9 687	25 430
- Remboursement assurance groupe	30 765	33 194	20 852
- Remboursement assurance vie	1 194	662	1 209
- Provisions sur jetons de présence à payer	42 000	42 000	42 000
- Diverses charges à payer	1 370 223	1 019 047	906 613
- Compte d'attente	274 662	192 001	281 152
- Caisse de compensation	2 462	2 386	4 635
- Produits constatés d'avance	253 306	189 717	235 097
- Prestataires de services	137 101	131 812	128 159
- Retenue de garantie	5 799	5 799	5 799
- Provisions pour passifs et charges	1 050 292	580 292	980 292
- Provisions pour départ à la retraite	829 762	348 878	336 378
Total	6 774 287	3 822 962	4 667 140

(*) La société Attijari Leasing a subi, courant 2020, un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019.

Faisant suite à ce redressement, la société a contesté certains chefs de redressement évoqués par les services de contrôle de la CNSS en date du 16 juillet 2020.

En couverture des risques éventuels liés à ces contrôles, et sur la base des évolutions récentes, la société « Attijari Leasing » a constaté les provisions jugées nécessaires.

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Capital social	27 500 000	27 500 000	27 500 000
- Primes d'émission	2 000 000	2 000 000	2 000 000
- Réserve légale	2 750 000	2 750 000	2 750 000
- Réserve spéciale de réinvestissement	18 000 000	15 500 000	15 500 000
- Réserve pour fonds social	202 745	132 136	69 029
- Effets des modifications comptables	0	0	0
- Résultats reportés	3 203 838	4 100 197	4 100 197
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	53 656 582	51 982 334	51 919 226
Résultat de l'exercice	3 115 426	(425 347)	3 228 640
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	56 772 008	51 556 987	55 147 866
<u>Résultat par action:</u>			
Résultat de la période (1)	3 115 426	(425 347)	3 228 640
Nombre d'actions (2)	2 750 000	2 750 000	2 750 000
<u>Résultat par action (1) / (2)</u>	1,13	(0,15)	1,17

Le capital social s'élève au 30 juin 2021, à 27.500.000 Dinars composé de 2.750.000 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars, libérée en totalité.

- **La réserve légale** a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- **La réserve spéciale de réinvestissement** a été constituée par prélèvement sur les résultats. Elle englobe les bénéfices réinvestis et ayant fait l'objet d'un dégrèvement fiscal.
- **La réserve pour fonds social** est destinée à financer des opérations, au profil du personnel, non remboursables.

- **Le résultat par action**, est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé, correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tel que défini par les normes comptables. Voir tableau de mouvements ci-joint :

NOTE 16 (SUITE) : CAPITAUX PROPRES**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**
ARRETE AU 30 JUIN 2021
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale de réinvestissement	Fond Social	Résultats Reportés	Résultat de l'exercice	Total
CAPITAUX PROPRES au 31-12-2020	27 500 000	2 750 000	2 000 000	15 500 000	69 029	4 100 197	3 228 640	55 147 866
Affectation approuvée par l'AGO du 29/04/2021				2 500 000		478 640	(3 228 640)	(250 000)
Dividende au titre de l'année 2020						(1 375 000)		(1 375 000)
Prélèvement sur fonds social					133 716			133 716
Résultat au 30/06/2021							3 115 426	3 115 426
CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	27 500 000	2 750 000	2 000 000	18 000 000	202 745	3 203 837	3 203 837	56 772 008

NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
- Intérêts conventionnels	27 491 123	22 653 502	51 308 563
- Intérêts intercalaires	1 224	1 512	1 710
- Intérêts de retard	1 144 927	736 309	1 990 557
- Marge non facturer covid-19	208 974	3 030 815	725 451
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	28 846 248	26 422 138	54 026 281
- Intérêts inclus dans les loyers	(1 105 752)	(1 092 500)	(1 124 831)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	653 486	323 361	520 969
<u>Variation des produits réservés</u>	(452 266)	(769 139)	(603 862)
<u>Total des revenus de leasing</u>	28 393 982	25 652 999	53 422 419

NOTE 18 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus de factoring, se présente ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
- Commissions de factoring	169 927	52 063	255 139
- Intérêts de financement	645 573	775 911	1 567 519
<u>Total revenus de factoring</u>	815 500	827 974	1 822 658

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation, se présente ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	306 073	231 394	534 622
- Commissions d'assurance	0	0	0
- Frais divers sur dossiers	945 297	1 002 824	2 018 652
- Autres produits d'exploitation	287	4 185	9 126
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	1 251 657	1 238 404	2 562 400

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	3 328 458	5 121 284	9 328 704
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	10 364 339	11 685 237	22 273 479
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 454 322	1 881 814	4 645 607
- Autres charges financières et assimilés	95 217	0	151 523
- Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	372 632	208 901	591 836
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	16 614 968	18 897 236	36 991 149
- Intérêts des comptes courants	78	195 063	456 573
- Intérêts sur opérations de financement	254 012	462 722	905 630
<u>Total des autres charges financières</u>	254 090	657 785	1 362 203
<u>- Intérêts sur opérations de financement (produits)</u>	0	0	0
<u>Total général</u>	16 869 058	19 555 021	38 353 352

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
- Dividendes sur titres SICAV	55 751	65 805	56 783
- Plus-values sur cession de titres SICAV	189 942	66 183	274 788
- Moins-values réalisées sur cession de titres SICAV	0	0	(122 248)
- Moins-values latentes sur titres SICAV	(104 123)	(26 264)	0
- Plus-values latentes sur titres SICAV	0	0	88 767
- Revenus des certificats de dépôt	321 506	196 527	196 527
- Intérêts sur emprunts obligataires	33 762	27 089	53 706
- Intérêts des comptes courants	44 995	199 693	360 824
<u>Total</u>	541 833	529 033	909 147

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Salaires et compléments de salaires	3 524 168	3 125 279	5 907 004
- Rémunérations du personnel détaché	296 500	375 000	644 312
- Charges connexes aux salaires	117 420	54 340	57 521
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	662 298	615 884	1 086 590
- Autres charges sociales	575 529	98 067	191 103
- Assurance vie	0	35 763	0
- Transfert de charges	(1 466)	(10 513)	(22 592)
Total	5 174 449	4 293 820	7 863 938

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Achat de matières et fournitures	71 651	85 560	197 471
Total des achats	71 651	85 560	197 471
- Locations	59 332	60 326	121 864
- Charges locatives et de copropriété	22 432	18 401	42 049
- Entretien et réparations	66 699	62 565	125 148
- Primes d'assurances	147 815	79 787	274 162
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	7 082	6 729	7 439
Total des services extérieurs	303 360	227 808	570 663
- Formations	15 549	4 660	36 740
- Personnel extérieur à l'entreprise	5 065	6 116	11 895
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	249 160	254 123	788 186
- Publicités, publications, relations publiques	211 231	240 351	377 613
- Transports	35 147	30 753	63 801
- Déplacements, missions et réceptions	10 168	7 914	15 078
- Frais postaux et de télécommunications	77 496	69 573	100 903
- Services bancaires et assimilés	76 550	227 675	167 373
- Documentations	2 917	1 222	4 935
Total des autres services extérieurs	683 282	842 387	1 566 524
- Jetons de présence	50 000	50 000	100 000
- Rémunération comité d'audit	9 375	9 375	18 750
- Rémunération comité de risque	9 375	9 375	18 750
- Rémunération comité de crédit	0	0	0

Total des charges diverses	68 750	68 750	137 500
- Impôts et taxes sur rémunérations	98 949	93 763	143 847
- T.C.L	106 100	87 854	198 235
- Droits d'enregistrement et de timbres	63 555	29 215	59 373
- Autres impôts et taxes	5 133	5 603	9 288
Total des impôts et taxes	273 737	216 435	410 743
Total général	1 400 780	1 440 940	2 882 900

NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles & incorporelles	296 160	257 145	527 513
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	0	9 188	13 781
Total	296 160	266 332	541 294

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR LA CLIENTELE ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions, se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	3 414 854	4 328 617	5 633 209
- Dotations aux provisions additionnelles	0	0	334 954
- Dotations aux provisions collectives	610 946	0	1 116 576
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 954 461)	(1 528 544)	(2 435 607)
- Créances radiées	1 022 097	679 488	2 020 885
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(960 394)	(630 232)	(1 995 014)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	(54 931)	(46 408)	(122 541)
- Dotations aux provisions affectées aux comptes adhérents	140 828	144 785	218 239
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	2 218 939	2 947 706	4 770 701

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes aux provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Dotations aux provisions pour passifs et charges	70 000	175 000	575 000
- Dotations aux provisions pour dépréciation des actions cotés	84 480	(18 900)	0
- Reprise de provisions pour dépréciation des actions cotés	0	0	(253 680)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	0	0	100 000
Total	154 480	156 100	421 320

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires, est le suivant :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	61 741	0	15 940
- Revenus des immeubles	30 000	25 000	61 600
- Apurement de comptes	101 284	160 920	416 183
- Autres produits	8 389	9 200	21 599
Total	201 414	195 120	515 322

NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires, est le suivant :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Autres	438	1 256	6 746
Total	438	1 256	6 746

NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2021 est calculé, conformément aux dispositions du droit commun au taux 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0.2% du chiffre d'affaires toutes taxes comprises.

NOTE 30 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Impayés sur créances de leasing en début de période	40 716 484	40 545 101	40 545 101
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	(43 737 565)	(50 730 974)	(40 716 484)
- Effets impayés et à l'encaissement en début de période	44 249	44 249	44 249
- Effets impayés et à l'encaissement en fin de période	(44 249)	(44 249)	(44 249)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(8 575 130)	(8 183 787)	(8 183 787)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	8 790 490	7 486 706	8 575 130
- Créances radiées en début de période	434 846	434 846	434 846
- Créances radiées en fin de période	(434 846)	(434 846)	(434 846)
- Plus ou moins-values sur relocation	228 839	55 699	31 672
- Intérêts constatés d'avance en début de période	(3 006 291)	(2 522 918)	(2 522 918)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	2 598 335	1 756 810	3 006 291
- Produit à recevoir en début de période	881 928	0	0
-Produit à recevoir en fin de période	(1 090 902)	(3 187 293)	(881 928)
- TVA collectée	22 757 579	19 137 162	40 905 245
- TVA à facturer sur avances et acomptes reçus des clients	(34 385)	111 299	(62 483)
- Loyers encaissés	136 058 099	116 393 386	240 799 614
- Intérêts de retard	1 144 927	736 309	1 990 559
-marge non facturer Covid-19	208 974	3 030 815	725 451
- Créances virées en Pertes	(1 022 097)	(679 488)	(2 020 885)
- Encours financiers virées en pertes	577 780	278 486	2 110 904
- Commissions encourues	(25 000)	(90 000)	(241 626)
- Remboursement des valeurs résiduelles	1 267	1 055	2 993
- Consolidations	(89 888)	(212 100)	(651 238)
- Remboursements anticipés	6 442 589	5 817 191	12 338 938
- Produits sur Cessions anticipées	306 073	231 394	534 622
- Autres produits d'exploitation	945 584	1 007 009	2 027 778
Encaissements reçus des clients	164 077 690	130 981 863	298 312 949

NOTE 31 : ENCAISSEMENTS RECUS DES ACHETEURS FACTORES

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Encours de Financement des adhérents en début de période	11 306 847	11 377 865	11 377 865
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	(12 261 848)	(10 816 982)	(11 306 847)
- Produits constatés d'avance en début de période	(235 097)	(251 627)	(251 627)
- Produits constatés d'avance en fin de période	253 306	189 717	235 097
- Revenus du factoring	815 500	827 974	1 822 658
- Variations des agios réservés	(2 042)	89 450	63 796
- Financement des adhérents	22 238 717	19 948 363	45 657 292
- TVA collectée	31 898	26 887	60 663
Encaissements reçus des acheteurs factorés	22 147 282	21 391 647	47 658 897

NOTE 32 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	45 513 514	41 437 948	41 437 948
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	(48 327 797)	(25 073 242)	(45 513 514)
- Fournisseurs, avances en début de période	(45 210)	(53 971)	(53 971)
- Fournisseurs, avances en fin de période	45 391	45 628	45 210
- Investissements pour financement de contrats de leasing	107 099 726	70 323 941	173 168 024
- TVA sur Investissements	16 450 155	11 138 485	27 994 297
Décaissements pour financement de contrats de leasing	120 735 780	97 818 789	197 077 993

NOTE 33 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Prestataires Assurances en début de période	(1 418 771)	(2 475 034)	(2 475 034)
- Prestataires Assurances en fin de période	457 408	2 280 809	1 418 771
- Avances et acomptes au personnel en début de période	(981 116)	(915 510)	(915 510)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	983 363	744 179	981 116
- Charges constatées d'avance en début de période	(281 490)	(86 328)	(86 328)
- Charges constatées d'avance en fin de période	263 122	285 892	281 491
- Personnel, rémunérations dues en début de période	26 326	26 326	26 326
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(26 326)	(26 326)	(26 326)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	224 068	226 450	226 450
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	(330 009)	(255 719)	(224 068)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	125 721	121 139	121 139
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	(55 116)	(52 823)	(125 721)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	462 825	637 932	637 932
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(425 941)	(337 584)	(462 825)
- C.N.S.S en début de période	320 773	291 768	291 768
- C.N.S.S en fin de période	(337 217)	(319 787)	(320 773)
- CAVIS en début de période	44 008	39 595	39 595
- CAVIS en fin de période	(49 756)	(48 896)	(44 008)
- Diverses Charges à payer en début de période	906 613	620 171	620 171
- Diverses Charges à payer en fin de période	(1 370 223)	(1 019 047)	(906 613)
- TVA, payées sur biens et services	258 892	286 503	814 437
- Charges de personnel	4 681 065	4 281 320	7 863 938
- Autres charges d'exploitation	1 400 780	1 440 940	2 882 900
- Impôts et taxes	(273 737)	(216 435)	(410 743)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	4 605 263	5 529 537	10 208 086

NOTE 34 : INTERETS PAYES

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Frais d'émission des emprunts	25 794	25 000	761 615
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	4 175 269	5 486 186	5 486 186
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	(3 847 999)	(3 288 891)	(4 175 269)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	1 745 624	1 650 663	1 650 663
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	(1 296 144)	(1 561 577)	(1 745 624)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	2 294 107	1 595 786	1 595 786
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	(2 019 543)	(1 381 991)	(2 294 107)
- Intérêts courus sur certificats de leasing en début de période	0	157 349	157 349
- Intérêts courus sur certificats de leasing en fin de période	0	(130 181)	0
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en début de période	87 624	94 291	94 291
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en fin de période	(241 916)	(246 751)	(87 622)
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en début de période	0	(37 287)	(37 287)
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en fin de période	0	184 388	0
- Charges financières	16 869 058	19 555 021	38 353 352
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	(372 632)	(208 901)	(591 837)
Intérêts payés	17 419 242	21 893 106	39 167 496

NOTE 35 : IMPOTS ET TAXES PAYES

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider en début de période	27 118	0	0
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider en fin de période	(1 182 896)	0	(27 118)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	150 886	138 480	138 480
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(199 746)	(183 995)	(150 886)
- Etat, Caisse de compensation en début de période	4 635	4 481	4 481
- Etat, Caisse de compensation en fin de période	(2 462)	(2 386)	(4 635)
- Etat, TCL à payer en début de période	20 839	18 754	18 754
- Etat, TCL à payer en fin de période	(17 805)	(11 886)	(20 839)
- Contributions conjoncturelles en début de période	68 855	73 902	73 902
- Contributions conjoncturelles en fin de période	(142 568)	(29 861)	(68 855)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en début de période	(10 031)	(573 072)	(573 072)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en fin de période (RS libérateur)	0	566 833	10 031
- TVA payées	6 928 307	7 792 173	12 022 599
- Impôts et taxes	273 737	216 435	410 743
- Contribution conjoncturelle	188 472	29 861	118 123
- Impôts sur les bénéfiques	1 494 284	87 841	803 306
Impôts et taxes payés	7 601 623	8 127 560	12 755 015

NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Placements en titres en début de période	32 745 198	5 211 480	5 211 480
- Placements en titres en fin de période	(2 839 725)	(497 000)	(32 745 198)
- Remboursement assurance groupe en début de période	(22 061)	(7 656)	(7 656)
- Remboursement assurance groupe en fin de période	31 959	33 856	22 061
- Produits à recevoir des tiers en début de période	209 527	300 211	300 211
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	(130 941)	(180 349)	(209 527)
- Autres comptes débiteurs en début de période	381 840	381 840	381 840
- Autres comptes débiteurs en fin de période	(381 840)	(381 840)	(381 840)
- Comptes d'attente en début de période	(257 542)	(182 084)	(182 084)
- Comptes d'attente en fin de période	250 360	166 102	257 542
- Provisions sur jetons de présence à payer en début de période	(42 000)	(42 000)	(42 000)
- Provisions sur jetons de présence à payer en fin de période	42 000	42 000	42 000
- Autres comptes créditeurs en début de période	(26 040)	(50 866)	(50 866)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	9 343	10 297	26 040
- Prestataires en début de période	(128 159)	(190 955)	(190 955)
- Prestataires en fin de période	137 101	131 812	128 159
- Dépôts et cautionnements en début de période	32 734	32 734	32 734
- Dépôts et cautionnements en fin de période	(33 634)	(32 734)	(32 734)
- Retenue de garantie en début de période	(5 799)	(5 799)	(5 799)
- Retenue de garantie en fin de période	5 799	5 799	5 799
- Produits des placements	470 746	387 086	813 065
- Frais d'augmentation du capital	0	0	0
- Autres produits d'exploitation	0	0	0
- Autres gains ordinaires	139 673	195 120	499 382
- Autres pertes ordinaires	(438)	(1 256)	(6 746)
- Immobilisations mise en rebut	0	0	0
Autres flux de trésorerie	30 588 100	5 325 798	(26 135 092)

NOTE 37 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISTIIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Investissements en Immobilisations incorporelles	1 800	93 760	207 311
- Investissements en Immobilisations corporelles	897 708	71 180	237 800
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	899 508	164 940	445 110

NOTE 38 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Cessions d'immobilisations corporelles	(1 328)	0	(1 060)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	61 741	0	15 940
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	60 413	-	14 880

NOTE 39 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	2 500 000	2 000 000	2 000 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	2 500 000	2 000 000	2 000 000

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Dividendes et tantièmes	1 375 000	0	0
- Prélèvement sur fonds social	116 284	103 388	166 496
Dividendes et autres distributions	1 491 284	103 388	166 496

NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Banques	12 453 006	9 719 825	3 364 998
- Caisses	10 188	6 356	3 498
- Banques, découverts	(325)	(11 657 176)	(144 622)
Liquidités et équivalents de liquidités	12 462 869	(1 930 995)	3 223 875

NOTE 42 : NOTE SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

A-Engagements donnés :

A-1 Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle

- **Opérations de Leasing :**

Les engagements de Financement en Faveur de la Clientèle s'élèvent au 30 juin 2021 à 21 111 751 DT et constituent des accords de financement en faveur de la clientèle, matérialisés par des contrats de leasing dûment signés et figurant parmi les Engagements hors bilan présentés au niveau du tableau de classification des créances sur la clientèle (voir note 5 Analyse et classification des créances sur la clientèle de Leasing).

- **Opérations de Factoring :**

Les engagements de Factoring s'élèvent au 30 juin 2021 à 1 677 759 DT et constituent des accords de financement en faveur de la clientèle (voir note Analyse et classification des créances sur la clientèle de Factoring).

A-2 Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts

Les engagements sur intérêts et commissions sur emprunts s'élèvent à 58 201 655 DT et constituent le total des intérêts et commissions qui vont être supportés par Attijari Leasing sur les échéances futures des emprunts en cours au 30 juin 2021.

B- Engagements reçus :

B-1- Garanties Reçues

Les garanties reçues s'élèvent au 30 juin 2021 à 25 068 932 DT et constituent des hypothèques reçues des clients, en garantie des financements accordés.

B-2- Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs

Les intérêts à échoir sur contrats actifs s'élèvent au 30 juin 2021 à 91 778 390 DT et constituent les intérêts inclus dans les loyers futurs (voir note 5 Analyse par maturité).

B-3- Valeurs des biens, objet de leasing

Les valeurs des biens objet de leasing s'élèvent au 30 juin 2021 à 498 199 437 DT et constituent le cas échéant, des garanties pour le calcul des provisions sur créances. Elles sont calculées sur la base des prix d'acquisition et compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé (voir note 3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de Leasing).

C- Engagements réciproques :

C-1 Emprunts obtenus non encore encaissés :

Les financements obtenus et non encore encaissés s'élèvent au 30 juin 2021 à 60 000 000 DT et correspondent aux crédits suivants :

<u>Banque</u>	<u>Montant</u>
AL BARAKA BANK	40 000 000
AMEN BANK	10 000 000
BIAT	5 000 000
WIFAK BANK	5 000 000
Total	60 000 000

NOTE 43 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

43.1 Identification des parties liées :

Les parties liées à la société Attijari Leasing sont les actionnaires de référence exerçant sur les politiques opérationnelles et financières de celle-ci, une influence notable ainsi que les sociétés apparentées auxdits actionnaires et ayant des dirigeants communs avec Attijari Leasing. Ainsi Les personnes suivantes sont considérées comme étant des parties liées conformément à la norme comptable NCT 39 :

- **Attijari Bank** (Société Mère) ;
- **Attijari Sicar** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs et dans laquelle elle détient une participation) ;
- **Attijari Finances Tunisie** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs);
- **Attijari Intermédiation** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Immobilière** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Gestion** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Recouvrement** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Obligataire Sicav** (Société du groupe Attijari Bank) ;
- **Attijari FCPR Dynamique** (Société du groupe Attijari Bank) ;
- **Compagne Nouvelle Assurance** (Société du groupe Attijari Bank) ;
- **Société Générale Tunisienne d'Informatique** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Société Civile Immobilière El Hamd** (ayant des dirigeants communs);
- **Société De Services Automobile** (ayant des dirigeants communs) ;
- **Société Des viandes et d'élevage SOVIE** (ayant des dirigeants communs) ;

43.2 Description des transactions réalisées avec les parties liées au 30 juin 2021 :

Les transactions avec les parties liées, réalisées courant 2021, se présentent comme suit :

1. Transactions réalisées avec Attijari Bank

1.1 Convention de prestations de services avec Attijari Bank

Le 28 aout 2018, Attijari Leasing a signé avec Attijari Bank, une convention de prestations de services dans le domaine informatique pour la réalisation de ses projets de développement et d'infrastructures informatiques.

Attijari Leasing sera uniquement facturée au titre des services dont elle a effectivement bénéficié conformément à la grille de facturation prévue au niveau de l'annexe de la convention.

Le paiement est trimestriel. La facture envoyée par Attijari Bank la 1^{ère} semaine des mois d'avril, juillet, octobre et janvier doit être payée au plus tard après une semaine de sa réception.

Au 30 juin 2021, les charges relatives à cette convention s'élèvent à 44 128 DT HTVA

1.2 Convention cadre

Au cours de l'exercice 2008, Attijari Leasing a conclu une convention cadre avec « Attijari Bank » portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil.

Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits d'Attijari Leasing à travers le réseau commercial de la banque;
- Le traitement des dossiers de financement des clients d'Attijari Leasing ;
- Le suivi des règlements des loyers revenant à « Attijari Leasing » ;
- L'échange d'informations.

Au 30 juin 2021, les charges relatives à cette convention s'élèvent à 170 000 DT HTVA.

1.3 Convention de mise à disposition

Attijari Bank affecte au profit d'Attijari Leasing quatre employés dont 3 cadres et dont l'un d'eux occupe le poste de Directeur Général. Les décisions de détachement prévoient que les montants facturés par la banque correspondent aux salaires et charges sociales supportés.

Au titre de 2021 le coût correspondant refacturé par Attijari Bank s'élève 296 500 DT HTVA.

1.4 Contrats de leasing

Au 30 juin 2021, le cumul des contrats mis en force et non échus au profit d'Attijari Bank, s'élève à 1 234 822 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2020, à 581 052 DT.

2. Transactions réalisées avec Attijari Bank Sicar

2.1 FCR Attijari Leasing 1

Attijari Leasing a mis, le 22 mars 2012, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 1 000 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 1 »

En contrepartie, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 0,75% hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 5 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

Courant 2021 les prélèvements s'élèvent à 44 DT HTVA.

2.2 FCR Attijari Leasing 3

Attijari Leasing a mis, le 13 mars 2014, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 000 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 3 »

En contrepartie, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 0,75% hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 5 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

Courant 2021, les prélèvements s'élèvent à 1 693 DT HTVA.

2.3 FCR Attijari Leasing 4

Attijari Leasing a mis, le 23 mars 2015, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 500 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 4 »

En contrepartie, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré;
- Un prélèvement de 5 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

Courant 2021, les prélèvements s'élèvent à 1 836 DT HTVA.

2.4 FCR Attijari Leasing 5

Attijari Leasing a mis, le 17 mars 2016, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 1 000 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 5 »

En contrepartie, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré;
- Un prélèvement de 5 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

Courant 2021, les prélèvements s'élèvent à 642 DT HTVA.

2.5 FCR Attijari Leasing 6

Attijari Leasing a mis, le 21 mars 2017, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 000 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 6 »

En contrepartie, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 10 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

Courant 2021, les prélèvements s'élèvent à 2 712 DT HTVA.

2.6 FCR Attijari Leasing 7

La société « Attijari Leasing » a mis, le 07 mars 2018, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 500 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 7 »

En rémunération de sa gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte d'Attijari Leasing, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1 % hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 10 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

Courant 2021, les prélèvements s'élèvent à 459 DT HTVA.

2.7 FCR Attijari Leasing 8

La société « Attijari Leasing » a mis, le 18 mars 2019, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 500 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 8 »

En rémunération de sa gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte d'Attijari Leasing, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1 % hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 10 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

Courant 2021, les prélèvements s'élèvent à 2 572 DT HTVA.

2.8 FCR Attijari Leasing 9

Attijari Leasing a mis à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 000 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 9 »

En rémunération de sa gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte d'Attijari Leasing, Attijari Sicar perçoit :

Commission de gestion égale à :

- Une rémunération, sur la base de l'encours de fin de trimestre, de 0,5 % HT sur les placements financiers (SICAV, obligations, BTA, placement bancaire ...);
- Une rémunération sur la base de l'encours de fin de trimestre, de 0,75% HT sur les montants investis dans les projets nets des provisions éventuelles
- Commission de performance égale à : 10 % HT sur la plus-value de cession et les dividendes perçus sur les placements financiers dépassant le TMM moyen de l'année.

Courant 2021, les prélèvements s'élèvent à 3 048 DT HTVA

2.9 FCR Attijari Leasing 10

Attijari Leasing a mis à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 500 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 10 »

En rémunération de sa gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte d'Attijari Leasing, Attijari Sicar perçoit :

Commission de gestion égale à :

- Une rémunération, sur la base de l'encours de fin de trimestre, de 0,5 % HT sur les placements financiers (SICAV, obligations, BTA, placement bancaire ...);
- Une rémunération sur la base de l'encours de fin de trimestre, de 0,75% HT sur les montants investis dans les projets nets des provisions éventuelles
- Commission de performance égale à : 10 % HT sur la plus-value de cession et les dividendes perçus sur les placements financiers dépassant le TMM moyen de l'année.

Courant 2021, les prélèvements s'élèvent à 37 DT HTVA

2.10 Contrats de leasing

Au 30 juin 2021, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit d'Attijari Sicar, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 153 565 DT. L'encours financier de ce contrat s'élève, au 30 juin 2021, à 94 119 DT.

3. Transactions réalisées avec Attijari Finances Tunisie

3.1- Contrat de location d'immeuble

Attijari Leasing a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec Attijari Finances Tunisie en vertu duquel, elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m², situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1^{er} avril 2009 et renouvelable par tacite reconduction.

La location est consentie et acceptée pour la somme de 3 000 DT HTVA payable d'avance par trimestre comportant tous les frais afférents au syndic, l'eau et l'électricité

Le montant du loyer annuel sera majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année. La majoration sera calculée à partir du dernier montant de loyer servi.

Un avenant audit contrat a été signé le 25 Novembre 2015, en vertu duquel Attijari Finances Tunisie s'engage à occuper les locaux pendant une période ferme de cinq ans qui prendra fin le 31 mars 2021 moyennant une majoration du loyer de 7% l'an à compter du 1er avril 2016. A partir du mois d'avril 2021, le loyer annuel sera soumis à la majoration contractuelle initiale, soit 5%.

En cas de départ anticipé, soit avant le 31/03/2021, Attijari Finances Tunisie s'engage à payer le reliquat du montant des travaux engagés diminué du différentiel d'augmentation annuelle de loyer de 4,5% payé entre le 01/04/2016 et le 31/03/2021.

Les produits constatés à ce titre en 2021, s'élèvent à 30 000 DT HTVA.

3.2 Contrats de leasing

Au 30 juin 2021, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit de la société Attijari Finances Tunisie, qui n'est pas encore cédé, s'élève à 152 234 DT. L'encours financier de ce contrat s'élève, au 30 juin 2021, à 92 700 DT.

4. Convention de partenariat avec Attijari Immobilière

Attijari Leasing a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec Attijari Immobilière, en vertu de laquelle, Attijari Leasing confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances.

En contrepartie de ses prestations, Attijari Immobilière perçoit une commission de 4% hors taxes du prix de vente du bien. Courant 2021, aucune charge n'a été constatée à ce titre.

5. Convention de partenariat avec Attijari Intermédiation

Conformément au règlement du Conseil du marché financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières, Attijari Leasing en tant qu'émetteur a engagé Attijari

intermédiation en tant qu'intermédiaire agréé mandatée pour la tenue de ses comptes en valeurs mobilières.

En contrepartie des services rendus, Attijari intermédiation perçoit des honoraires fixés forfaitairement à 4 000 DT HTVA à régler au début de chaque année. Courant 2021, aucune charge n'a été constatée à ce titre. La charge constatée à ce titre en 2021, s'élèvent à 4 000 DT HTVA

6. Emprunts et certificats de dépôt

Les emprunts et certificats de dépôt se détaillent comme suit :

Montants en DT

Etablissements	Solde Début	Utilisation	Remboursement	Solde Fin
ATTIJARI BANK	115 803 533	62 850 000	66 237 128	112 416 405
COMPAGNIE NOUVELLE ASSURANCE	4 000 000	0	0	4 000 000
Total	119 803 533	62 850 000	66 237 128	116 416 405

Courant 2021, les intérêts relatifs constatés s'élèvent à 4 283 583 DT.

7. Contrats de leasing avec « Compagnie Nouvelle D'assurance »

Au 30 juin 2021, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 206 930 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2021, à 34 999 DT.

8. Contrats de leasing avec « Générale Tunisienne D'Informatique »

Au 30 juin 2021, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit de la société Générale Tunisienne d'Informatique et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 39 961 DT. L'encours financier de ce contrat s'élève, au 30 juin 2021, à 2 DT.

9. Contrats de Leasing avec des sociétés ayant des dirigeants communs avec Attijari Leasing

- La société « Civile Immobilière El Hamd »

Au 30 juin 2021, le cumul des contrats mis en force par Attijari Leasing et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 44 000 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2021, à 1 DT.

- La société « Des Viandes Et D'Elevage SOVIE »

Au 30 juin 2021, le cumul des contrats mis en force et non échus par Attijari Leasing s'élève à 219 854 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2021, à 69 620 DT.

NOTE 44 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 27 août 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2021

Messieurs les Actionnaires d'Attijari Leasing,

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société «Attijari Leasing» couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2021. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total de capitaux propres de 56 772 KDT et un résultat bénéficiaire de la période s'élevant à 3 115 KDT.

Ces comptes intermédiaires ont été arrêtés par le conseil d'administration du 27 Août 2021.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Attijari Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2021, l'état des engagements hors bilan, ainsi que l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « Attijari Leasing » au 30 juin 2021, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur la situation décrite au niveau de la note 15 aux états financiers intermédiaires se rapportant à une notification de redressement social subi en 2020 suite à un contrôle mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport. En couverture des risques éventuels liés à ces contrôles, et sur la base des évolutions récentes, la société « Attijari Leasing » a constaté les provisions jugées nécessaires.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 31 Aout 2021

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

AMC Ernst & Young

Noureddine HAJJI

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE : BH ASSURANCE

Siège social : Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord- Tunis -1003

La société BH ASSURANCE publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2021 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : M Tarek Zahaf (Groupement PROAUDIT & CMA) et M Chérif Ben Zina (CMC-DFK International).

Annexe n°1

Actifs du Bilan

	30/06/2021			30/06/2020	31/12/2020		
	brut	amortissement provisions	net	net	brut	amortissement provisions	net
AC 1 Actifs incorporels							
AC11 Investissements de recherche et développement							
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	4 125 127	2 571 432		1 792 838	3 992 196	2 190 892	1 801 304
AC13 Fonds commercial							
AC14 Acomptes versés							
	4 125 127	2 571 432	1 553 695	1 792 838	3 992 196	2 190 892	1 801 304
AC 2 Actifs corporels d'exploitation							
AC21 Installations techniques et machines		2 740 134	1 367 280	928 559	3 611 018	2 566 567	1 044 451
AC22 Autres installations, outillage et mobilier		427 803	79 666	51 835	476 184	409 828	66 356
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours							
	4 614 883	3 167 937	1 446 946	980 394	4 087 202	2 976 395	1 110 807
AC 3 Placements							
AC31 Terrains et constructions							
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4 848 531	2 023 426	2 825 105	3 001 707	4 848 531	1 935 850	2 912 681
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	7 592 437	4 707 460	2 884 977	3 243 389	7 592 437	4 529 727	3 062 710
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations							
AC321 Part dans des entreprises liées	12 332 421	2 318 720	10 013 701	11 005 821	12 332 421	2 026 600	10 305 821
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	15 922 500		15 922 500	12 520 000	11 942 500		11 942 500
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation							
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises							
AC33 Autres placements financiers							
AC331 Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	21 312 306	3 128 623	18 183 683	18 639 852	22 032 306	3 128 312	18 903 994
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	81 550 557	500 000	81 050 557	65 995 635	74 658 903	500 000	74 158 903
AC333 Prêts hypothécaires							
AC334 Autres prêts	1 436 891	300 000	1 136 891	1 086 789	1 495 073	300 000	1 195 073
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	14 668 022		14 668 022	62 000 000	39 168 022		39 168 022
AC336 Autres	21 265 876	1 924 505	19 341 371	16 458 140	18 615 876	1 871 073	16 744 803
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	717 044		717 044	662 124	708 829		708 829
	181 646 585	14 902 734	166 743 851	194 613 457	193 394 898	14 291 562	179 103 336
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférantes aux contrats en unité de compte							
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques							
AC510 Provisions pour primes non acquises	10 918 503		10 918 503	9 743 695	8 290 077		8 290 077
AC520 Provision d'assurance vie	43 017 287		43 017 287	38 302 032	42 055 887		42 055 887
AC530 Provision pour sinistres (vie)	13 354 002		13 354 002	12 047 403	11 888 709		11 888 709
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	10 163 887		10 163 887	14 153 840	13 909 020		13 909 020
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte							
	77 453 679		77 453 679	74 246 970	76 143 693		76 143 693
AC 6 CREANCES							
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe							
AC611 primes acquises et non émises	3 449 882		3 449 882	1 980 015	2 085 082		2 085 082
AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe	58 400 891	15 884 375	42 516 516	50 148 666	49 561 294	13 275 940	36 285 354
AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance							
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	6 508 689	760 238	5 748 451	2 840 684	3 811 086	760 238	3 050 848
AC63 Autres créances							
AC631 personnel	155 888		155 888	125 183	171 564		171 564
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	507 685		507 685	89 115	987 133		987 133
AC633 Débiteurs divers	993 217	58 405	934 812	1 403 093	763 194	58 405	704 789
AC64 Créances sur ressources spéciales							
	70 016 252	16 703 018	53 313 234	56 586 756	57 379 353	14 094 583	43 284 770
AC 7 Autres éléments d'actif							
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	53 071 097		53 071 097	2 452 046	36 478 361		36 478 361
AC72 Charges reportées							
AC721 Frais d'acquisition reportés	3 353 603		3 353 603	2 864 194	2 285 437		2 285 437
AC722 Autres charges à répartir							
AC73 Comptes de régularisation actif							
AC731 intérêts et loyers acquis non échus							
AC732 estimations de réassurances - acceptation	100 000		100 000	50 000	200 000		200 000
AC733 autres comptes de régularisation	5 151 733		5 151 733	5 550 719	6 367 857		6 367 857
AC74 Ecart de conversion							
AC75 Autres	562 066		562 066	386 235	1 951 217		1 951 217
	62 238 499		62 238 499	11 303 194	47 282 872		47 282 872
	400 095 025	37 345 121	362 749 904	339 523 609	382 280 214	33 553 432	348 726 782

Annexe n°2

Capitaux propres et passifs du bilan	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Capitaux propres			
CP1 capital social ou fonds équivalent	13 300 000	13 300 000	13 300 000
CP2 réserves et primes liées au capital	34 978 020	29 892 181	29 886 652
CP3 rachat d'actions propres			
CP4 autres capitaux propres	18 566 799	16 900 799	16 900 799
CP5 résultat reportés	721 175	478 906	478 906
total capitaux propres avant resultat de l'exercice	67 565 994	60 571 886	60 566 357
CP6 résultat de l'exercice	2 111 839	3 178 512	9 662 269
total capitaux propres avant affectation	69 677 833	63 750 398	70 228 626
Passif			
PA1 Autres passifs financiers			
PA11 emprunt obligataires			
PA12 TCN émis par l'entreprise			
PA13 autres emprunts			
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires			
PA22 provisions pour impôts			
PA23 autres provisions	168 565	168 565	168 565
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310 provision pour primes non acquises	30 790 858	27 519 606	24 243 004
PA320 provision pour assurance vie	111 899 685	96 521 939	105 779 336
PA330 provision pour sinistres (vie)	20 128 249	18 387 402	18 298 166
PA331 provision pour sinistres (non vie)	56 481 528	58 070 357	58 982 675
PA340 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)			
PA341 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non v	896 885	537 123	708 836
PA350 provision pour égalisation et équilibrage			
PA360 autres provisions technique (vie)			
PA361 autres provisions technique (non vie)			
	220 197 205	201 036 427	208 012 017
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte			
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	47 068 214	43 299 127	46 524 707
	47 068 214	43 299 127	46 524 707
PA6 Autres Dettes			
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe	5 153 288	3 762 574	4 359 435
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances	5 296 028	6 683 070	4 984 706
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance			
PA622 autres			
PA63 autres dettes			
PA631 dépôts et cautionnements reçues	444 249	320 667	330 958
PA632 personnel	26 426	34 078	15 117
PA633 etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques	1 692 669	3 150 797	3 936 791
PA634 créiteurs divers	7 029 417	9 786 539	4 771 174
PA64 ressources spéciales			
	19 642 077	23 737 725	18 398 181
PA7 Autres passifs			
PA71 comptes de régularisation passif			
PA710 report commissions reçues des reassureurs			
PA711 estimation de réassurance-rétrocession			
PA712 autres comptes de régularisation passif	5 996 010	7 531 367	5 394 686
PA72 écart de conversion	5 996 010	7 531 367	5 394 686
	362 749 904	339 523 609	348 726 782

Annexe 3

		OPERATIONS BRUTES 30/06/2021	CESSIONS ET RETROCESSIONS 30/06/2021	OPERATIONS NETTES 30/06/2021	OPERATIONS NETTES 30/06/2020	OPERATIONS NETTES 31/12/2020
Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie						
PRNV 1	<u>Primes acquises</u>					
PRNV11	Primes émises et acceptées	50 742 888	-10 715 324	40 027 564	35 091 358	68 801 335
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	-6 547 854	2 628 426	-3 919 428	-3 401 515	-1 578 531
		44 195 034	-8 086 898	36 108 136	31 689 843	67 222 804
PRNT3	<u>Produits de placements alloués , transférés de l'état de résultat</u>	2 473 824		2 473 824	2 565 880	4 800 572
PRNV2	<u>Autres produits techniques</u>					
CHNV1	<u>Charges de sinistres</u>					
CHNV11	Montants payés	-31 844 416	5 209 507	-26 634 909	-21 509 992	-43 368 501
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	2 501 147	-3 745 133	-1 243 986	-206 928	-1 364 066
		-29 343 269	1 464 374	-27 878 895	-21 716 920	-44 732 567
CHNV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	-172 915		-172 915		-376 917
CHNV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	-55 389		-55 389	-259 556	-614 271
CHNV 4	<u>Frais d'exploitation</u>					
CHNV41	Frais d'acquisition	-5 879 222		-5 879 222	-4 756 799	-8 280 395
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition	1 068 166		1 068 166	827 871	249 114
CHNV43	Frais d'administration	-9 351 612		-9 351 612	-8 963 875	-15 454 843
CHNV44	commission recues des réassureurs		2 768 069	2 768 069	2 440 155	3 596 914
		-14 162 668	2 768 069	-11 394 599	-10 452 648	-19 889 210
CHNV5	<u>Autres charges techniques</u>					
CHNV6	<u>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u>					
RTNV	Sous Total : Résultat technique de l'assurance non vie	2 934 617	-3 854 455	-919 838	1 826 599	6 410 411

Annexe n° 4

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie

		OPERATIONS BRUTES 30/06/2021	CESSIONS ET RETROCESSIONS 30/06/2021	OPERATIONS NETTES 30/06/2021	OPERATIONS NETTES 30/06/2020	OPERATIONS NETTES 31/12/2020
PRV 1	<u>Primes acquises</u>					
PRV11	Primes émises et acceptées	24711 624	-10882 334	13829 290	14488 086	24177 916
		24711 624	-10882 334	13829 290	14488 086	24177 916
PRV2	<u>Produits de placements</u>					
PRV 2 1	Revenus des placements	3704 395		3704 395	3423 354	7096 520
PRV 2 2	Produits des autres placements					
		3704 395		3704 395	3423 354	7096 520
PRV 2 3	Repise de correction de valeur sur placements					
PRV 2 4	Profits provenant de la réalisation des placements et de change					
PR V3	<u>Plus values non réalisées sur placements</u>					
PR V4	<u>Autres produits techniques</u>					
CHV1	<u>Charges de sinistres</u>					
CHV11	Montants payés	-11514 487	5533 757	-5980 730	-3130 210	-6095 719
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	-1830 083	1465 293	-364 790	10 710	-58 748
		-13344 570	6999 050	-6345 520	-3119 500	-6154 467
CHV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	-6120 349	961 400	-5158 949	-8107 177	-13610 719
CHV3	<u>Participation aux bénéfiques et ristournes</u>			0	-246 310	-246 310
CHV 4	<u>Frais d'exploitation</u>					
CHV41	Frais d'acquisition	-5377 514		-5377 514	-4734 774	-10139 850
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés					
CHV43	Frais d'administration	-1796 027		-1796 027	-2216 697	-3773 157
CHV44	commission recues des réassureurs		5379 682	5379 682	6024 413	11558 133
		-7173 541	5379 682	-1793 859	-927 058	-2354 874
CHV5	<u>Autres charges techniques</u>					
CH V9	<u>Charges de placements</u>					
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-709 539		-709 539	-579 968	-947 373
CHV 92	Correction de valeur sur placement	-353 468		-353 468	-645 693	-967 472
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements					
		-1063 007		-1063 007	-1225 661	-1914 845
CHV 10	Moins values non réalisées sur placements					
CHNT2	Produits de placements alloués , transférés à l'état de résultat					
RTV	Sous Total : Résultat technique de l'assurance vie	714 552	2457 798	3172 350	4285 734	6993 221

Annexe n°5

ETAT DE RESULTAT

		30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	-919 838	1 826 599	6 410 411
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	3 172 350	4 285 734	6 993 221
PRNT1	Produits des placements			
	PRN T11	4 173 174	4 370 424	8 264 619
CHNT1	charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)			
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-323 469	-357 366	-431 850
CHNT12	correction des valeur sur placements	-398 198	-824 324	-1 126 719
CHNT13	pertes provenant de la réalisation des placements			
CHNT2	Produits des placements alloués , transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de laréassurance non vie	-2 473 824	-2 565 880	-4 800 572
PRNT2	autres produits non techniques	37 938	35 250	46 763
CHNT3	autres charges non techniques	-186		-13 041
		3 267 947	6 770 437	15 342 832
CHNT4	impôts sur le résultat	-597 335	-1 277 715	-2 729 377
CHNT41	Impots sur placements	-507 573	-1 823 815	-2 312 994
		2 163 039	3 668 907	10 300 461
PRNT 4	Gains extraordinaires			
CHNT5	Pertes extraordinaires	-51 200	-490 395	-638 192
	Resultat net de l'exercice	2 111 839	3 178 512	9 662 269

Annexe n°6

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
- Encaissement des primes reçues des assurés	69 268 059	52 422 671	127 463 402
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-38 922 073	-25 369 909	-57 434 488
- Encaissement des primes reçues acceptations	15 731		41 698
- Sommes versées pour sinistres acceptations			
- Décaissements des primes pour les cessions	-4 548 256	-4 264 322	-7 435 200
- Encaissement des sinistres pour les cessions			
- Commissions versées aux intermédiaires	-9 921 238	-7 518 156	-17 145 009
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-7 168 075	-6 023 597	-11 447 040
- Encaissements liés à la cession des placements financiers			
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-8 181 956	-8 129 897	-12 029 221
- Produits financiers reçus	9 078 203	8 375 904	14 372 227
- Impôt sur les bénéfices payés	-2 087 796	-2 991 562	-7 548 491
- Autres mouvements		4 500	
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7 532 599	6 505 632	28 837 878
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>			
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles			4 500
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	-321 533	-842 832	-1 710 681
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-23 500 000	-101 500 000	-162 753 432
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	35 626 670	96 319 710	172 880 560
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	11 805 137	-6 023 122	8 420 947
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
- Encaissement suite à l'émission des actions	-2 745 000		-2 750 000
- Dividendes et autres distributions			
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	-2 745 000	0	-2 750 000
<u>Variation de trésorerie</u>	16 592 736	482 510	34 508 825
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	36 478 361	1 969 536	1 969 536
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	53 071 097	2 452 046	36 478 361

TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
ENGAGEMENTS RECUS			
Caution recus des agents généraux	58 331	58 331	42 107
Caution et garantie au titres des appels d'offres	311 711	311 711	313 859
ENGAGEMENTS DONNES			
Aval caution et garantie au titres des appels d'offres	380 217	583 121	525 135
Titres et actifs acquis avec engagement de revente			
Autres engagements sur titres , actifs ou revenus			
Autres engagements données			
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
Autres valeurs détenues pour compte de tiers			
	750 259	953 163	881 101

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 30/06/2021

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

DENOMINATION : « BH ASSURANCE »
SIEGE SOCIAL : Lot AFH BC 5 Centre Urbain Nord-Tunis
TELEPHONE : 71 184 200
FAX : 71 184 284
E-MAIL :contact @bh-assurance.com.
FORME JURIDIQUE : Société anonyme faisant appel public à l'épargne
NATIONALITE : Tunisienne
DATE DE CONSTITUTION : 15/09/1995
DUREE : 99 ans
CAPITAL SOCIAL : 13.300.000 de dinars divisés en 2 660.000 actions de valeur nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
EXERCICE SOCIAL : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
REGIME FISCAL : Droit commun
REGISTRE DE COMMERCE : B 150661997
MATRICULE FISCAL : 538 937 C/P/M/000
LEGISLATION APPLICABLE : Loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances

BRANCHES EXPLOITEES Toutes branches

PRINCIPAUX
REASSUREURS

- SCOR
- HANOVER RE
- CONTINENTAL RE
- TUNIS RE
- MAPFRE

2- CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. TRABELSI AHMED : Président du Conseil

- BH BANK
- BH SICAF
- BH EQUITY
- BH LEASING
- Mme LAARIBI HAIFA
- M. RADHOUANE ZOUARI
- M. TAREK CHERIF

3- DIRECTION GENERALE

- Mme Dalila BADER : Directeur Général

NOM ET SIEGE DE LA SOCIETE MERE QUI PUBLIE LES COMPTES CONSOLIDES

BH Bank, 18 Avenue Mohamed V -1080- Tunis

4- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

4-1 Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie :

- Un niveau de croissance de l'activité globale de la compagnie de 9,36% soit un Chiffre d'affaires qui s'est établi à un montant de 75,455 MD contre 68,998 MD en 2020, les branches groupe maladie (11.07%), incendie (17.09%), Transport (62.88%) ,vie (3.23 %) et automobile (9.29%) constituent les principaux vecteurs de cette croissance contre une régression de (2.89%) pour la branche risques divers .
- Régression sensible du résultat net qui passe de 3,179 MD enregistré en 2020 à 2,112 MD au 30 juin 2021.
- Régression sensible du résultat vie qui passe de 4,286 MD enregistré en 2020 à 3,172 MD fin juin 2021.
- Régression sensible du résultat non-vie qui passe de 1,827 MD enregistré en 2020 à -0.920 MD fin juin 2021.
- Des engagements techniques de 220,197 MD contre 201,036 MD fin juin 2020 soit un taux d'évolution de 9,53 %.
- Les sinistres payés passant de 27,318 MD à 43,359 MD soit une évolution 58.72% par rapport à 2020 les charges de prestations de la branche vie (117.32 %), groupe maladie (21,53%) ; automobile (25.73%) constituent les principaux vecteurs de cette aggravation.
- Des produits financiers passant de 7,794 MD fin juin 2020 à 7 ,878MD au 30 juin 2021.

5- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société «BH ASSURANCE» sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

6- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société «BH ASSURANCE» sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

6.1- Actifs Incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

6.2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	linéaire
Matériel informatique	3 ans	linéaire
Matériel de transport	5 ans	linéaire
Agencements aménagements et Installations	10 ans	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 500 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

6.3- Placements Financiers

Règles de prise en compte

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le coût de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du coût de revient est réputée être la valeur de marché.

- Obligations et titres à revenus fixes :

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat.

Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- Titres à revenus variables :

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au coût d'acquisition.
- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au coût d'acquisition.
- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une moins-value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus-value sur un autre titre.

- **Placements en représentations des contrats en unités de compte:**

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

6.4- Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au coût de production pour celles produites par l'entreprise.

de ces valeurs, il est déduit les amortissements et provisions pour dépréciation devant être constituées.

6.5 - Les provisions techniques :

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

- **Provision pour primes non acquises :**

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

- **Provision d'assurance Vie :**

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base suivante :

Pour le produit DHAMEN, la provision mathématique est calculée adhésion par adhésion avec compensation entre les provisions mathématiques positives et les provisions mathématiques négatives et en relevant les taux d'intérêt réels par l'effet de crédit et en affectant l'effet de l'application de la table tunisienne TD 99 à concurrence du 5/5^{ème}.

Pour les contrats : temporaire décès dégressif TDD, crédits commerciaux, mixte, Horizon, la provision mathématique est calculée sur la base de la table tunisienne TD 99.

- **Provisions pour sinistres :**

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

- **Provisions pour égalisation :**

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance.

- **Autres provisions techniques :**

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

6.6 – Les provisions sur créances :

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle et qui consiste à constater des provisions sûres :

* Les créances sur les assurés ayant une ancienneté :

2019 et antérieurs 100 %
2020 20 %.

* Les créances sur les intermédiaires d'assurances ayant une ancienneté :

2020 et antérieurs 100 %

* Les créances contentieuses sont provisionnées en totalité :

Toutefois, un complément de provision est constaté en plus de la méthode de la tutelle pour permettre de couvrir les arrières présentant un risque supérieur.

la méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement aux échéanciers, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

* Les soldes débiteurs des comptes courants cessionnaires sont provisionnés par ancienneté :

2020 (20%) 2019(50%) 2018 et antérieurs 100 %

7- NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC 1 - Actifs Incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 30/06/2021 un montant net de 1 553 695 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisition de l'exercice	Valeur Brute Au 30/06/2021	Amortissements			Valeur Nette
				31/12/2020	Dotations	30/06/2021	Au
					30/06/2021		30/06/2021
Logiciel	3 695 978		3 695 978	-2 190 892	-380 540	-2 571 432	1 124 546
Logiciel encours	296 218	132 931	429 149				429 149
Total	3 992 196	132 931	4 125 127	-2 190 892	-380 540	-2 571 432	1 553 695

AC 2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 30/06/2021 un montant net de 1 446 946 DT.

Libellé	Valeur Brute	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Valeur Brute 30/06/2021	Amortissements			Valeur Nette
	Au 31/12/2020				31/12/2020	Dotations	30/06/2021	au
						30/06/2021		reprise 30/06/2021
A.A.I	1 240 821	155 251		1 396 072	-470 884	-56 436	-527 320	868 752
M. Transport	543 362	291299		834 661	-436 390	-58 919	-495 309	339 352
M. Informatique	1 826 835	49 846		1 876 681	-1 659 293	-58 212	-1 717 505	159 176
M.M.B	476 184	31 285		507 469	-409 828	-17 975	-427 803	79 666
Total	4 087 202	527 681		4 614 883	-2 976 395	-191 542	-3 167 937	1 446 946

AC 3- Placements :

Les placements totalisent au 30/06/2021 un montant net de 166 743 851 DT contre 194 613 457 DT au 30/06/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Terrains et constructions d'exploitation	2 825 105	3 001 707	2 912 681	-87 576
Terrains et constructions hors exploitation	2 884 977	3 243 389	3 062 710	-177 733
Part dans des entreprises liées	10 013 701	11 005 821	10 305 821	-292 120
Obligations émises par les entreprises liées	15 922 500	12 520 000	11 942 500	3980 000
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	18 183 683	18 639 852	18 903 994	-720 311
Obligations et autres titres à revenu fixe	81 050 557	65 995 635	74 158 903	6891 654
Autres prêts	1 136 891	1086 789	1 195 073	-58 182
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers *	14 668 022	62 000 000	39 168 022	-24 500 000

Autres placements financiers	19 341 371	16 458 140	16 744 803	2596 568
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	717 044	662 124	708 829	8 215
Total	166 743 851	194 613 457	179 103 336	-12 359 485

* BH ASSURANCE a conclu avec BH Bank 3 conventions comptes courants rémunérés pour des montants successifs 22 000 000 ; 8 000 000 DT et 12 500 000 DT (Note AC7)

AC 311-Terrains et constructions d'exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisition ou Cession 2021	Valeur Brute au 30/06/2021	Amortissements			Valeur nette au 30/06/2021
				31/12/2020	Dotations 30/06/2021	30/06/2021	
Terrain Zone Urbaine Nord	1 316 489		1 316 489	-	-	-	1 316 489
Immeuble d'exploitation BH ASSURANCE	3 532 042		3 532 042	-1 935 850	-87 576	-2 023 426	1 508 616
Total	4 848 531		4 848 531	-1 935 850	-87 576	-2 023 426	2 825 105

AC 312-Terrains et constructions hors exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisition ou Cession 2021	Valeur Brute au 30/06/2021	Valeur 31/12/2020	Amortissements	Valeur 30/06/2021	Valeur Nette au 30/06/2021
Terrains Immeuble K Espace Tunis	424 200	-	424 200				424 200
Immeuble K Espace Tunis (construction)	2 422 800	-	2 422 800	-1 939 236	-60 072	-1 999 308	423 492
Immeuble hors exploitation immeuble BH ASSURANCE	4 745 437	-	4 745 437	-2 590 491	-117 661	-2 708 152	2 037 285
Total	7 592 437	-	7 592 437	-4 529 727	-177 733	-4 707 460	2 884 977

AC321-Participations dans des entreprises liées :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2020	Mvts de l'exercice		Valeur Brute 30/06/2021	Valeur 31/12/2020	Provisions	Valeur 30/06/2021	Valeur Nette au 30/06/2021
		Acquisitions	Cessions			Dotations / Reprise 30/06/2021		
Total	12 332 421			12 332 421	-2 026 600	-292 120	-2 318 720	10 013 701

AC322-Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces Entreprises :

Libellé	Valeur Brute	Acquisition	Cession /	Valeur
	31/12/2020	30/06/2021	tombé	Nette
				30/06/2021
-Emprunt obligataire BH-2009/ Catégorie A	2 302 500			2 302 500
-Emprunt subordonné BH/2015	2 640 000		1 320 000	1 320 000
- Emprunt subordonné BH/2017-1	2 800 000		700 000	2 100 000
- Emprunt subordonné BH/2018-1	3 000 000		600 000	2 400 000
-Emprunt obligataire subordonné MODERN LEASING 2018-1	1 200 000		400 000	800 000
-Emprunt subordonné BH Bank 2021-1 catégorie D		7 000 000		7 000 000
Total	11 942 500	7 000 000	3 020 000	15 922 500

AC331-Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP :

Valeur Brute	Participation	Valeur Brute	provisions	Valeur	Valeur
31/12/2020	2021	30/06/2021		Nette	nette
					30/06/2021
					30/06/2021
					30/06/2021
22 032 306	720 000	21 312 306	-3 128 312	-18 787	18 183 683

AC332-Obligations et autres titres à revenu fixe :

Libellé	Valeur Brute	Souscription	Remboursement	Valeur Brute	Provisions	Valeur nette
	au	+plus-value de	+coût	au	au	au
	31/12/2020	souscription	D'acquisition	30/06/2021	30/06/2021	30/06/2021
Total Général	74 658 903	14 811 711	7 920 057	81550557	-500 000	81 050 557

AC334-Autres prêts :

Libellé	Valeur nette	Prêts accordés	Remboursements	Valeur Brute	Provisions	Valeur nette
	Au	au	au	au	au	au
	31/12/2020	30/06/2021	30/06/2021	30/06/2021	30/06/2021	30/06/2021
Prêt au personnel (FAS)	1 097 753	141 400	199 582	1 039 571		1 039 571
Autres Prêts	397 320			397 320	-300 000	97 320
Total	1 495 073	141 400	199 582	1 436 891	-300 000	1 136 891

AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 30/06/2021 un montant de 14 668 022 DT détaillé comme suit :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2020	Souscription Au 30/06/2021	Rachat Au 30/06/2021	Valeur nette Au 30/06/2021
-Certificats de dépôts	8 500 000	3 000 000	4 500 000	7 000 000
-Billet de trésorerie	1 000 000		1 000 000	
-Comptes à terme	29 668 022		22 000 000	7 668 022
Total	39 168 022	3 000 000	27 500 000	14 668 022

AC336-Autres placements financiers :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2020	Participation 2021	Recouvrements/ Cessions	Valeur Brute 30/06/2021	provisions			Valeur nette 30/06/2021
					31/12/2020	30/06/2021 Dotation	Reprise	
FONDS								
GERE BH	18 615 876	3000 000	350 000	21 265 876	-1 871 073	-70 098		-1 924 505
EQUITY							16 666	
Total	18 615 876	3000 000	350 000	21 265 876	-1 871 073	-70 098	16 666	-1 924 505

AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Libellé	Valeur Nette 31/12/2020	Libération 30/06/2021	Constitution 30/06/2021	Valeur Nette 30/06/2021
Tunis Ré	708 829	658 529	666 744	717 044

AC 5 - Part des réassureurs dans les Provisions Techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 30/06/2021 un montant de 77 453 679 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant Net 30/06/2021	Montant Net 30/06/2020	Montant Net 31/12/2020	Variation 30/06/2021
Provisions pour primes non acquises non-vie	10 918 503	9 743 695	8 290 077	2 628 426
Provisions d'assurances vie	43 017 287	38 302 032	42 055 887	961 400
Provisions pour sinistres vie	13 354 002	12 047 403	11 888 709	1 465 293
Provisions pour sinistres non-vie	10 163 887	14 153 840	13 909 020	-3 745 133
Total	77 453 679	74 246 970	76 143 693	1 309 986

AC 6 – Créances

Cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	Montant brut 30/06/2021	provisions 30/06/2021	Montant net 30/06/2021	Montant net 30/06/2020	Montant net 31/12/2020	Variation
AC 61 -Créances nées d'opérations d'assurances directes	61 850 773	15 884 375	45 966 398	52 128 681	38 370 436	7 595 962
AC 62 -Créances nées d'opérations de réassurances	6 508 689	760 238	5 748 451	2 840 684	3 050 848	2 697 603
AC 631-Personnel	155 888		155 888	125 183	171 564	-15 676
AC 632-Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	507 685		507 685	89 115	987 133	-479 448
AC 633-Débiteurs Divers	993 217	58 405	934 812	1 403 093	704 789	230 023
Total	70 016 252	16 703 018	53 313 234	56 586 756	43 284 770	10 028 464

Il est à noter que pour l'exercice 2021 la société « BH ASSURANCE » a constaté une provision sur les créances pour un montant de 16 703 018 DT détaillée comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
AC612-Contentieux Primes	2 716 714	2 310 883	2 648 038	68 676
AC612 -Affaires directes	7 260 059	6 302 562	6 637 655	622 404
AC612-Agents Généraux	2 694 075	1 972 558	1 730 723	963 352
AC612-Courtiers d'assurance	3 213 527	2 140 785	2 259 524	954 003
AC62 -Créances nées d'opérations de réassurances	760 238	685 238	760 238	
AC633-Débiteurs divers	58 405	58 405	58 405	
Total	16 703 018	13 470 431	14 094 583	2 608 435

AC 7 - Autres Eléments d'Actifs

Le poste « Autres Eléments d'Actifs » totalise au 30/06/2021 un solde de 62 238 499 DT contre un solde de 11 303 194 au 30/06/2020 et se présente comme suit :

Libellé	Montant 30/06/2021	Montant 30/06/2020	Montant 31/12/2020	Variation
Comptes Banques	53 069 839	2 451 805	36 477 387	16 592 452
Caisse siège	1258	241	974	284
Frais d'acquisition reportés	3 353 603	2 864 194	2 285 437	1 068 166
Estimations des réassurances	100 000	50 000	200 000	-100 000
Intérêts sur valeurs mobilières courus et non échus et loyers à recevoir	5 151 733	5 550 719	6 367 857	-1 216 124
Autres (Consignations)	562 066	386 235	1 951 217	-1 389 151
Total	62 238 499	11 303 194	47 282 872	14 955 627

II- NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux Propres

A la date du 30/06/2021 le capital social s'élève à 13 300 000 DT composé de 2 660 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité.

La structure du capital social se présente comme suit :

Noms des actionnaires	Nbre d'actions	Valeur Nominale	MONTANT			Pourcentage du capital détenu
			Libéré	Non Libéré	Total	
<u>Sociétés du groupe</u>						
BH BANK	635 596	5	3 177 980		3 177 980	23,89%
BH SICAF	248 968	5	1 244 840		1 244 840	9,36%
BH EQUITY	159 240	5	796 200		796 200	5,99%
BH INVEST	45 924	5	229 620		229 620	1,73%
BH LEASING	46 617	5	233 085		233 085	1,75%
Total	<u>1 136 345</u>		<u>5 681 725</u>		<u>5 681 725</u>	<u>42,72%</u>
<u>Administrateurs</u>	398 851	5	1 994 255		1 994 255	14,99%
<u>Personnes morales</u>	1 093 139	5	5 465 695		5 465 695	41,10%
<u>Personnes physiques</u>	31 665	5	158 325		158 325	1,19%
Total	<u>1 523 655</u>		<u>7 618 275</u>		<u>7 618 275</u>	<u>57,28%</u>
Total (sociétés du Groupe et autres)	2 660 000		13 300 000		13 300 000	100,00%

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	Fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2020	13 300 000	1 330 000	20 703 948	6 600 000	16 900 799	1 252 704	478 906	9 662 269	70 228 625
Réserves pour réinvestissements exonérés constatés en 2014									
Lors de la répartition du résultat de l'exercice 2013 Devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires			1 334 000		-1 334 000				
Affectation des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés			-440 000				440 000		
Affectation AGO 08/04/2021									
Résultats reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-440 000	440 000	
Report à nouveau 2019							-478 906	478 906	
Réserves pour réinvestissements exonéré					3 000 000			-3 000 000	
Fonds social						200 000		-200 000	
Autres						-2 632			-2 632
Dividendes personnes morales prélevés sur le bénéfice exercice 2020								-2 220 000	-2 220 000
Dividendes personnes physiques prélevés sur les résultats reportés provenant réserves extraordinaires 31/12/2013								-440 000	-440 000
Réserves extraordinaires			4 000 000					-4 000 000	
Report à nouveau 2020							721 175	-721 175	
Résultat 30/06/2021								2 111 839	2 111 839
Solde au 30/06/2021	13 300 000	1 330 000	25 597 948	6 600 000	18 566 799	1 450 072	721 175	2 111 839	69 677 833

Résultat de l'exercice

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	
=	Résultat comptable avant réintégration	<u>3 267 947</u>	<u>6 770 437</u>	<u>15 342 832</u>
-	RS Libératoire	-507 573		-2 312 994
-	taxe conjoncturelle année 2019			-224 550
	Résultat comptable après réintégration	<u>2 760 374</u>	<u>6 770 437</u>	<u>12 805 288</u>
+	Réintégrations	4 311 847	4 367 676	7 934 145
-	Déductions	-4 865 548	-776 600	-9 466 587
	Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	2 206 673	10 361 513	11 272 846
-	Réinvestissements exonérés	-500 000	-1 500 000	-3 000 000
=	Résultat fiscal	<u>1 706 673</u>	<u>8 861 513</u>	<u>8 272 846</u>
-	Impôt sur les sociétés	-597 335	-3 101 530	-2 729 377
	Impôt sur les placements	-507 573		-2 312 994
	Contribution sociale de solidarité	-51 200	-265 845	-248 185
	Taxe conjoncturelle au profit du budget de l'état année 2020			-165 457
	Taxe conjoncturelle au profit du budget de l'état année 2019		-224 550	-224 550
=	Résultat Net d'exercice	<u>2 111 839</u>	<u>3 178 512</u>	<u>9 662 269</u>

L'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021, a révisé le régime fiscal des revenus de capitaux mobiliers comme suit :

- Suppression de la retenue à la source libératoire due au taux de 35% sur les revenus de capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme et de tout produit financier similaire, prévue par le décret-loi du Chef du Gouvernement N° 2020-30 du 10 juin 2020 ;
- Généralisation de l'application de la retenue à la source libératoire au taux de 20% à tous les revenus de capitaux mobiliers, et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus. Cette retenue à la source de 20% est désormais définitive, soit libératoire, et non susceptible de déduction ou de restitution.

❖ Le Résultat Net de la période arrêtée au 30/06/2021 est de 2 111 839 DT contre 3 178 512 DT au 30/06/2020 soit une diminution de 1 066 673 DT soit 33.56 %.

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges :

Les provisions pour autres risques et charges s'élèvent à 168 565 DT .

PA 3 - Provisions Techniques Brutes

Les provisions techniques arrêtées au 30/06/2021 totalisent 220 197 205 DT contre 201 036 427 DT au 30/06/2020.

Provisions Techniques	MONTANT 30/06/2021	MONTANT 30/06/2020	MONTANT 31/12/2020	Variation
<u>Provisions mathématiques Vie</u>	111 899 685	96 521 939	105 779 336	
	111 899 685	96 521 939	105 779 336	6 120 349
<u>Provisions pour primes non acquises</u>				
AUTO	13946 329	12070 759	11814 328	
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	9695 423	9518 145	9238 495	
INCENDIE	6482 991	5538 156	2746 063	
TRANSPORT	590 597	315 413	393 946	
GROUPE MALADIE	75 518	77 133	50 172	
	30 790 858	27 519 606	24 243 004	6 547 854
<u>Provisions pour sinistres à payer</u>				
VIE	20 128 249	18 387 402	18 298 166	1 830 083
GROUPE MALADIE	7790 944	6410 661	7378 351	
AUTO	37338 734	35883 636	35497 576	
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	6181 626	5730 463	5820 073	
INCENDIE	4378 546	8825 460	9298 777	
TRANSPORT	791 678	1220 137	987 898	
Non vie	56481 528	58070 357	58982 675	-2501 147
<u>Provision pour participations aux bénéfices vie</u>				
<u>Provision pour participations aux bénéfices non-vie</u>	896 885	537 123	708 836	188 049
<u>Provision pour égalisation et équilibrage</u>				
<u>Autres provisions techniques non-vie</u>				
Total	220 197 205	201 036 427	208 012 017	12 185 188

PA 5 – Dettes pour dépôt reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 30/06/2021 à 47 068 214 DT contre 43 299 127 DT au 30/06/2020

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Dépôt en garantie des PPNA	31 181 887	23 329 206	30 190 982
Dépôt en garantie des PSAP	15 886 327	19 969 921	16 333 725
Total	47 068 214	43 299 127	46 524 707

PA 6 - Autres Dettes

Le solde de ce poste est de 19 642 077 DT au 30/06/2021 contre 23 737 725 DT au 30/06/2020 qui se détaille comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Montant	Variation
	au 30/06/2021	au 30/06/2020	au 31/12/2020	
-Dettes nées d'opérations d'assurances directes	5 153 288	3 762 574	4 359 435	793 853
-Dettes nées d'opérations de réassurances	5 296 028	6 683 070	4 984 706	311 322
-Dépôt et cautionnement reçues	444 249	320 667	330 958	113 291
-Personnel	26 426	34 078	15 117	11 309
-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	1 692 669	3 150 797	3 936 791	-2 244 122
-Créditeurs divers	7 029 417	9 786 539	4 771 174	2 258 243
<u>Total</u>	19 642 077	23 737 725	18 398 181	1 243 896

PA 7 - Autres passifs

Le solde de ce poste est de 5 996 010 DT au 30/06/2021 contre 7 531 367 DT au 30/06/2020 et se détaille comme suit :

- Charges à payer pour un montant 5 866 305 DT
- Produits constatés d'avance pour un montant de 129 705 DT.

III- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

1- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

PRV1- Prime acquises

Le poste « Primes Acquises » totalise 24 711 624 DT au 30/06/2021 contre 23 937 646 DT au 30/06/2020.

Libellé	Montant au 30/06/2021	Montant au 30/06/2020	Montant au 31/12/2020	Variation
Primes émises	24 650 042	23 890 782	44 331 046	759 260
Acceptations				
Primes à annuler				
Variation des primes acquises non émises	61 582	46 864	21 784	14 718
Primes acquises *	24 711 624	23 937 646	44 352 830	773 978
Primes cédées	-10 882 334	-9 449 560	-20 171 914	-1 432 774
Total	13 829 290	14 488 086	24 180 916	-658 796

* La répartition ainsi que la structure des primes acquises par nature de risque se présentent comme suit :

	30/06/2021	Part	30/06/2020	Part	31/12/2020	Part
DECES	17 450 509	70,62%	14 400 016	60,16%	31 138 976	70,21%
CAPITALISATION	7 245 891	29,32%	9 519 078	39,77%	13 188 508	29,74%
MIXTE	15 224	0,06%	18 552	0,08%	25 346	0,06%
	24 711 624	100,00%	23 937 646	100,00%	44 352 830	100,00%

PRV2 - Produits des Placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 30/06/2021 un montant de 7 877 569 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie	x Produits des placements
Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	88 169 271
- Provisions techniques vie	132 027 934
- Capitaux propres provisions techniques vie et non vie	280 763 562
- Produits des placements globaux	7 877 569

Ainsi, les produits des placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 3 704 395 DT au 30/06/2021 contre un montant de 3 423 354 DT au 30/06/2020.

CHV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 6 345 520 DT au 30/06/2021 contre 3 119 500 DT au 30/06/2020.

CHV2- Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise 5 158 949 DT au 30/06/2021 dont un montant de 961 400 DT à la charge des réassureurs contre 8 107 177 DT au 30/06/2020 dont 686 749 DT à la charge des réassureurs.

CHV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant 5 377 514 DT au 30/06/2021 contre 4 734 774 DT au 30/06/2020.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 11 899 305 DT au 30/06/2021 contre 12 650 589 DT au 30/06/2020.

Frais Généraux	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Frais du Personnel (1)	4 325 075	3 643 249	7 187 989	681 826
Divers frais d'exploitation	2 248 615	2 750 412	4 773 244	-501 797
Honoraires commissions et vacations	296 667	239 322	447 226	57 345
Dotation aux amortissements	837 389	698 760	1 738 901	138 629
Etats impôts et taxes	1 036 196	934 353	1 961 190	101 843
Jetons de présence servis	106 250	106 250	112 500	0
Dotation à la provision pour congés payés	94 815	48 210	-64 734	46 605
Dotation à la provision pour créances douteuses	2 608 435	3 194 861	3 819 013	-586 426
Dotation à la provision pour dépréciation des titres	345 863	1 035 172	1 346 862	-689 309
Total	11 899 305	12 650 589	21 322 191	-751 284

(1) Révision des indemnités pour le personnel et augmentations légales pour les années 2020-2021.

La part attribuée au compte de résultat technique vie au 30/06/2021 est de 1 796 027 DT contre 2 216 697 au 30/06/2020.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	30/06/2021		30/06/2020	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	19,38%	80,62%	19.51%	80.49%
Salaires	19,75%	80,25%	20.08%	79.92%
Chiffre d'affaires	33.00%	67.00%	34.91%	65.09%

La ventilation des charges de personnel :

Charges de personnel	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Salaires	3 386 252	2 893 040	5 554 795
Pension de retraite	110 714	59 243	32 589
Charges sociales	567 611	500 759	1 111 482
Autres avantages en nature	260 498	190 207	489 123
	4 325 075	3 643 249	7 187 989

La ventilation par destination des frais généraux, les frais de gestion de placements ainsi que les dotations aux provisions et aux amortissements est répartie comme suit :

Désignation	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Total des charges affectées au compte résultat technique vie	1 796 027	2 216 697	3 773 157
Total des charges affectées au compte résultat technique non vie	9 351 612	8 963 875	15 454 843
Frais de gestion des placements			
-Etat de résultat vie :	353 468	645 693	967 472
- Etat de résultat	398 198	824 324	1 126 719
Total	11 899 305	12 650 589	21 322 191

Les commissions reçues des réassureurs au 30/06/2021 sont 5 379 682 DT contre 6 024 413 DT au 30/06/2020.

CHV9- Charges des Placements

Le compte charges de placements affectés aux comptes de résultat technique vie dégage un solde au 30/06/2021 de 1 063 007 DT contre 1 225 661 DT au 30/06/2020.

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire au 30/06/2021 de 3 172 350 DT contre 4 285 734 DT au 30/06/2020 soit une diminution de 26%

2- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

PRNV1 - Primes Acquises

Le poste « Primes acquises » totalise 50 742 888 DT au 30/06/2021 contre 45 060 282 DT au 30/06/2020 soit une augmentation de 5 682 606 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 30/06/2021	Montant au 30/06/2020	Montant au 31/12/2020	Variation
Primes émises	48 855 647	43 954 175	81 748 020	4 901 472
Acceptations	584 023	585 997	838 354	-1 974

Primes acquises non émises	1 303 218	575 110	664 670	728 108
Primes à annuler		-55000	-14 413	55 000
Sous-Total (1)*	50 742 888	45 060 282	83 236 631	5 682 606
Variation des primes émises non acquises	-6 547 854	-5 677 394	-2 400 792	-870 460
Primes acquises	44 195 034	39 382 888	80 835 839	4 812 146
Primes cédées	-10 715 324	-9 968 924	-14 435 296	-746 400
Part des réassureurs dans la variation des PPNA	2 628 426	2 275 879	822 261	352 547
Total	36 108 136	31 689 843	67 222 804	4 418 293

* La répartition ainsi que la structure des primes acquises par nature de risque se présentent comme suit :

	Réalisations 30/06/2021	Réalisations 30/06/2020	Réalisations 31/12/2020	Taux d évolution
AUTO	15 706 010	14 370 614	26 621 541	9,29%
ARD	1 440 504	1 483 380	2 049 989	-2,89%
INCENDIE	8 628 024	7 369 019	8 864 893	17,09%
ENGINEERING	1 682 192	1 501 476	3 266 255	12,04%
TRANSPORT	2 198 424	1 349 742	3 535 237	62,88%
MALADIE	21 087 734	18 986 051	38 898 716	11,07%
<u>Total</u>	50 742 888	45 060 282	83 236 631	12,61%

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 30/06/2021 un montant de 7 877 569 DT La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique non-vie	x Produits des placements

Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	88 169 271
- Provisions techniques vie	132 027 934
- Capitaux propres provisions techniques vie et non vie	280 763 562

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 2 473 824 DT au 30/06/2021 contre un montant de 2 565 880 DT au 30/06/2020

CHNV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 27 878 895 DT au 30/06/2021 contre 21 716 920 DT au 30/06/2020.

Libellé	Montant	Montant	Montant	Variation
	au 30/06/2021	au 30/06/2020	au 31/12/2020	
Sinistres payés	-31 844 416	-22 019 704	-46 669 492	-9 824 712
Part des réassureurs dans les sinistres	5 209 507	509 712	3 300 991	4 699 795
Variation des provisions pour sinistres	2 501 147	-2 624 222	-3 536 540	5 125 369
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	-3 745 133	2 417 294	2 172 474	-6 162 427
Total	-27 878 895	-21 716 920	-44 732 567	-6 161 975

CHNV3- Participations aux bénéfiques et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2021 à 55 389 DT contre 259 556 DT au 30/06/2020.

CHNV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition «composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances» totalisent un montant de 5 879 222 DT au 30/06/2021 contre 4 756 799 DT au 30/06/2020.

Le poste «Frais d'administration» de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 11 899 305 DT au 30/06/2021 DT contre 12 650 589 DT au 30/06/2020.

La part attribuée au compte de résultat technique non vie au 30/06/2021 est de 9 351 612 DT contre 8 963 875 DT au 30/06/2020.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	30/06/2021		30/06/2020	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	19,38%	80,62%	19.51%	80.49%
Salaires	19,75%	80,25%	20.08%	79.92%
Chiffre d'affaires	33.00%	67.00%	34.91%	65.09%

Frais d'acquisition reportés non vie : Les montants comptabilisés se présentent comme suit :

Exercice	Libération	Constataion	Variation
Au titre de l'exercice 2021	2 285 437	3 353 603	1 068 166

Les commissions reçues des réassureurs au 30/06/2021 sont de 2 768 069 DT contre 2 440 155 DT au 30/06/2020.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat déficitaire de -919 838 DT au 30/06/2021 contre 1 826 599 DT au 30/06/2020 soit une diminution de 150,36%.

3- ETAT DE RESULTAT :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation	Taux
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non-vie	-919 838	1 826599	6410 411	-2746 437	-150,36%
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	3172 350	4 285734	6993 221	-1113 384	-25,98%
-Produits des placements	4173 174	4370 424	8264 619	-197 250	-4,51%
-charges des placements (assurances et /ou réassurances non-vie)	-323 469	-357366	-431 850	33 897	-9,49%
-Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-398 198	-824324	-1126 719	426 126	-51,69%
-Correction des valeurs sur placements					
-Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-2473 824	-2565 880	-4800 572	92 056	-3,59%
-Autres produits non techniques	37 938	35 250	46 763	2 688	7,63%
-Autres charges non techniques	- 186		-13 041	- 186	
Résultat provenant des activités ordinaires	3267 947	6770 437	15342 832	-3502 490	-51,73%
-Impôts sur le résultat	-597 335	-3101 530	-2729 377	2504 195	-80,74%
- Impôts sur les placements	-507 573		-2312 994	-507 573	
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	2163 039	3668 907	10300 461	-1505 868	-41,04%
Pertes extraordinaires	-51 200	-490 395	-638 192	439 195	-89,56%
Résultat net de l'exercice	2 111 839	3 178 512	9 662 269	-1 066 673	-33,56%

4- NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

1 Flux de trésorerie liés à l'exploitation : 7 532 599 DT

1-1 Encaissements des primes reçues des assurés : 69 268 059 DT.

1-2 Sommes versées pour paiement des sinistres : - 38 922 073 DT

1-3 décaissements des primes pour les cessions

Il s'agit de sommes versées aux réassureurs pour un montant de -4548 256 DT.

1-4 Commissions versées aux intermédiaires : -9 921 238 DT.

1-5 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

- sommes versées aux personnels s'élèvent à- 3 231 654 DT
- sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à -3 936 421 DT.

1-6 taxes sur les assurances versées au trésor

- la taxe sur les assurances s'élève à- 8181 956 DT.

1-7 produits financiers reçus

-Encaissements intérêts, dividendes, jetons de présence, et autres produits financiers pour un montant total de 9 078 203 DT.

- 1-8 Impôts sur les bénéfices et impôts divers payés : - 2 087 796 DT.

2/Flux de trésoreries liés aux activités d'investissement : 11 805 137 DT.

- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles : - 321 533 DT.
- Décaissement sur acquisitions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour -23 500 000 DT.
- Encaissements sur cessions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 35 626 670 DT.

3/ Flux de trésorerie liées aux activités de financements : - 2 745 000 DT

4/ Variation de trésorerie : 16 592 736 DT.

5/ Trésorerie de début d'exercice : 36 478 361 DT.

6/ Trésorerie de fin d'exercice 53 071 097 DT.

un lien de participation												
3.1 Parts												
3.2 Bons et obligations												
3.4 Autres placements financiers	155 970 180	20 953 111	36 689 639	140 233 652	5 799 385	88 885	35 142	5 853 128	134 380 514			
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	22 032 306		720 000	21 312 306	3 128 312	18 787	18 476	3 128 623	18 183 683			
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	74 658 903	14 811 711	7 920 057	81 550 557	500 000			500 000	81 050 557			
3.4.3 Prêts hypothécaire												
3.4.4 Autres prêts	1 495 073	141 400	199 582	1 436 891	300 000			300 000	1 136 892			
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	39 168 022	3 000 000	27 500 000	14 668 022					14 668 022			
3.4.6 Autres	18 615 876	3 000 000	350 000	21 265 876	1 871 073	70 098	16 666	1 924 505	19 341 371			
3.5 Créances pour espèces déposées	708 829	666 744	658 529	717 044					717 044			
3.6 Placements des contrats en UC	193 394 898	28 619 855	40 368 168	181 646 585	6 465 577	7 825 985	265 309	381 005	35 142	6 730 886	8 171 848	166 743 881
TOTAL:	201 474 296	29 280 467	40 368 168	190 386 595	11 632 864	7 825 985	837 391	381 005	35 142	12 470 255	8 171 848	169 744 492

C2 - VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS :

	Autres revenus et frais financiers	Revenus dans les entreprises liées et avec lien de participations	Total
1-Placements immobiliers			
1-1 Immeubles	227 310	465 177	692 487
2-Participations			
2-1 Titres émis par l'état ou jouissant de sa garantie	1 605 401		1 605 401
2-2 Emprunts obligataires	1 610 061	536 158	2 146 219
2-3 Actions des sociétés cotées en bourse	227 505		227 505
2-4 Parts et actions dans les OPCVM	195 962		195 962
2-6 Autres actions et valeurs mobilières		482 976	482 976
2-7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	702 432		702 432
AUTRES REVENUS	3 860	1 820 727	1 824 587
Total	4 572 531	3 305 038	7 877 569
Intérêts			-1 033 008
frais externes			-751 666
Total charges des placements			-1 784 674

C3 -RESULTAT TECHNIQUE NON VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	AUTO	ARD	INCENDIE	ENG	TRANSPORT	MALADIE	TOTAL
Primes acquises	13 574 009	975 803	4 891 097	1 689 964	2 001 774	21 062 387	44 195 034
Primes émises	15 706 010	1 440 504	8 628 024	1 682 192	2 198 424	21 087 734	50 742 888
Variation des primes non acquises	-2 132 001	-464 701	-3 736 927	7 772	-196 650	-25 347	-6 547 854
Charges de prestation	-10 463 722	-333 904	-521 914	-318 803	-315 241	-17 562 600	-29 516 184
Prestations et frais payés	-8 622 564	-151 081	-5 474 268	-140 074	-391 461	-17 064 968	-31 844 416
Charges des provisions pour prestations diverses	-1 841 158	-182 823	4 952 354	-178 729	76 220	-497 632	2 328 232
Solde de souscription	3 110 287	641 899	4 369 183	1 371 161	1 686 533	3 499 787	14 678 850
Frais d'acquisition	-1 579 507	-130 305	-1 555 318	-211 723	-347 859	-2 054 510	-5 879 222
variation des frais d'acquisition reportés	225 599	32 003	737 924	42 141	27 245	3 254	1 068 166
frais d'administration	-3 509 834	-490 351	-1 467 750	-877 549	-628 841	-2 377 287	-9 351 612
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-4 863 742	-588 653	-2 285 144	-1 047 131	-949 455	-4 428 543	-14 162 668
Produits nets de placements	1 438 939	89 754	305 173	355 915	51 544	232 499	2 473 824
Participation aux résultats		-655	-16 420		-14 999	-23 315	-55 389
Solde financier	1 438 939	89 099	288 753	355 915	36 545	209 184	2 418 435
Primes cédées	-628 642	-909 454	-6 575 190	-1 370 951	-1 231 087		-10 715 324
Part des réassureurs dans les prestations payées	1 262	93 596	4 872 529	60 225	181 895		5 209 507
Part des réassureurs dans les provisions pour primes non émises		357 313	1 529 260	602 990	138 863		2 628 426
Part des réassureurs dans les charges des provisions	257 396	49 519	-4 016 083	-11 979	-23 986		-3 745 133
Commissions reçus des réassureurs		132 020	1 906 575	477 609	251 865		2 768 069
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-369 984	-277 006	-2 282 909	-242 106	-682 450	0	-3 854 455
Résultat technique	-684 500	-134 661	89 883	437 839	91 173	-719 572	-919 838

C4 -RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	DECES	CAPITAL- ISATION	VIE	Total
Primes	17 450 509	7 245 891	15 224	24 711 624
Charges de prestations	-9 324 181	-4 020 389		-13 344 570
Charge des provisions d'assurance vie	-2 116 751	-3 970 635	-32 963	-6 120 349
Solde de souscription	6 009 577	-745 133	-17 739	5 246 705
Frais d'acquisition	-5 314 524	-62 686	-304	-5 377 514
Frais d'acquisition reportés				-
Autres charges de gestion nettes	-1 435 026	-359 205	-1796	-1 796 027
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-6 749 550	-421 891	-2 100	-7 173 541
Produits nets de placements	2 395 293	1 296 538	12 564	3 704 395
Charges de placements	-228 555	-123 714	-1 199	-353 468
Participation aux résultats et intérêts techniques	- 709 539			-709 539
Solde financier	1 457 199	1 172 824	11 365	2 641 388
Primes cédées et/ou rétrocédées	-10 882 334			-10 882 334
Part des réassureurs dans les charges de prestations	5 533 757			5 533 757
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour sinistres	1 465 293			1 465 293
Part des réassureurs dans les provisions techniques	961 400			961 400
Commissions reçues des réassureurs	5 379 682			5 379 682
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	2 457 798			2 457 798
Résultat technique vie	3 175 024	5 800	-8 474	3 172 350

C5-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

<i>Total</i>	
Primes	24 711 624
Charges de prestations	-13 344 570
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-6 120 349
Solde de souscription	5 246 705
Frais d'acquisitions	-5 377 514
Autres charges de gestion nettes	-1 796 027
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-7 173 541
Produits nets de placements	3 704 395
charges de gestion des placements	-353 468
Participation aux résultats et intérêts techniques	-709 539
Solde financier	2 641 388
Primes cédées et/ou rétrocédées	-10 882 334
Part des réassureurs dans les charges de prestations	5 533 757
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour sinistres	1 465 293
Part des réassureurs dans les provisions	961 400
Commissions reçues des réassureurs	5 379 682
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	2 457 798
Résultat technique	3 172 350
Informations complémentaires	
Montant des rachats	200 189
Sinistres et capitaux échus	11 314 298
Provisions pour sinistres à la clôture	20 128 249
Provisions pour sinistres à l'ouverture	18 298 166
Provisions techniques brutes à la clôture	111 899 685
Provisions techniques brutes à l'ouverture	105 779 336

C6-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total
Primes acquises	44 195 034
Primes émises	50 742 888
Variation des primes non acquises	-6 547 854
Charges de prestation	-29 516 184
Prestations et frais payés	-31 844 416
Charges des provisions pour prestations diverses	2 328 232
Variation des autres provisions techniques	
Solde de souscription	14 678 850
Frais d'acquisition	-5 879 222
Frais d'acquisition reportés	1 068 166
Frais d'administration	-9 351 612
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-14 162 668
Produits nets de placements	2 473 824
Participation aux résultats	-55 389
Solde financier	2 418 435
Primes cédées	-10 715 324
Part des réassureurs dans les primes acquises	2 628 426
Part des réassureurs dans les prestations payées	5 209 507
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	-3 745 133
Commissions reçues des réassureurs	2 768 069
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-3 854 455
Résultat technique	-919 838
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	30 790 858
Provisions pour primes non acquises ouverture	24 243 004
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	56 481 528
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	58 982 675
Provisions pour P.B. non vie à la clôture	896 885
Provisions pour P.B. non vie à l'ouverture	708 836
Provision pour égalisation et équilibrage à la clôture	
Provision pour égalisation et équilibrage à l'ouverture	
Autres provisions techniques clôture	
Autres provisions techniques ouverture	

C7-TABLEAU DE VENTILATION DES PRIMES EMISES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE ET PAR NATURE DE RISQUE :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
NORD	66 904 321	61 960 830	113 741 754	4 943 491
CENTRE	3 654 059	3 373 000	6 039 040	281 059
SUD	4 896 132	3 664 098	7 808 667	1 232 034
Total	75 454 512	68 997 928	127 589 461	6 456 584
	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	30/06/2021
DECES	17 450 509	14 400 016	31 138 976	3 050 493
CAPITALISATION	7 245 891	9 519 078	13 188 508	-2 273 187
VIE	15 224	18 552	25 346	-3 328
Total VIE	24 711 624	23 937 646	44 352 830	773 978
AUTO	15 706 010	14 370 614	26 621 541	1 335 396
ARD	1 440 504	1 483 380	2 049 989	-42 876
INCENDIE	8 628 024	7 369 019	8 864 893	1 259 005
ENGINEERING	1 682 192	1 501 476	3 266 255	180 716
TRANSPORT	2 198 424	1 349 742	3 535 237	848 682
MALADIE	21 087 734	18 986 051	38 898 716	2 101 683
Total NON VIE	50 742 888	45 060 282	83 236 631	5 682 606
Total	75 454 512	68 997 928	127 589 461	6 456 584

C8-PARTICIPATION CROISEES :

Titres détenus	Capital social	nombre d'actions souscrites	valeur nominale de l'action	Capital détenu	% de détention BH ASSURANCE /Filiales BH Bank et autres	% de détention Filiales BH Bank/ BH ASSURANCE
BH LEASING	35 000 000	699 999	5	3 156 765	9,99%	1,75%
BH INVEST	3 000 000	2 186	100	218 376	7,28%	1,73%
BH IMMO	15000 000	61 926	100	6 192 600	41,28%	
BH EQUITY	18 000 000	359 640	5	1 798 200	9,99%	5,99%
STIMEC	1 400 000	23 660	10	236 600	16,90%	
BH RECOUVREMENT	2 000 000	39 988	10	399 880	19,99%	
BH technologies	800 000	3 300	100	330 000	41,25%	

SOCIETE « BH ASSURANCE»
AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2021

Messieurs les Actionnaires,

1- En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la société « BH ASSURANCE» couvrant la période du 01 janvier au 30 juin 2021.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

2- L'élaboration des états financiers relève de la responsabilité de la Direction de la société « BH ASSURANCE». Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers semestriels sur la base de notre examen limité.

Les états financiers semestriels au 30 juin 2021, font apparaître un total net de bilan de **362 749 904** Dinars et un bénéfice net d'impôt de **2 111 839** Dinars.

Responsabilité de l'auditeur

3- Nous avons conduit notre examen limité en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires en accord avec les normes d'audit généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes exigent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la société. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification, et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Avis sur les états financiers

4- Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments qui nous laissent à penser que les états financiers semestriels ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société « BH ASSURANCE » au 30 juin 2021 conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Tunis, le 31Août 2021

P/ Groupement PROAUDIT &CMA

Mr Tarak ZAHAF

P/ CMC – DFK International

Mr Chérif BEN ZINA

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS

- BTE-

Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra Tunis

La Banque de Tunisie et des Emirats -BTE- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Mme Nour El Houda HENANE et Mr Hichem CHEKIR.

Bilan
Arrêté au 30 Juin 2021
(Unité : en milliers de dinars)

		Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
	ACTIF				
AC 1	Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	39 161	60 579	64 988
AC 2	Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	148 321	111 798	150 614
AC 3	Créances sur la clientèle	3	839 408	747 557	796 188
AC 4	Portefeuille commercial	4	15 673	16 128	16 510
AC 5	Portefeuille d'investissement	5	94 226	91 030	99 434
AC 6	Valeurs immobilisées	6	52 986	44 646	47 849
AC 7	Autres actifs	7	17 282	14 524	22 871
	TOTAL ACTIF		1 207 057	1 086 262	1 198 454
	PASSIF				
PA 1	Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	8	121 193	117 296	182 041
PA 3	Dépôt & avoirs de la clientèle	9	851 956	717 192	767 154
PA 4	Emprunts & ressources spéciales	10	87 051	98 858	102 092
PA 5	Autres passifs	11	31 967	23 053	27 292
	TOTAL PASSIF		1 092 167	956 399	1 078 579
	CAPITAUX PROPRES				
CP 1	Capital		90 000	90 000	90 000
CP 2	Réserves		47 599	47 631	47 604
CP 3	Actions propres		(840)	(840)	(840)
CP 5	Résultat reporté		(16 889)	276	276
CP 6	Résultat de la période		(4 980)	(7 204)	(17 165)
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	114 890	129 863	119 875
	TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		1 207 057	1 086 262	1 198 454

Etat des engagements hors Bilan
Arrêté au 30 Juin 2021
(Unité : en milliers de dinars)

		Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
	<i>PASSIFS EVENTUELS</i>				
HB 1	Cautions, avals et autres garanties données	13	57 115	58 411	60 369
HB 2	Crédits documentaires		21 456	16 226	13 622
HB 3	Actifs donnés en garantie		11 500	14 000	24 300
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS		90 071	88 637	98 291
	<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>				
HB 4	Engagements de financement donnés		76 991	30 996	63 072
HB 5	Engagements sur titres		-	-	-
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		76 991	30 996	63 072
	<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>				
HB 7	Garanties reçues	14	659 428	649 145	650 245
	TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		659 428	649 145	650 245

Banque de Tunisie et des Emirats

Etat de résultat Période du 1er Janvier au 30 Juin 2021 (Unité : en milliers de dinars)

		Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
	Produits d'exploitation bancaire				
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	15	43 461	37 502	78 382
PR 2	Commissions		12 142	8 373	19 917
	Gains sur opérations de change	16	3 008	1 415	2 807
PR 3	Revenus du portefeuille commercial	17	535	541	1 089
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	18	3 254	2 362	4 734
	Total produits d'exploitation bancaire		62 400	50 193	106 929
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	19	(27 867)	(30 159)	(57 626)
CH 2	Commissions encourues	20	(179)	(229)	(434)
	Total charges d'exploitation bancaire		(28 046)	(30 388)	(58 060)
	PRODUIT NET BANCAIRE		34 354	19 805	48 869
PR 5/CH 4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	21	(14 501)	(6 378)	(23 207)
PR 6/CH 5	Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	(1 230)	(204)	45
CH 6	Frais de personnel	23	(17 021)	(14 060)	(29 400)
CH 7	Charges générales d'exploitation	24	(5 559)	(5 378)	(11 485)
CH 8	Dotations aux amortissements sur immobilisations		(907)	(897)	(1 806)
	RESULTAT D'EXPLOITATION		(4 864)	(7 112)	(16 984)
PR 8/CH 9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		15	15	88
CH 11	Impôts sur les sociétés		(131)	(107)	(232)
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		(4 980)	(7 204)	(17 128)
PR 9/CH10	Eléments extraordinaires		-	-	(37)
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		(4 980)	(7 204)	(17 165)

Banque de Tunisie et des Emirats

Etat de flux de trésorerie Période du 1er Janvier au 30 Juin 2021 (Unité : en milliers de dinars)

	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
ACTIVITES D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		60 561	45 421	95 685
Charges d'exploitation bancaires décaissées		(31 749)	(26 904)	(58 289)
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		(56 048)	(3 148)	(57 077)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		88 240	48 445	96 655
Sommes versées aux Personnel et C. Divers		(27 102)	(20 432)	(38 953)
Autres flux d'exploitation		15 295	11 865	3 899
Impôts sur les sociétés		(140)	(233)	(660)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		49 057	55 014	41 260
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		266	1 001	582
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		4 842	676	(7 874)
Acquisitions/cessions sur immobilisations		(7 685)	(4 529)	(10 059)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		(2 577)	(2 852)	(17 351)
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Emission d'emprunts			-	7 324
Remboursement d'emprunts		(15 547)	(3 426)	(15 250)
Augmentation/diminution ressources spéciales		4 013	1 618	6 172
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement		(11 534)	(1 808)	(1 754)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		34 946	50 354	22 155
Liquidités et équivalents en début de période		2 501	(19 654)	(19 654)
Liquidités et équivalents en fin de période	25	37 447	30 700	2 501

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 Juin 2021

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

NOTES EXPLICATIVES *(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)*

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents ainsi que la circulaire n° 2013-21 du 30 décembre 2013.

2. BASES DE MESURES

Les états financiers de la BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Ainsi, les actifs de la banque ne sont grevés d'aucune marge de réévaluation.

3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1- Comptabilisation des prêts M.L.T et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués de fonds pour la valeur nominale.

La commission d'étude ou de gestion est prise en compte en totalité parmi le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe 2), les actifs préoccupants (classe 3) ou parmi les actifs compromis (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

3.2- Comptabilisation des prêts C.T et revenus y afférents

Dans le cadre de l'extension de son activité, la banque a entamé l'octroi des crédits C.T. à partir de 2005. Ils sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

3.3- Comptabilisation des biens donnés en leasing

La banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a) La somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b) La valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Au niveau de la BTE et selon les clauses contractuelles des contrats de leasing il n'est pas négocié avec le preneur une valeur résiduelle non garantie, ni des loyers conditionnels. En effet, tous nos contrats de leasing et les échéanciers leurs correspondants tiennent compte uniquement d'une valeur d'achat à la fin du contrat fixée, généralement, à 1 DT qui est assimilée à juste titre comme une valeur résiduelle garantie.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan dans la rubrique des engagements donnés.

3.4- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que la banque a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

De façon plus générale, l'alimentation du portefeuille des titres de placement peut se faire par deux voies différentes :

- Le classement direct notamment lorsque la banque ne connaît pas la durée probable de détention du titre.
- Le résultat d'un transfert du portefeuille de transaction.

Titres d'investissement

Ces titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont logés dans le portefeuille d'investissement de la banque les éléments suivants :

- Obligations
- Titres de participation des entreprises liées
- Autres Titres de participation
- Fonds gérés
- BTA

3.5- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.6- EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

3.6.1- Provisions individuelles

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

3.6.2- Provision collective

A la date du 11 janvier 2021, une nouvelles circulaire est apparue sous le numéro qui oblige les établissements de crédit par prélèvement sur les résultats à constituer des provisions à caractère général dites « provisions collectives pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24.

Cette nouvelle circulaire a apporté une nouvelle méthodologie de détermination de cette provision basée sur les étapes suivantes :

- Une revue du passage des engagements classés 0 et 1 à des engagements classés 2 ,3 ,4 et 5 selon leur degrés de sensibilité par rapport à la crise COVID.
- Une plus large défalcation des regroupements des engagements classés 0 et 1 en des regroupements par segment de clientèle et par secteur d'activité.
- Une majoration des taux de migration historiques
- Estimation du taux de provisionnement à appliquer par groupes de contreparties « TPgi »

3.6.3 Provisions additionnelles :

En date du 30 décembre 2013, la BCT a publié la circulaire N°2013-21 imposant aux banques de constituer des provisions additionnelles pour la couverture des risques nets encourus sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 à 7 ans ;
- 100% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

À ce titre, Les provisions constituées conformément à la circulaire BCT 2013-21 du 30 décembre 2013 totalisent au 30/06/2021 un montant de 38 037 KDT avec un complément au titre du premier semestre de l'exercice 2021 de 4 657 KDT.

3.6.4- Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

3.7-Opérations en devises

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément aux dispositions prévues par la norme comptable sectorielle n°23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires :

- Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité permet la détermination périodique de la position de change.
- Les charges et produits libellés en devises influent sur la position de changes, sont comptabilisés dans la comptabilité ouverte au titre de chaque devise concernée dès que les conditions de leur prise en compte sont réunies, puis convertis dans la comptabilité en monnaie de référence, et ce, sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de leur prise en compte dans la comptabilité tenue en devises.
- Les charges et produits libellés en devises courus et non échus à la date d'arrêté comptable sont convertis sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de l'arrêté comptable.
- A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change au Comptant en vigueur à la date d'arrêté.
- Les différences entre, d'une part, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan réévalués, et d'autre part, les montants correspondants dans les comptes de contre-valeur de position de change sont prises en compte en résultat de la Période considérée.
- Les opérations de change à terme à des fins de couverture sont réévaluées en fin de période au cours de change au comptant de la date d'arrêté
- Les opérations de change à terme non dénouées à fin juin 2021 sont de 19 130 KDT

3.8- IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation : 2,5 %
- Mobilier de bureaux : 20 %
- Matériel de bureaux : 10 %
- Matériel de transport : 20 %

- A. A. et installations : 10 %
- Matériel informatique : 15 %
- Logiciel : 33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

3.9 Note portant déclaration des principes comptables appliqués :

Nous déclarons que les mêmes principes et méthodes comptables sont adoptés pour l'établissement de comptes intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2021 par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31/12/2021.

3.10 Note sur les émissions, achats et remboursements de dettes et d'actions ordinaires cf. à la NC 19 :

La banque n'a réalisé aucune de ces opérations durant la période intermédiaire

3.11 Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la banque au 30 Juin 2020, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives au 31 décembre 2020 et celles relatives au 30 juin 2020.

Les données relatives à l'année 2020 sont conformes à celles publiées dans le cadre des états financiers qui ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire.

4.1- ACTIFS

Note 1 : Caisses et avoirs auprès de la BCT

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Caisse agences dinars	5 978	5 895	5 605
Caisse agences devises	2 589	2 824	1 936
Banque Centrale de Tunisie en dinars	11 740	17 247	3 748
Banque Centrale de Tunisie en devises	18 854	34 613	53 699
Total	39 161	60 579	64 988

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Créances sur les établissements bancaires	116 604	82 867	116 869
Créances sur les établissements financiers	31 717	28 931	33 745
Total	148 321	111 798	150 614

Ces créances se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Prêts en devises BCT		-	-
Prêts interbancaires en devises	41 967	35 487	67 804
Prêts interbancaires en dinars	31 039	8 723	6 035
Prêts interbancaires en pensions livrées	-	3 000	3 000
Prêts swap en devises	31 291	25 976	30 424
Avoirs chez les correspondants locaux		-	-
Avoirs chez les correspondants étrangers	12 307	9 681	9 485
Créances rattachées		-	121
Créances sur les établissements financiers	31 717	28 931	33 745
Total	148 321	111 798	150 614

	INF 3 MOIS	3MOIS < 1AN	1 AN < 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Prêts	69 054	35 243	-		104 297
Prêts en devises BCT					-
Prêts interbancaires en devises	6 724	35 243			41 967
Prêts interbancaires en dinars	31 039				31 039
Prêts swap en devises	31 291				31 291
Avoirs chez les correspondants	12 307	-	-		12 307
Avoirs chez les correspondants locaux					-
Avoirs chez les correspondants étrangers	12 307				12 307
Créances sur les établissements Financiers	31 717				31 717
Total	113 078	35 243	-		148 321

Créances sur les établissements bancaires par durée résiduelle :

	INF 3 MOIS	3MOIS < 1AN	1 AN < 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Avoirs chez les correspondants	12 307				12 307
Avoirs chez les correspondants étrangers	12 307				12 307
Avoirs chez les correspondants locaux					-
Prêts TND	31 039				31 039
Prêts MM en TND	31 000				31 000
Créances rattachées	39				39
Prêts Devises	6 724	35 243	-		41 967
Prêts MM en EUR		14 844			14 844
Prêts MM en USD	6 383	20 399			26 782
Créances rattachées	341				341
SWAP	31 291	-	-		31 291
SWAP en TND					-
SWAP Devises en EUR	15 174				15 174
SWAP Devises en USD	16 117				16 117
Créances sur les établissements financiers	31 717	-	-		31 717
Créances sur les établissements financiers	31 717				31 717
Total	113 078	35 243	-		148 321

Note 3 : Créances sur la clientèle

Au 30 Juin 2021, les créances sur la clientèle ont évolué comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Comptes débiteurs de la clientèle	76 836	67 703	72 843
Autres concours à la clientèle	881 859	784 377	826 583
Crédits sur ressources spéciales	1 540	1 951	2 296
Total	960 235	854 031	901 722

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Concours CT (1)	222 898	169 251	210 560
Concours M.L.T. (2)	606 093	569 712	565 248
Comptes débiteurs de la clientèle	76 836	67 703	72 843
Leasing (3)	54 408	47 365	53 071
Total brut	960 235	854 031	901 722
Agios réservés	(19 493)	(25 735)	(18 628)
Provisions individuelles	(51 638)	(36 256)	(41 867)
Provisions additionnelles	(38 037)	(36 092)	(33 380)
Provisions collectives	(11 659)	(8 391)	(11 659)
Total net	839 408	747 557	796 188

Les provisions sur prêt ont évolué comme suit :

Libellé	Solde 31/12/2020	Dotations 2020	Reprises 2020	Reprise Créances cédées	Solde 30/06/2021
Provisions/ prêt	86 906	14 142	(4 180)	(236)	96 632
Agios réservés	18 628	12 762	(11 897)		19 493
Total net	105 534	26 904	(16 077)	(236)	116 125

(1) Les prêts à court terme et les comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Encours non échus	212 489	158 519	202 226
Avance sur dépôt à terme	2 684	3 754	4 817
Intérêts et Commissions impayés	9 484	790	4 114
Principal impayé	37	7 858	1 440
Intérêts à recevoir	326		100
Intérêts et commissions perçus d'avance	(2 122)	(1 670)	(2 137)
Total	222 898	169 251	210 560

(2) Les prêts à moyen et long termes et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Encours non échu	521 216	458 499	485 167
Principal échu	-	1	1
Principal impayé	17 463	30 958	14 915
Intérêts et commissions impayés	5 477	9 556	3 618
Intérêts à recevoir	11 176	10 391	9 919
Avance en comptes courants	11	11	11
Intérêts perçus d'avance		-	-
Créances contentieuses	50 750	60 296	51 617
Total	606 093	569 712	565 248

(3) Les engagements sous forme de leasing se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Encours	50 558	43 979	49 374
Principal impayé	886	1 156	1 344
Intérêts impayés	195	247	342
Intérêts courus	2 729	1 748	1 801
Intérêts perçus d'avance	(83)	-	(93)
Autres créances	123	235	303
Total	54 408	47 365	53 071

La ventilation des créances selon le délai résiduel se présente comme suit :

	INF 3 MOIS	3MOIS < 1AN	1 AN < 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Concours M.L.T	66 510	78 586	275 947	185 050	606 093
Leasing	10 345	11 789	31 194	1 080	54 408
Concours CT	273 620	25 097	1 017	0	299 734
Total	350 475	115 472	308 158	186 130	960 235

Le total des engagements sur la clientèle se répartit par secteur d'activité comme suit :

Nature de l'engagement	Entreprises				Particuliers	Total
	Agriculture	Industrie	Services	Tourisme		
Concours MLT	1 000	90 838	87 049	60 937	366 269	606 093
Concours CT	7 238	117 598	95 263	376	2 423	222 898
Leasing	392	19 683	34 304	29	-	54 408
Comptes courants débiteurs	1 705	32 211	29 535	394	12 991	76 836
Total	10 335	260 330	246 151	61 736	381 683	960 235

La répartition des engagements entre actifs classés et actifs non classés se présente comme suit :

Nature de l'engagement	Actifs non classés		Actifs classés		Total	
	juin-21	juin-20	juin-21	juin-20	juin-21	juin-20
Concours MLT	497 703	462 593	108 390	107 118	606 093	569 711
Concours CT	182 141	141 630	40 757	27 622	222 898	169 252
Leasing	47 075	42 928	7 333	4 437	54 408	47 365
Comptes courants débiteurs	46 071	39 689	30 765	28 014	76 836	67 703
Total Brut	772 990	686 840	187 245	167 191	960 235	854 031

Note 4 : Portefeuille commercial

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
BTA	15 525	16 525	16 525
Primes d'acquisition BTA	(319)	(779)	(443)
Moins-value BTA	(83)	(294)	(149)
Créances rattachées	550	676	577
Total net	15 673	16 128	16 510

Note 5 : Portefeuille titres d'investissement

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Obligations	8 251	14 784	14 397
Obligations	8 053	14 500	13 750
Intérêts à recevoir sur obligations	198	284	647
Titres de participation	29 877	29 114	29 078
Titres de participation des entreprises associés	10 744	10 410	10 414
Autres Titres de participation	17 967	17 967	17 967
Créances rattachées	1 166	737	697
Fonds gérés	11 033	12 563	11 034
Fonds gérés	11 033	12 563	11 034
BTA	51 738	40 077	50 313
BTA	53 100	41 100	51 100
Intérêts à recevoir BTA	1 190	824	1 841
Primes d'acquisitions BTA	(2 215)	(1 383)	(2 228)
Etalements moins-value BTA	(337)	(464)	(400)
Total brut	100 899	96 538	104 822
Provisions	(6 673)	(5 508)	(5 388)
Total net	94 226	91 030	99 434

Le portefeuille d'investissement se présente comme suit selon la cotation en bourse :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Obligations	8 053	14 500	13 750
Intérêts à recevoir sur obligations	198	284	647
Titres cotés	13 953	11 881	13 953
Titres non cotés	14 758	16 496	14 428
Créances rattachées	1 166	737	697
Fonds gérés	11 033	12 563	11 034
BTA	53 100	41 100	51 100
Intérêts à recevoir BTA	1 190	824	1 841
Primes d'acquisition BTA	(2 215)	(1 383)	(2 228)
Etalements -value BTA	(337)	(464)	(400)
Total brut	100 899	96 538	104 822
Provisions	(6 673)	(5 508)	(5 388)
Total net	94 226	91 030	99 434

5.1 : Liste des filiales

Société	Siège	Capitaux propres	%
T.E.P(C.T.E.I)	Ennour Building - 5ème étage - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis	2 989	99,99 %
Rapid Recouvrement	Ennour Building - 5ème étage - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis	3 199	99,73 %
BTE-SICAR	5 bis, Rue Mohamed Badra - 1002 Tunis	3 140	75,00 %
Tuniso Emiratie Sicav (TES)	5 bis, Rue Mohamed Badra - 1002 Tunis	3 102	2%

Note 6 : Valeurs Immobilisées

L'évolution du poste valeurs immobilisées se présente comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute au 30/06/2021	Amortissements cumulés au 30/06/2021	Valeur Nette au 30/06/2021
Terrain	4 002	-		4 002	-	4 002
Constructions	8 834	-		8 834	2 652	6 182
Constructions en cours	31 170	5 734		36 904	-	36 904
Mobilier & Matériel de bureaux	1 997	41		2 038	1 711	327
Matériel Informatique	8 970	256		9 226	6 949	2 277
Matériel de Transport	464	-		464	317	147
A, A & Installations	12 343	6		12 349	9 202	3 147
Total	67 780	6 037	-	73 817	20 831	52 986

Note 7 : Autres postes d'actif

Au 30 Juin 2021, les autres postes d'actif ont évolué comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Personnel	5 010	5 074	5 304
Etat et collectivités locales	1 271	777	1 475
Autres débiteurs	9 058	6 714	14 371
Charges reportées	657	313	313
Opérations monétiques	267	254	389
Créances prises en charge par l'Etat	1 019	1 392	1 019
Total	17 282	14 524	22 871

4.2-PASSIFS

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Dépôts des établissements bancaires	118 422	113 578	179 859
Dépôts des établissements financiers spécialisés	2 771	3 718	2 182
Total	121 193	117 296	182 041

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Emprunts et refinancement BCT	31 000	24 000	52 000
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	31 541	25 800	62 139
Emprunts et refinancement en dinars du marché interbancaire	36 045	46 674	46 054
Emprunts interbancaire sur pensions livrées	19 749	16 730	19 412
Avoirs des Correspondants Etrangers	147	374	189
Créances rattachées	(60)	-	65
Dépôts des établissements financiers spécialisés	2 771	3 718	2 182
Total	121 193	117 296	182 041

Libellé	INF 3 MOIS	3MOIS << 1AN	1 AN << 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Emprunts	83 825	34 450	-	-	118 275
Emprunts BCT TND	31 000				31 000
Emprunts TND	1 595	34 450			36 045
Emprunts devises	31 541				31 541
Emprunts interbancaire sur pensions livrées	19 749				19 749
Dettes rattachées devises	(60)				(60)
Avoirs des Correspondants Etrangers	147				147
Dépôts des établissements financiers spécialisés	2 771				2 771
Total	86 743	34 450	-	-	121 193

Note 9 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Dépôt à vue	499 272	509 609	495 940
Autres	352 684	207 583	271 214
Total	851 956	717 192	767 154

9.1 : Ces dépôts se détaillent comme suit par nature :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Dépôts à terme	352 684	207 583	271 214
Dépôts à terme en dinars	232 359	187 300	229 736
Dépôts à terme en devises	120 325	20 283	41 478
Dépôts à vue	499 272	509 609	495 940
Comptes courants personnes physiques	37 675	53 564	31 890
Comptes courants personnes morales	130 356	85 210	101 438
Comptes d'épargne	140 490	105 485	138 027
Comptes professionnels en devises	8 655	10 027	10 015
Dépôts en dinars convertibles	9 882	6 005	3 518
Certificats de dépôt	18 000	66 000	9 000
Comptes négoce international	12	16	33
Personnes non résidentes	61 331	83 309	109 977
Autres sommes dues à la clientèle	92 871	99 993	92 042
Total	851 956	717 192	767 154

**

9.2 : Dépôts des entreprises liées

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Dépôt à vue entreprise liées	37 385	12 290	18 318
Dépôts à terme entreprise liées	5 000	3 000	1 000
Autres clientèles	809 571	701 902	747 836
Total	851 956	717 192	767 154

9.3 : Répartition des dépôts à terme par maturité

Libellé	INF 3 MOIS	3MOIS << 1AN	1 AN << 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Dépôts à terme en Dinars	47 360	166 642	18 357	-	232 359
Dépôts à terme en Devises	2 407	117 918	-	-	120 325
Total	49 767	284 560	18 357	-	352 684

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Ressources spéciales	25 687	17 120	21 674
Autres Emprunts	61 364	81 738	80 418
Total	87 051	98 858	102 092

Ces emprunts se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Encours emprunts extérieurs	25 687	17 120	21 674
Encours Emprunts obligataires	58 246	78 294	73 794
Autres emprunts	-	-	-
Emprunts	83 933	95 414	95 468
Frais financiers/Emprunts	3 118	3 444	6 624
Frais financiers rattachés	3 118	3 444	6 624
Total	87 051	98 858	102 092

L'encours des ressources spéciales par catégorie se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Ligne de crédit BIRD1	720	1 146	933
Ligne Italienne 73 millions EUR	1 436	1 519	1 477
Ligne Espagnole	1 229	1 535	1 382
Fonds budgétaire premier logement	-	-	-
Emprunt El Baraka	22 302	12 920	17 882
Total	25 687	17 120	21 674

Libellé	INF 3 MOIS	3MOIS << 1AN	1 AN << 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Ress Spec Bird (Principal)		426	294		720
Ress Spec ITL 73 Mds (Principal)		83	857	496	1 436
Ress Spec ESP 25 Mds (Principal)		307	922		1 229
Emprunt El Baraka	287	1 354	8 418	12 243	22 302
Total	287	2 170	10 491	12 739	25 687

Note 11 : Autres passifs

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Organismes sociaux	2 013	1 940	1 961
Personnel	7 985	5 228	6 118
Etat et collectivités locales	1 660	1 343	4 499
Autres créiteurs	19 274	13 547	13 868
Valeurs exigibles après encaissement	1 035	995	846
Total	31 967	23 053	27 292

4.3-CAPITAUX PROPRES

Note 12 : Capitaux propres

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Capital	90 000	90 000	90 000
Réserves	47 599	47 631	47 604
Actions propres	(840)	(840)	(840)
Résultats reportés	(16 889)	276	276
Résultat de la période	(4 980)	(7 204)	(17 165)
Total	114 890	129 863	119 875

12.1 : Répartition du capital :

Libellé	Montant Nominal	Nombres d'actions	Montant en DT	Pourcentage
Actionnaires Tunisiens (Etat tunisien)	20	1 750 000	35 000 000	38,9%
Actionnaires étrangers Abou Dhabi Investment Authority (ADIA)	20	1 750 000	35 000 000	38,9%
Actionnaires titulaires des actions dividendes prioritaires (ADP)	20	1 000 000	20 000 000	22,2%
Total		4 500 000		100%

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 13 : Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Cautions en faveur de la clientèle	56 626	58 356	60 314
Cautions en faveur des établissements financiers	388	-	-
Valeur résiduelle et acceptation à payer Leasing	101	55	55
Total	57 115	58 411	60 369

Note 14 : Garanties reçues

Au 30 Juin 2021, les garanties reçues présentent un solde de **659 428 KDT**.

4.5- ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Opérations avec les établissements bancaires	785	568	1 269
Opérations avec la clientèle	42 676	36 934	77 113
Total	43 461	37 502	78 382

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Opérations de trésorerie et Interbancaire	785	568	1 269
Intérêts sur les prêts	39 545	34 348	72 631
Revenus Leasing	3 131	2 586	4 231
Commissions sur engagements	-	-	251
Total	43 461	37 502	78 382

Note 16 : Gains sur opérations de change

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Gains sur opérations de change	3 008	1 415	2 807
Total	3 008	1 415	2 807

Note 17 : Revenus du portefeuille commercial

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Revenus des BTA	535	541	1 089
Total	535	541	1 089

Note 18 : Revenus du portefeuille d'investissement

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Revenus des Obligations	414	588	1 059
Revenus Fonds Gérés	-	197	348
Revenus des entreprises associées et coentreprise	871	166	266
Revenus titres d'investissements	1 969	1 411	3 061
Total	3 254	2 362	4 734

Les revenus des entreprises associées se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Dividendes	871	166	251
Total	871	166	251

Note 19 : Intérêts et charges assimilées

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Opérations avec les établissements bancaires	7 055	5 682	10 513
Opérations sur la clientèle	18 102	20 879	40 084
Intérêts sur Emprunts extérieurs et ressources spéciales	49	91	6 868
Autres charges sur emprunts	2 661	3 507	161
Total	27 867	30 159	57 626

Note 20 : Commissions encourues

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Commissions encourues	179	229	434
Total	179	229	434

Note 21: Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Reprise des provisions sur prêts	3 971	1 543	5 160
Dotations aux provisions sur prêts	(18 150)	(7 542)	(28 112)
Dotations aux provisions hors bilan	(238)	(96)	(149)
Dotations aux provisions Leasing	(456)	(434)	(727)
Reprise provisions Leasing	209	149	535
Dotations à provisions créditrices diverses	-	-	-
Reprises hors bilan	163	2	36
Reprises provisions à caractère général	-	-	50
Total	(14 501)	(6 378)	(23 207)

Note 22: Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Dotations aux provisions sur titres	(1 685)	(541)	(541)
Pertes courues sur titres	-	-	120
Reprises de provisions sur titres	400	-	(6)
Moins-value dépréciation Titres BTA	66	348	493
Amortissement prime d'acquisition BTA	(11)	(11)	(22)
Plus/Moins-values sur Titres	-	-	1
Total	(1 230)	(204)	45

Note 23 : Les charges du personnel

Les charges de personnel, au 30 Juin 2021, se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Appointements et compléments (*)	12 297	9 910	21 669
Avantages complémentaires	577	595	1 212
Charges sociales connexes	3 030	2 947	5 649
Autres frais du personnel	355	8	452
Dotations des congés payés	762	600	418
Total	17 021	14 060	29 400

(*)Les dotations aux provisions relatives à l'augmentation salariale au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 1630 KDT, et celles au titre de l'année 2021 s'élèvent à 469 KDT.

Note 24 : Charges générales d'exploitation

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Frais exploitations non bancaires	2 677	2 352	5 480
Autres charges générales d'exploitation	2 882	3 026	6 005
Total	5 559	5 378	11 485

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Impôts et taxes	520	488	984
Rémunérations des services extérieurs	2 154	1 851	4 481
Transports et déplacements	3	13	15
Autres charges générales d'exploitation	2 882	3 026	6 005
Total	5 559	5 378	11 485

4.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 25 : Liquidités et équivalents de liquidités

Au 30/06/2021 les liquidités et équivalents de liquidités accusent un solde de **37 445 KDT** :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Caisse agences dinars	5 978	5 895	5 605
Caisse agences devises	2 589	2 824	1 936
Banque Centrale de Tunisie en dinars	11 741	17 247	3 748
Banque Centrale de Tunisie en devises	18 854	34 613	53 699
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	-	-	-
Prêts interbancaires en devises	103 917	73 121	107 228
Avoirs chez les correspondants locaux	-	-	-
Avoirs chez les correspondants étrangers	12 307	9 681	9 485
Emprunts et refinancement en devises BCT	(31 000)	(24 000)	(97 650)
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	(86 939)	(88 681)	(81 550)
Total	37 447	30 700	2 501

Note 26 : Le résultat par action

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Résultat net (KDT)	(4 980)	(7 204)	(17 165)
Parts distribuables aux ADP (KDT)	-	-	-
Résultat net aux actions ordinaires (KDT)	(4 980)	(7 204)	(17 165)
Nombre d'actions	3 500 000	3 500 000	3 500 000
Résultat par action	(1,4229)	(2,0583)	(4,904)

5. Note sur les parties liées

Les transactions avec les parties liées ayant des effets sur la situation au 30/06/2021 se présentent comme suit :

- La BTE SICAR bénéficie de conditions préférentielles de rémunération de son compte courant créditeur. Le total des agios nets constatés au cours du 1er semestre 2021 s'élève à (421) DT TTC.
- En date du 31 Janvier 2007, La BTE et la TES ont conclu une convention de dépositaire au terme de laquelle la BTE assure la mission de dépositaire des titres et des fonds appartenant à cette SICAV. La rémunération du dépositaire est fixée à 5KDT TTC et sera réglé par la TES annuellement et à terme échu.
- En date du 06/01/2010, la BTE et la TES ont conclu une convention de distribution. En contrepartie de cette prestation de service, la BTE perçoit de la TES une commission de distribution de 0.4% toutes taxes comprises par an calculée sur la base de l'actif net de la TES.

Le calcul de ces frais se fera au jour le jour et viendra en déduction de l'actif net de la SICAV.

Cette commission sera réglée et servie trimestriellement par la TES à terme échu sur présentation de facture.

Les commissions perçues par la BTE à ce titre se sont élevées au titre de la période close au 30/06/2021 à 131 KDT.

- Une convention de location portant sur un bureau de 30 m² situé dans les locaux de la banque a été signée entre la BTE et la TES. Le loyer annuel est de 1,5 KDT. Cette location est consentie et acceptée pour une durée de trois ans commençant le 1er Novembre 2006 et renouvelable par tacite reconduction.
- La TES SICAV bénéficie de conditions préférentielles de rémunération de son compte courant créditeur. Le total des agios créditeurs résultant de ces conditions arrêtées au 30/06/2021 s'élève à 130 KDT TTC.
- La BTE a confié en 2003 à la société « Rapid Recouvrement », dans laquelle elle détient 99,73% de capital, un mandat de recouvrement pour son compte portant sur certaines créances. En rémunération de ses services, le mandataire percevra une commission calculée selon le barème annexé à la convention conclue entre les deux parties. Cette convention a été autorisée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2004.
- En outre, la société « Rapid Recouvrement » bénéficie de conditions préférentielles de rémunération de son compte courant créditeur. Le montant des agios créditeurs résultant de ces conditions arrêtées au 30/06/2021 s'élève 2,3 KDT TTC.
- La société « TEP » bénéficie de conditions préférentielles sur son compte courant. Le total des agios résultant de ces conditions arrêtées au 30/06/2021 s'élève à (490) DT TTC.
- La rémunération du Directeur Général est fixée par l'arrêté du ministre des finances en date du 15 Décembre 2010. Elle englobe, outre le salaire et les indemnités, la mise à disposition d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais d'utilité.

La charge salariale brute à fin juin 2021 s'élève à : 112 KDT

6. Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Aux termes de l'accord signé entre l'association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Établissements Financiers et la Fédération Générale des Banques et des Établissements Financiers relevant de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) en date du 21 Juillet 2021, une provision de 2 099 KDT a été constatée au 30 juin 2021 relative à l'augmentation salariale de 2020 et 2021.

La banque est en cours de négociation avec la compagnie d'assurance pour la révision de sa cotisation annuelle avec la nouvelle base d'indemnité de départ à la retraite qui est passé de sept mois à douze mois.

AVIS D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2021

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de La Banque de Tunisie et des Emirats-BTE

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale réunie le 28 Avril 2021 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de La Banque de Tunisie et des Emirats "BTE", arrêtés au 30 juin 2021, faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de **114 890 KDT** y compris un résultat net déficitaire de **4 980 KDT**.

Nous avons effectué un examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de la Banque de Tunisie et des Emirats "BTE", arrêtés au 30 juin 2021, ainsi que de l'état de résultat, de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de l'établissement des états financiers intermédiaires

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

2. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de La Banque de Tunisie et des Emirats "BTE" au 30 juin 2021, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois s'achevant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 Août 2021

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet Nour El Houda HENANE

C.N.H

Cabinet Hichem CHEKIR

C.H.H

Nour El Houda HENANE

Hichem CHEKIR